

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**  
وزارة التعليم العالي و البحث العلمي  
**Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique**  
جامعة أبي بكر بلقايد- تلمسان –  
Université Aboubakr Belkaïd– Tlemcen –  
Faculté de TECHNOLOGIE



## **MEMOIRE**

Présenté pour l'obtention du **diplôme** de **MASTER** en **ARCHITECTURE**

**Spécialité** : Architecture

**Par** : BENDISARI Mama

**Sujet**

**La valorisation du patrimoine rural de Chaabet  
El Leham à travers la reconversion de la « Cave  
WITTRAT » en un centre culturel et de loisirs**

Soutenu publiquement, le 27 / 06 /2022 , devant le jury composé de :

|               |     |               |              |
|---------------|-----|---------------|--------------|
| M SEBAA.F     | MCB | Univ. Tlemcen | PRESIDENT    |
| Mme BENSAFI.K | MCB | Univ. Tlemcen | EXAMINATRICE |
| Mme GHAFOUR.W | MCB | Univ. Tlemcen | EXAMINATRICE |
| M RAHMOUN.M   | MCB | Univ. Tlemcen | ENCADRANT    |

Années académique : 2021/2022

Année académique : 2021-2022

**Remerciement :**

*Mes remerciements vont tout d'abord à **ALLAH**, le tout puissant, de m'avoir donné la force, le courage et la patience pour achever ce travail.*

*Je remercie, mon directeur d'études **Monsieur RAHMOUN Mohammed**, pour leur patience et leur soutien tout au long de cette dernière année.*

*Un grand merci aux **membres de jury** Mme **GHAFOUR. W ET, ET M SEBAA.F** d'avoir accepté de présider le jury Mme **BENSAFI.K** qui m'a honorée de juger et d'examiner ce travail.*

*Mes remerciements vont également aux **habitants de CHAABET EL LEHAM** qui m'ont toujours obligeamment accueilli et favorablement renseigné.*

*Je remercie également toutes les personnes travaillant à la **DUCH de Ain Témouchent** pour les informations et documents qui m'ont fourni et ont été d'une grande utilité dans mon travail.*

*Et le plus grand merci est destiné à **MA FAMILLE** et **MES AMIS** sans leurs encouragements et leurs soutiens quotidiens je n'aurai jamais cru arriver à là où j'en suis.*

*Je remercie **mes camarades d'atelier patrimoine rural 2022***

*Enfin, je remercie toutes les personnes, **enseignants** comme **étudiants**, qui durant ces cinq dernières années de formation ; mon apportées conseils, aides et partager avec moi leur expérience.*

## *Dédicace :*

*A la mémoire de mon Frère*

رحمة الله

*Et son fils «KARIM »*

*À mes chers parents pour leur encouragement et soutien moral tout au long de mon parcours scolaire et universitaire.*

*À ma sœur, son mari et ses enfants «NOUR et AMINE »*

*À mes amies, « FERIEL et AMEL » qui ont partagé avec moi les moments les plus beaux et les plus dures de ces cinq années de fac.*

*Et À toutes les personnes qui ont su être présentes lorsque j'en avais besoin.*

## Résumé :

Le milieu rural est gorgé de divers bâtiments ruraux, précieux pour les collectivités, sur lesquels sont sculptées les spécificités paysagères et les identités locales, qui menacent de disparaître suite à la conjoncture des impératifs d'ordre humain, lestés par les assauts des catastrophes naturelles. En Algérie, les paysages ruraux sont constellés par de nombreux bâtiments agricoles légués par la colonisation qui se voulait agraire. Devenues friches après la perte de leurs usages, la pluparts se trouvent désormais dans un état de dégradation assez avancée.

Ces vestiges longtemps considérés comme un frein à l'attractivité de nos terroirs, peuvent constituer aujourd'hui, à bon escient un levier pour la promotion de l'économie des zones rurales, à l'instar des exemples recueillis à l'étranger. C'est dans ce contexte que s'inscrit notre travail qui consiste à développer une stratégie d'intervention visant la mise en valeur du patrimoine rural de la commune de CHAABET EL LEHAM en intervenant sur la cave WITTRAT par sa reconversion en « un centre culturel et de loisirs » en vue de redonner à CHAABET EL LEHAM une nouvelle dynamique .

✚ **Mots clé** : Patrimoine industriel, cave WITTRAT, CHAABET EL LEHAM , reconversion centre culturel et de loisirs .



## ملخص

تحتفي البيئة الريفية بمختلف المباني الثمينة للمجتمعات المحلية، التي نحتت عليها خصائص المناظر الطبيعية والهويات المحلية، المه دة بالاختفاء بسبب العوامل البشرية والكوارث الطبيعية تحتوي الجزائر على مناظر طبيعية ريفية مرصعة بالمباني الزراعية المور وثة عن الإستعمار الفرنسي.

بعد فقدانها وظيفتها، معظمها اليوم في حالة

تدهور متقدمة. هذه المباني تعتبر مصدر يمكن استغلالها ضمن مشاريع التنمية المحلية الريفية على غرار الأمثلة المتعددة التي توجد في البلدان المتقدمة

في هذا السياق ، تم تسجيل عملنا ، والذي يتمثل في تطوير استراتيجية تدخل تهدف إلى تعزيز التراث الريفي لبلدية شعبة اللحم من خلال التدخل في قبو وبترات من خلال تحويلها إلى "مركز ثقافي وترفيه" بهدف إضفاء ديناميكية جديدة على شعب اللحم هذه المنطقة الريفية .

**الكلمات المفتاحية :** التراث الصناعي ، قبو وبترات ، شعبة اللحم ، تحويل المركز الثقافي والترفيهي

## Abstract

The rural environment is full of various rural buildings, precious for the communities, on which are sculpted the specificities of the landscape and local identities, which threaten to disappear following the conjuncture of human imperatives, weighed down by the onslaught of natural disasters. In Algeria, the rural landscapes are dotted with numerous agricultural buildings bequeathed by colonization which was intended to be agrarian. Having become wasteland after the loss of their uses, most are now in a fairly advanced state of degradation.

These vestiges long considered as a brake on the attractiveness of our lands, can today constitute, wisely, a lever for the promotion of the economy of rural areas, like the examples collected abroad. It is in this context that our work is inscribed, which consists in developing an intervention strategy aimed at enhancing the rural heritage of the commune of CHAABET EL LEHAM by intervening in the WITTRAT cellar through its conversion into "a cultural center and leisure" with a view to giving CHAABET EL LEHAM a new dynamic.

✚ Key words: Industrial heritage, WITTRAT cellar, CHAABET EL LEHAM, cultural and leisure center , conversion..

# Sommaire

|  |   |
|--|---|
| Introduction générale :.....   | 1 |
| Méthodologie d'approche :.....   | 2 |
| Problématique spécifique : .....   | 3 |
| Chapitre I: Approche théorique : État de l'art et définition sémantique du concept de patrimoine rural ..... |   |
| Introduction. ....   | 4 |
| 1/ définitions du patrimoine : .....   | 4 |
| 2/le système de valeur de patrimoine : .....   | 4 |
| 2.1. Valeurstraditionnelle (ALOIS RIEGL) :.....  | 4 |
| 2.2. Nouvelles valeurs : .....   | 5 |
| 3. Reglementation algerienne sur le patrimoine :.....  | 5 |
| 4. L'evolution du patrimoine :.....  | 5 |
| 4/1. La mise en valeur du patrimoine architectural :.....  | 5 |
| 4/1.1. La restitution stylistique :.....   | 5 |
| 4/1.2. Le laisser mourir :.....  | 6 |
| 4/1.3. L'authenticité historique :.....  | 6 |
| 4/1.4.L'aménagement par éclaircissage : .....  | 6 |
| 4/1.5.L'ère des chartes et des conventions : du monument au paysage culturel :.....                          | 6 |
| 4.2. En algerie :.....   | 7 |
| 5. Les types du patrimoine :.....  | 8 |
| 5/1.Patrimoine immatériel : .....  | 8 |

|  |    |
|--|----|
| 5/2. Patrimoine matériel : .....   | 8  |
| 5/2.2 patrimoine matériel immobilier : .....   | 8  |
| 5/2.2.1 patrimoine architectural : .....   | 8  |
| 6. Patrimoine rural : .....  | 9  |
| 6.1. Définition du patrimoine rural : .....  | 9  |
| 6.2 Type du patrimoine rural : .....   | 9  |
| 6.3. Emergence du patrimoine rural : .....   | 9  |
| 6.4. La valeur du patrimoine rurale : .....  | 10 |
| 6.5. Quelles sont les principales voies pour la conservation de l'architecture rurale ?<br>.....                                   | 10 |
| 7. patrimoine industriel rural : .....   | 10 |
| 7.1. Définition de cave de vinification : .....  | 10 |
| 7.2. Aperçue historique sur les caves : .....  | 11 |
| 8. La culture de la vigne en Algérie : .....   | 13 |
| 9. étapes de la Production du Vin : .....  | 13 |
| 10. Le tourisme rural : .....  | 17 |
| 10.1 Définition du tourisme rurale : .....   | 17 |
| 10.2 Les premières formes de loisirs en milieu rural français : .....  | 18 |
| 10.3 Comment les stratégies touristiques se sont-elles appuyées sur les spécificités<br>rurales pour attirer des visiteurs ? ..... | 18 |
| Chapitre II: Approche Analytique : Analyse urbaine et définition de la problématique<br>spécifique.....                            | 20 |
| Présentation de la commune de Chaabet El Leham : .....   | 21 |
| 2.1 Aperçu historique de Chaabat El Leham : .....  | 21 |
| 2.2 La viticulture dans la région d'Aïn Témouchent (Chaabet El Leham) : .....  | 23 |
| 2.3 Présentation de la cave 1931 : .....   | 24 |
| 2.3.1 Situation géographique : .....   | 24 |
| 2.3.2 Aperçu historique sur la cave : .....  | 25 |

|  |    |
|--|----|
| 2.3.3 Etat de fait: .....  | 25 |
| 3. Analyse urbaine de Chaabet el leham : .....                                 | 29 |
| 3.1 Accessibilité : .....  | 29 |
| 3.2 Morphologie du site : .....  | 30 |
| 4. Analyse urbaine : .....   | 31 |
| 4.1 Lecture des instruments d'urbanisme : .....                                | 31 |
| 4.2 Délimitation de la zone d'analyse : .....                                  | 32 |
| 4.3 Points de repère : .....   | 33 |
| 4.4 Analyse du système viaire : .....  | 34 |
| 4.5 Analyse de la typologie architecturale : .....                             | 35 |
| 4.6 Analyse du système des hauteurs : .....                                    | 36 |
| 4.7 Analyse du style architectural : .....                                     | 37 |
| 4.8 Problèmes de la zone d'analyse: .....                                      | 40 |
| 5. Stratégies d'interventions de la zone d'analyse : .....                     | 40 |
| Chapitre III: APPROCHE CONCEPTUELLE :      Genese et projection architecturale |    |
| .....  | 43 |
| 1. Analyse thématique : .....  | 44 |
| 1.1 Critères de choix des exemples : .....                                     | 44 |
| 1.2 Exemples thématiques : .....   | 44 |
| 2. Phase conceptuelle : .....  | 50 |
| 2.1 Etude de l'assiette d'intervention : .....                                 | 50 |
| Scenarios d'intervention : .....   | 53 |
| 2.2.1 senario 1 : .....  | 54 |
| 2.2.2 Senario 2 : .....  | 55 |
| 2.2.3 senario 3 ( retenu ) : .....   | 56 |
| 2.3 Genèse architecturale : .....  | 57 |
| 1.2 Programme spécifique : .....   | 59 |

|  |    |
|--|----|
| 1.3 DESCRIPTIVE DU PROJET : .....                | 66 |
| 1.4 Façades et matériaux de construction : ..... | 67 |
| 1.5 La description technique : .....             | 69 |
| 1.PLAN DE MASSE : .....                          | 77 |
| 2. Plan du rez de chaussée : .....               | 78 |
| 3. Plan du premier étage : .....                 | 79 |
| 4. Plan de toiture : .....                       | 80 |
| 5. Coupes : .....                                | 81 |
| 6. Façades: .....                                | 82 |
| 7.1 Plan de climatisation : (RDC).....           | 83 |
| 7. Dossier technique .....                       | 83 |
| 7.2 Plan de climatisation : (R+1).....           | 84 |
| 7.3 Plan d'AEP : (RDC) .....                     | 85 |
| 7.4 Plan d'AEP : (R+1 ) .....                    | 86 |
| 7.8 Plan de fondation : .....                    | 87 |
| Cocclusion générale .....                        | 96 |
| Bibliographie .....                              | 98 |

## Table des illustrations

### Figures :

|  |           |
|--|-----------|
| <b>Figure 1: Vendanges à la ferme CARREGA (Rio Salado).....</b>                  | <b>11</b> |
| <b>Figure 2: pressoir mécanique.....</b>   | <b>11</b> |
| <b>Figure3 : Pressoir le traditionnel piétinement des raisins.....</b>           | <b>12</b> |
| <b>Figure 4: canal du jus de raisin vers les cuves.....</b>                      | <b>12</b> |
| <b>Figure 5: cuve de la cave de Chaabet El leham.....</b>                        | <b>13</b> |
| <b>Figure 6: schéma de vinification.....</b>                                     | <b>14</b> |
| <b>Figure 7 : la petite région de MarginimeaSibiului.....</b>                    | <b>16</b> |
| <b>Figure 8: Localisation de la commune dans la wilaya d'Aïn Témouchent.....</b> | <b>18</b> |
| <b>Figure 9 : vue aérienne de Chaabat el leham n01.....</b>                      | <b>19</b> |
| <b>Figure 10 : vue aérienne de Chaabat el leham n02.....</b>                     | <b>20</b> |

|   |           |
|---|-----------|
| <b>Figure 11 : vue aérienne de Chaabat el leham n03.....</b>  | <b>20</b> |
| <b>Figure 12 : cave de vinification Chaabet el Leham.....</b>                                       | <b>21</b> |
| <b>Figure 13: Situation de la cave par rapport à la commune de Chaabet el leham.....</b>            | <b>21</b> |
| <b>Figure 14 : Ancien photo de la cave dans une vue aeriene.....</b>                                | <b>22</b> |
| <b>Figure 15: Situation de la commune par rapport à l'Algérie et la wilaya d'Ain Témouchent</b>     | <b>24</b> |
| <b>Figure16 : les accès de la commune de Chaabet El Leham.....</b>                                  | <b>24</b> |
| <b>Figure 17: Plan des lignes de coupe.....</b>   | <b>26</b> |
| <b>Figure 18:Profils topographiques de Chaabet El Leham.....</b>                                    | <b>26</b> |
| <b>Figure 20 : Choix de la zone d'analyse.....</b>  | <b>27</b> |
| <b>Figure21 :Points de repère de la zone d'analyse.....</b>   | <b>29</b> |
| <b>Figure 22: trame viaire de la zone d'analyse.....</b>  | <b>30</b> |
| <b>Figure 23: Typologie architecturale de la zone d'analyse.....</b>                                | <b>31</b> |
| <b>Figure 24 :Analyse du système des hauteurs.....</b>  | <b>32</b> |
| <b>Figure 25: Problèmes de la zone d'analyse .....</b>  | <b>33</b> |
| <b>Figure 26 : Stratégies d'interventions de la zone d'analyse .....</b>                            | <b>37</b> |
| <b>Figure 27 : Situation de la cave par rapport à la commune de Chaabet el Leham.....</b>           | <b>38</b> |
| <b>Figure 28: Différents paramètres du site d'intervention .....</b>                                | <b>47</b> |
| <b>Figure 29: Constructions environnantes au site d'intervention.....</b>                           | <b>48</b> |
| <b>Figure 30 : Profils topographiques du site d'intervention.....</b>                               | <b>48</b> |
| <b>Figure 31: structures existante sur le site d'intervention .....</b>                             | <b>49</b> |
| <b>Figure 32 : Carte de l'existant sur terrain.....</b>   | <b>49</b> |
| <b>Figure 33 : schéma d'actions préliminaires.....</b>  | <b>50</b> |
| <b>Figure 34 : hangars en beton armée.....</b>  | <b>54</b> |
| <b>figure35 : habitation.....</b>   | <b>54</b> |
| <b>Figure36 : schéma d'alternatives d'implantation.....</b>   | <b>54</b> |
| <b>Figure37 : Schéma d'organisation spatiale .....</b>  | <b>36</b> |
| <b>Figure 38 :Organigramme spatial .....</b>  | <b>62</b> |
| <b>Figure 39 : la distinction entre l'ancien et le nouveau.....</b>                                 | <b>65</b> |
| <b>figure 40 : traitement de facade avec murs rideau.....</b>                                       | <b>65</b> |
| <b>Figure41 : brise soleil en bois.....</b>   | <b>65</b> |
| <b>Figure 42: État de la toiture de l'intérieure de la cave .....</b>                               | <b>66</b> |
| <b>Figure 43 : Schéma d'intervention sur les ossatures à l'aide de barres en aciers.....</b>        | <b>66</b> |
| <b>Figure 44 : Schématisation et technique de la réparation de la fissure au niveau du mur.....</b> | <b>67</b> |
| <b>Figure 45 : Technique de réfectionnes murs endommagés.....</b>                                   | <b>68</b> |
| <b>Figure 46 : Etapes de réparations des ouvertures et les planchés.....</b>                        | <b>68</b> |
| <b>Figure 47 : types de fondations.....</b>   | <b>69</b> |
| <b>Figure 49 : Plancher à corps creux .....</b>   | <b>70</b> |
| <b>Figure 50 : détecteur de fumée .....</b>   | <b>72</b> |

## **Tableaux :**

|   |           |
|---|-----------|
| <b>Tableau 01: l'apparition du vin et la naissance des caves de vinification.....</b> | <b>9</b>  |
| <b>Tableau 2 : Différents styles architecturaux .....</b>                             | <b>35</b> |
| <b>Tableau 3: diagnostic selon la méthode SWOT.....</b>                               | <b>36</b> |
| <b>Tableau 4: programme générale du projet.....</b>                                   | <b>46</b> |
| <b>Tableau 5: fiche technique .....</b>   | <b>47</b> |
| <b>Tableau6 : programme spécifique.....</b>   | <b>61</b> |



## **Introduction générale :**

La notion du patrimoine n'a pas cessé d'évoluer depuis son émergence. Elle est passée d'une importance donnée au monument historique dans sa singularité jusqu'aux compositions patrimoniales les plus complexes et variées. Partant du patrimoine bâti et immobilier, elle se décline aujourd'hui en patrimoine archéologique, naturel, paysager.

L'Algérie possède un immense patrimoine, matériel et immatériel, extrêmement riche et varié, lié à son monde rural. Le patrimoine rural matériel présente de multiples spécificités historiques, identitaires et architecturales. À ce patrimoine physique vient s'ajouter à la culture dans sa dimension intangible tout ce que l'histoire et la mémoire ont transmis de générations en générations sous forme de produits de territoire, de spécialités culinaires, d'artisanat, sans oublier, les savoir-faire ancestraux.

Le sens du mot rural évolue dans le temps et la notion de l'espace rural s'est, considérablement, élargie. Durant ce siècle, l'espace rural comprend des caractéristiques qui le définissent comme un espace de vie particulier marqué par la prépondérance en surface des usages agricole, forestier ou naturel, du sol, l'agriculture, l'élevage ou la mise en valeur des ressources naturelles qui jouent un rôle prépondérant dans l'usage économique du territoire

Dans la région d'AIN TEMOUCHENT , au cœur du territoire rural, CHAABET EL LEHAM est une commune jadis viticole par excellence et le carrefour de plusieurs communes rurales. Avec un cachet typiquement Français. Les villas coloniales, les fermes et les caves de vins qui façonnent le paysage confèrent à la ville un cachet typiquement européen encore préservé. Cependant, le non pris en charge, de ce patrimoine architectural par les autorités locales, accélère quotidiennement sa dégradation.ces vestiges du passé, en particulier le patrimoine rural, risquent de disparaître et tomber dans l'oubli de l'histoire. Parmi les structures industrielles les plus marquantes de CHAABET EL LEHAM, il y a la « cave WITTRAT » ce vestige comporte des potentialités architecturales et patrimoniales très intéressantes. Il présente l'exemple parfait de la mal exploitation et la non intégration dans la vie RURAL contemporaine de la ville.

Dans ce travail nous allons éclairer les fondements nécessaires pour garantir la survie de patrimoine rural, afin de le revaloriser et le conserver aux futures générations, à travers l'affectation d'une nouvelle fonction ses structures architecturales délaissées et marginalisées du fragment d'étude.

## **Méthodologie d'approche :**

Pour que notre travail soit inscrit dans une démarche logique et structurée, cette dernière sera présentée comme suit :

### **• Phase I (Approche théorique) :**

Elle comprend un ensemble de recherches théoriques et des récoltes d'informations menées en passant du patrimoine en générale au patrimoine rural en particulier ou on va s'étaler sur son évolution à travers le monde et en Algérie pour finalement ressortir une problématique générale. La documentation et les références s'établissent à partir des différentes sources : documents scientifiques, articles de recherches académiques, ouvrage, lois et législations.

### **• Phase II (Approche analytique):**

Elle est organisée comme suit :

1. Le choix de notre cas d'étude « la cave WITTRAT » de CHAABET EL LEHAM et l'extraction de toutes les informations et documents la concernant (Situation, historique, évolution, état de fait).
2. La lecture des documents d'urbanisme et l'élaboration d'une analyse typo – morphologique d'une zone d'étude fixée en se basant sur l'emplacement de la cave choisie afin de soulever les problématiques liées à notre zone d'intervention ce qui nous permettra de ressortir la problématique spécifique et d'esquisser une stratégie d'intervention globale capable de solutionner les dysfonctionnements relevés et qui fait ressortir l'affectation fonctionnelle à la « cave WITTRAT ».

### **• Phase III (Approche conceptuelle) :**

Cette dernière comprend le projet architectural qui est une tentative pour répondre à notre problématique posée. Ce projet suit une démarche conceptuelle défini suivant les étapes suivantes :

1. L'analyse thématique des cas similaires au notre qui nous fera ressortir un programme de base pour notre projet.
2. La partie genèse qui comprend une étude approfondie du site d'intervention et une tentative d'élaboration de différents scénarios d'interventions, de ces derniers un seul sera choisie et détaillé par la suite.
3. L'élaboration du dossier d'exécution et les exigences techniques.

## **Problématique spécifique :**

Après l'Indépendance, l'Algérie possédait un riche patrimoine agroindustriel en particulier dans la production viticole qui a marqué la région de l'ouest algérien, notamment dans la commune agricole de Chaabet El Leham dans la wilaya de Ain Témouchent.

Aujourd'hui, la production viticole a presque disparu et la majorité des caves sont en état vétuste ou en ruine. Un riche patrimoine industriel qui reste mal connu et ignoré des autorités locales. Le PDAU ne propose aucun projet de récupération ou de mise en valeur hors mis l'injection de quelque habitat collectif à la place de ces caves<sup>1</sup>.

Parmi les structures industrielles rurales marquantes : La cave WITTRAT, cette ancienne cave est aujourd'hui abandonnée et en état de détérioration qui risque de disparaître et avec elle toute une histoire agricole locale. Bien que stratégiquement situé, à l'entrée de Chaabet El Leham, l'environnement urbain immédiat souffre d'une absence d'attractivité due à un manque d'équipements d'accompagnement tertiaire, ce qui nous ramène à poser la question suivante :

- **Comment peut-on contribuer à la préservation et la valorisation du patrimoine rural, en exploitant les potentialités du lieu, pour lui donner une nouvelle image dans une logique d'attractivité rurale ?**

### Hypothèses :

- l'injection d'une nouvelle fonction culturelle peut créer une centralité et une attraction pour la commune de Chaabet El Leham.
- La reconversion de la cave 1931 en un équipement de vocation culturelle peut contribuer à préserver la mémoire du lieu et donner un nouveau souffle à la cave.

### Objectifs :

- Créer une relation d'harmonie entre l'ancien et le nouveau tout en préservant la mémoire de ce lieu.
- Ouvrir l'assiette de la cave sur l'environnement urbain et au public en donnant une nouvelle fonction qui répond aux besoins de la ville.
- Sensibiliser le public de l'importance de cet héritage agroindustriel et mettre l'accent sur sa mise en valeur et préservation comme témoignage de l'histoire algérienne.
- Promouvoir la diversité et renforcer la notion des espaces publics

---

<sup>1</sup> PDAU 2020

## **Chapitre I:**

# **Approche théorique : État de l'art et définition sémantique du concept de patrimoine rural**

## Introduction.

Ce chapitre a pour but de développer le terme de recherche sur le patrimoine rural et de définir ces divers concepts tels que : Les valeurs, l'historique de la notion et les typologies du patrimoine .

### 1/ définitions du patrimoine :

Pour André CHASTEL<sup>2</sup>: « le patrimoine se reconnaît au fait que sa perte constitue un sacrifice et que sa conservation suppose des sacrifices»<sup>3</sup>.

Selon le PETIT LAROUSSE, "le patrimoine est un bien, héritage commun d'une collectivité, d'un groupe humain".

Selon Françoise CHOAY<sup>4</sup>: «l'expression qui désigne un fond destiné à la jouissance d'une communauté élargie aux dimensions planétaires et constitué par l'accumulation continue d'une diversité d'objets qui rassemble leur commune appartenance au passé: œuvres et chefs-d'œuvre des beaux-arts et des arts appliqués, travaux et produits de tous les savoirs faire des humains. »<sup>5</sup>

Donc, on peut définir le patrimoine comme étant un témoin de l'évolution de chaque société dont il combine entre l'identité, l'histoire la nostalgie la mémoire et le fonctionnement de toute communauté.

### 2/le système de valeur de patrimoine :

« Ce sont toutes les valeurs proposées par historien Aloïs Riegl dans son ouvrage « le culte moderne des monuments », et qui sont apparues avant la création de l'UNESCO. « Cette dernière a incorporé d'autres valeurs pour la sélection du patrimoine contemporain. »<sup>6</sup>

#### 2.1. Valeurstraditionelle (ALOIS RIEGL) :

*Les valeurs de remémoration (du passé) : qui sont basées sur la capacité d'un monument à évoquer, à informer ou à rappeler. Car tout objet singulier ou ordinaire du passé traversant le temps se patrimonialise. Elles comprennent deux valeurs distinctes : La valeur d'ancienneté qui refuse toute intervention ayant pour objet la modification. Et La valeur historique qui préconise l'authenticité des monuments, elle insiste sur l'état originel du patrimoine, cette valeur implique avant tout une attitude conservatrice et une opération de restauration à l'identique.*

*Les valeurs de contemporanéité (d'actualité) : qui sont basées sur le fait que tout monument ou objet et œuvre peut être considéré comme l'égal d'une création moderne et récente. A ce titre le monument doit présenter l'aspect d'une création moderne, c'est-à-dire une « parfaite*

<sup>2</sup>André CHASTEL : historien de l'art français, auteur d'une importante œuvre sur la renaissance italienne

<sup>3</sup>Dominique POULOT(1998) : Patrimoine et modernité : éditions Le Harmattan; p.09

<sup>4</sup>Françoise CHOAY : historienne des théories et des formes urbaines et architecturales.

<sup>5</sup>Françoise CHOAY, l'Allégorie du patrimoine, édition du seuil 1992,1996, 1999, nouvelle édition revue et corrigé (actualisée en 2007). p.9

<sup>6</sup>Mr HAMMA WALID, Mémoire de Magister, Intervention sur le patrimoine urbain ; acteurs et outils Le cas de la ville historique de Tlemcen, université de Tlemcen P15.

*intégrité inentamée par l'action destructrice de la nature » et comprend : La valeur d'art et La valeur d'usage qui souligne les nécessités actuelles d'utilisation du patrimoine.<sup>7</sup>*

## 2.2. Nouvelles valeurs :

***Valeurs culturelles** : L'appréciation de ces valeurs déterminera le degré d'intérêt suscité par l'objet et son environnement, l'interprétation de son caractère culturel intrinsèque et l'élaboration de politiques de traitement. La reconnaissance de la valeur universelle exceptionnelle des sites du patrimoine mondial et le traitement qui en résulte devront être définis sur la base de cette appréciation en ce qui concerne la substance historique et le potentiel archéologique.*

***Valeurs socio-économiques contemporaines**: Les valeurs d'usage renvoient à la société d'aujourd'hui et à son infrastructure socio-économique et politique. Les catégories suivantes ont été recensées : • Valeurs économiques. • Valeurs sociales. • Valeurs éducatives. • Valeurs politiques.<sup>8</sup>*

## 3. Réglementation algérienne sur le patrimoine :

Selon le journal officiel, Loi n° 98-04 relative à la protection du patrimoine culturel. La présente loi a pour objet de définir le patrimoine culturel de la Nation, d'édicter les règles générales de sa protection, sa sauvegarde et sa mise en valeur, et de fixer les conditions de leur mise en œuvre.

## 4. L'évolution du patrimoine :

L'idée du patrimoine était apparue à travers des relevés des monuments historiques en 29 av J.C par Philon de Byzance<sup>9</sup>, en 44av J.C les sénatusconsultes étaient eu ratifiés par le SENAT Romain<sup>10</sup> pour interdire la vente d'un immeuble sans son décor original réprimer le vol et le vandalisme sur les bâtiments publics et la notion de conservation d'un monument historique est née à la Renaissance en Italie.

### 4/1. La mise en valeur du patrimoine architectural :

A chaque époque il y avait un débat sur la notion de la mise en valeur du patrimoine ainsi, plusieurs tendances étaient apparues :

#### 4/1.1. La restitution stylistique :

« Restaurer un édifice,...c'est le rétablir dans un état complet qui peut n'avoir jamais existé dans un monument donné »<sup>11</sup> ce mouvement est représenté par Viollet-le-Duc<sup>12</sup>, il consiste à présenter le monument comme un spectacle par la reconstruction et non pas la restauration comme celle de la cathédrale Notre-Dame de Paris

<sup>7</sup>Amel BOUMEDIENNE. Reconnaissance patrimoniale acteurs. Représentations et stratégies. Le cas de Sidi Bel Abbes Mémoire de Magistère. Université d'Oran (USTO). 2007. Page 19.

<sup>8</sup>Alois REIGL. Le culte moderne des monuments. Site Web: <https://journals.openedition.org/socioanthropologie/5#tocfrom1n1>. Consulté le (25/10/2019).

<sup>9</sup>Philon de Byzance : est un scientifique et ingénieur grec.

<sup>10</sup>SENAT Romain : l'une des plus anciennes et pérennes institutions politiques de la Rome antique.

<sup>11</sup>Viollet-le-Duc. Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI au XVI ème siècle, tome VIII. Paris, 1875, p. 14.

<sup>12</sup> Viollet-le-Duc : architecte théoricien français connus auprès du grand public par ces restaurations de constructions médiévales, édifices religieux et château.

#### **4/1.2. Le laisser mourir :**

«Elever dans une tradition évangélique qui interprète le monde comme le signe du divin, Ruskin<sup>13</sup> voit dans la nature l'expression du Dieu.»<sup>14</sup> cette théorie s'oppose au premier mouvement de Viollet-le-Duc. Pour lui le monument historique a un cycle de vie comme un être humain et le laisser mourir lorsqu'il s'effondre.

#### **4/1.3. L'authenticité historique :**

Entre la restauration stylistique et l'abandon du monument Boito<sup>15</sup> choisit un autre courant qui représente une véritable vision historique.

La restauration d'un monument doit conserver toutes les interventions qui ont participé à la fabrication originelle du bâtiment pour garder sa valeur d'ancienneté, ça c'est par l'utilisation des différents matériaux, différentes couleurs et des signes symboliques pour marquer les dates des interventions.

#### **4/1.4.L'aménagement par éclaircissage :**

Ce mouvement était développé par Giovannoni en Italie dont il aborde la conservation par la restauration scientifique. Il favorise l'entretien et la stabilisation du bâtiment avec des techniques faisables sans perdre sa valeur historique.

Et l'idée de l'aménagement par éclaircissage résoudre les problèmes qui visent la circulation, l'hygiène, l'esthétique et l'économie on supprimant certains bâtiments pour faire ressortir les perspectives et créer des nouvelles ambiances.<sup>16</sup>

*Cet aménagement se caractérise non par l'uniformité et la régularité des voies nouvelles, mais au contraire par leur irrégularité : on démolit ici ou là un bâtiment ou un groupe de maisons en créant à la place une placette pourvue d'un jardin, petit poumon dans le quartier ancien, puis la voie se rétrécit pour s'élargir bientôt de nouveau, introduisant de la variété dans le mouvement et associant des effets de contraste au type urbain originel, qui conservera ainsi intégralement son caractère artistique et contextuel. On y aura seulement introduit un rayon de soleil, ouvert quelques nouvelles perspectives et fait respirer les vieilles maisons trop rapprochées.<sup>17</sup>*

#### **4/1.5.L'ère des chartes et des conventions : du monument au paysage culturel :**

Le concept du patrimoine culturel a commencé uniquement avec le monument mais après il est élargi pour atteindre les ensembles urbains et ruraux.

---

<sup>13</sup> John Ruskin :( 1819 1900) est un écrivain britannique aussi poète, peintre critique d'art britannique et penseur en sociologie et en architecture

<sup>14</sup> John Ruskin 22 juillet 2009 Wikipédia. L'encyclopédie libre le 09 aout 2009

<sup>15</sup> Camillo Boito : (1836-1914) écrivain et architecte italien, il est l'auteur de : Conserver ou Restaurer : les Dilemmes du patrimoine (1893)

<sup>16</sup> Magister RAHMOUN MOHAMMED

<sup>17</sup> Giovannoni, Gustavo. L'urbanisme face aux villes anciennes. Paris: Du Seuil, 1998, p. 286.

Les dégâts sur le patrimoine bâti après la première guerre mondiale étaient la cause du premier congrès international des architectes et techniciens des monuments historiques, c'est déroulé à Athènes en 1931.

La charte d'Athènes a annoncé une norme internationale pour la restauration et la mise en valeur du patrimoine bâti. Elle réaffirme des doctrines comme : «le respect de l'œuvre historique et artistique du passé, sans la proscription le style d'aucune époque»<sup>18</sup>, mais aussi elle apporte des nouveautés comme : «l'emploi judicieux de toutes les ressources de la technique moderne et que ces moyens de confortement doivent être, dans un souci de mise en valeur, dissimulés sauf impossibilité afin de ne pas altéré l'aspect et le caractère de l'édifice »<sup>19</sup>. Cette charte a traité l'anastylose qui est une technique de mise en valeur pour les sites qui sont en ruines, aussi elle a confirmé d'assurer la continuité de la vie du monument.

En 1964, la charte de Venise a pour but d'élargir la notion du patrimoine jusqu'à les monuments isolés, aussi elle invente de nouvelles modalités de mise en valeur, «la notion du monument historique comprend la création architecturale isolée aussi bien que le site urbain ou rural qui porte témoignage d'une civilisation particulière, d'une évolution significative ou d'un évènement historique»<sup>20</sup>.

En 1987, la charte de Washington a pour but de sauvegarder les villes historiques.

En 1989, l'UNESCO déclare que : «la culture traditionnelle et populaire fait partie du patrimoine universel de l'humanité»<sup>21</sup>, cette recommandation son but est d'intégrer l'héritage immatériel dans le patrimoine matériel.

En 1972, la convention concernant la protection du patrimoine mondial culturel et naturel doivent le premier instrument international à protéger ensemble le patrimoine culturel et naturel, mais jusqu'en 1992 la notion du paysage est ajoutée au patrimoine culturel.

## 4.2. En algerie :

L'idée du patrimoine a été introduite au XIX ème siècle avec la colonisation de ce territoire dans une société qui pense son espace et ses repères différemment. Les biens immobiliers ou fonciers recevaient un classement de la part de leurs propriétaires les faisant accéder au statut de biens "hbous"<sup>22</sup>. Donc dès l'année même de la prise d'Alger, ces derniers sont devenus propriété de l'état, mais la volonté de sauvegarder et de conserver le patrimoine monumental de l'Algérie, tant antique qu'arabe, s'exprime clairement seulement à partir de 1880.

En 1930, Stéphane GSELL inspecteur des Antiquités et des Musées de l'Algérie, dans son discours d'ouverture au 5ème congrès international d'archéologie tenu à Alger il s'exprime ainsi :

<sup>18</sup>«La Charte d'Athènes pour la Restauration des Monuments Historiques. »Premier congrès international des architectes et techniciens des monuments historiques. Athènes, 1931, p.01.

<sup>19</sup> Idem

<sup>20</sup> «La charte de Venise sur la Conservation et la Restauration des Monuments et des Sites ». Iie Congrès international des architectes et des techniciens des monuments historiques. Venise, 1964, article 1.

<sup>21</sup> UNESCO. «Recommandation sur la sauvegarde de la culture traditionnelle et populaire». Conférence générale de l'Organisation des Nation Unies pour l'éducation, la science et la culture. Paris, 1989.

<sup>22</sup>Hbous : (en arabe : الحبوس) est une institution du droit musulman d'après laquelle le propriétaire du bien le rend inaliénable pour en affecter la jouissance au profit d'une œuvre pieuse ou d'utilité générale, immédiatement ou à l'extinction de dévolutaires intermédiaires.



*Latins, héritiers de Latins sur cette terre, nous avons le devoir de recueillir et de conserver les plus précieux témoignages de la grande œuvre de nos devanciers vous jugerez si l'œuvre qui se poursuit en Algérie depuis un siècle a su profiter des leçons de Rome, et surtout si elle s'assure un avenir meilleur et plus durable.*<sup>23</sup>

## 5. Les types du patrimoine :

Les formes de patrimoine citées ci-dessus peuvent être réparties en deux catégories :

### 5/1. Patrimoine immatériel :

L'UNESCO en 2003 a donné la définition suivante « On entend par patrimoine culturel immatériel les pratiques, représentations, connaissances, expressions et savoir-faire ainsi que les instruments, objets, artefacts et espaces culturels qui leur sont associés... Ce patrimoine culturel immatériel transmis de génération en génération, est recréé en permanence par les communautés et groupes en fonction de leur milieu, de leur interaction avec la nature et leur histoire, et leurs procure un sentiment d'identité et de continuité, contribuant à promouvoir le respect de la diversité culturelle et la créativité humaine ».

### 5/2. Patrimoine matériel :

#### 5/2.1 patrimoine matériel mobilier :

« Dans la catégorie des biens mobiliers rentrent les objets ayant une valeur historique et scientifique comme les fouilles archéologiques, les œuvres d'art et les objets ethnographiques. »<sup>24</sup>

#### 5/2.2 patrimoine matériel immobilier :

« ... présentant une valeur nationale et/ou universelle exceptionnelle du point de vue de l'histoire, de la science ou de l'art, tels que : les sites et monuments et les ensembles historiques. »<sup>25</sup>

#### 5/2.2.1 patrimoine architectural :

**Archéologique** : Il est constitué par tous les vestiges matériels de l'existence de l'humanité

**Parcs et jardins** : Une composition architecturale et végétale qui, du point de vue de l'histoire ou de l'art, présente un intérêt public.

**Monumental** : Ensemble des monuments détenus par l'Etat.

**Industriel** : Ensemble des bâtiments et outils de production hors service ayant un intérêt culturel et technique particulier.

**Urbain** : est défini comme un ensemble formé par les édifices monumentaux et l'architecture banale qui l'enserme – notamment les habitations.

---

<sup>23</sup> Nabila OULEBSIR. Le patrimoine en Algérie. Paris : Editions de la maison des sciences de l'homme. 2004. page 17.

<sup>24</sup>unesco.org

<sup>25</sup>Ibid

**Rural** : l'ensemble des biens culturels matériels et immatériels, ainsi que le patrimoine naturel, transmis entre les générations en milieu rural.

## 6. Patrimoine rural :

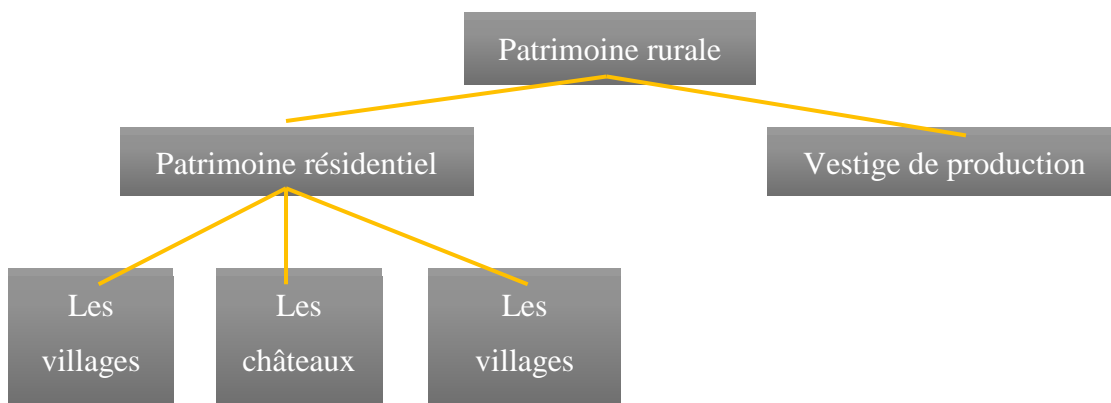
Entre tous les problèmes de la sauvegarde, de la conservation et de la mise en valeur des ensembles historiques, la question des villages est l'un des plus difficiles à résoudre. Cela peut sembler paradoxal car il s'agit d'agglomérations composées de constructions d'une taille modeste, dont la structure est simple et les fonctions limitées.<sup>26</sup>

### 6.1. Définition du patrimoine rural :

« Le patrimoine rural constitue à la fois de l'habitat et des monuments, des paysages et des produits, des savoir-faire et des pratiques, des œuvres d'art et des manifestations sociales et culturelles. »<sup>27</sup>

Donc, on peut définir le patrimoine rural comme étant un héritage d'un ensemble de biens matériels et immatériels qui sont liés à la nature, l'agriculture, la culture, les arts, le savoir-faire et l'architecture.

### 6.2 Type du patrimoine rural :



### 6.3. Emergence du patrimoine rural :

L'idée du patrimoine rural connaît des évolutions intenses après la seconde guerre mondiale en raison de leur intérêt pour développer les bâtiments les plus modestes.

*Jusque dans les années quarante, la notion de patrimoine englobait uniquement l'ensemble des grands monuments. C'est après la Seconde Guerre mondiale que les secteurs sauvegardés ont été développés et que l'on s'est intéressé aux bâtiments plus modestes. Progressivement le souci du patrimoine rural s'est également imposé et a été incorporé dans cette définition plus large qui voit le patrimoine comme l'ensemble des biens matériels et immatériels à caractère naturel, culturel et architectural, que nous transmettons aux générations futures. C'est, dans cette notion plus large du patrimoine, au patrimoine rural en tant qu'outil pour le développement local et durable.<sup>28</sup>*

<sup>26</sup>Yvo J.D. PEETERS : L'ARCHITECTURE RURALE, ELEMENT D'EQUILIBRE NECESSAIRE D'UNE POLITIQUE GLOBALE DE PROTECTION DU PATRIMOINE p145

<sup>27</sup>Isac, CHIVA. UNE POLITIQUE POUR LE PATRIMOINE CULTURAL, Rapport présenté à M.Jacus TPUBON Ministre de la culture et de la francophonie. s.l. L'école des Hautes Etudes en Science Sociales, Avril 1994. 02 p.,02/11/2019\* 17.19

<sup>28</sup>Karima, MESSAOUDI. Le patrimoine rural comme outil du développement local et durable. 30 08 2009, El Watan.

## 6.4. La valeur du patrimoine rurale :

Les paysages ruraux sont une composante essentielle du patrimoine de l'humanité. Ils sont également l'un des types les plus répandus de paysages culturels vivants.

« Les changements intervenus dans les techniques agricoles entraînent des modifications dans la structure du village et dans ses constructions. »<sup>29</sup>

*L'avènement de la notion de patrimoine immatériel, qui vise à faire le pont avec le patrimoine matériel, invite à les considérer comme unis dans une étroite interaction, l'un se construisant par rapport à l'autre. L'immatériel construit le matériel et, en même temps, le matériel incarne et exprime des valeurs immatérielles.*<sup>30</sup>

### 1. Les raisons économiques :

Le patrimoine constitue de plus en plus un domaine dont l'intérêt économique grandit, à mesure que grandit la recherche de ressources économiques nouvelles, aujourd'hui il constitue une ressource mobilisable pour promouvoir le développement des territoires par la création des activités, des revenus et des emplois.

### 2. Les raisons touristiques:

Le patrimoine est la matière première, la pierre angulaire du tourisme culturel, il contribue sans conteste à l'attrait touristique d'une localité, ce qui pourrait générer des retombées économiques considérables. Aujourd'hui pour X. Greffe, le tourisme culturel est un espoir pour bien des territoires qui souhaitent faire de la valorisation de leur patrimoine, un levier concret de création d'emploi.

### 3. Les raisons sociales et culturelles :

Le patrimoine ne contribue pas seulement au plaisir esthétique et à la qualité de la vie, il relie et ancre une population dans son histoire, ses racines et donne du sens au territoire. Il est un des éléments constitutifs de l'identité locale et du sentiment d'appartenance, moteur de citoyenneté et de solidarité.

## 6.5. Quelles sont les principales voies pour la conservation de l'architecture rurale ?

« Le principe de la conservation globale est maintenant adopté dans le domaine urbain, il faut aussi l'appliquer à la conservation du patrimoine architectural rural. »<sup>31</sup>

-Trouver de nouvelles fonctions pour les villages anciens pour assurer le développement. C'est l'occasion d'affirmer la continuité culturelle de la nation, dans un ensemble vivant.

-Assurer la conservation des monuments d'architecture populaires considérés seulement comme des documents ethnographiques, « embaumés » pour ainsi dire. Il s'agit de conservation au sens muséal, mais l'objet conservé est coupé de la vie.

## 7. patrimoine industriel rural :

### 7.1. Définition de cave de vinification :

<sup>29</sup>Yvo J.D. PEETERS : L ' ARCHITECTURE RURALE, ELEMENT D'EQUILIBRE NECESSAIRE D'UNE POLITIQUE GLOBALE DE PROTECTION DU PATRIMOINE p147

<sup>30</sup>[Herzfeld, 2004] :Introduction. Du matériel à l'immatériel. Nouveaux défis, nouveaux enjeux Laurier Turgeon Dans Ethnologie française 2010/3 (Vol. 40), pages 394.

<sup>31</sup>Yvo J.D. PEETERS : L ' ARCHITECTURE RURALE, ELEMENT D'EQUILIBRE NECESSAIRE D'UNE POLITIQUE GLOBALE DE PROTECTION DU PATRIMOINE p149

**Cave** : le mot "cave" peut désigner deux choses différentes : il peut s'agir à la fois d'une cave à vin, que l'on retrouve aussi bien chez les professionnels que chez les particuliers, et d'une cave coopérative, association de viticulteurs fondée sur une entraide technique et financière<sup>32</sup>

**Viticulture** : ensemble des techniques permettant de cultiver la vigne pour produire du vin<sup>33</sup>.

**Vinification** : Ensemble des techniques mises en œuvre pour transformer le raisin ou le jus de raisin en vin<sup>34</sup>.

## 7.2. Aperçue historique sur les caves :

**Début de la viticulture** : la vigne est un arbre qui fait partie des vitacées, qui nécessite de la lumière et de la chaleur. Elle s'étend sur plusieurs mètres utilisant les supports qu'elle rencontre, mur, arbre, Rocher, ... L'homme l'a sélectionné par ces caractères très intéressants : arômes, goûts, couleurs, ...<sup>35</sup>

| Période                           | Faits marquants   |
|-----------------------------------|---|
| <b>Préhistoire</b>                | Les hommes préhistoriques cueilleurs/chasseurs consomment des Raisins, comme d'autres baies.  |
| <b>Avant 4000 ans 7000 av. JC</b> | 7000 av. JC, en Iran, traces d'un vin dans une jarre.<br>6000 av. JC, En Arménie, traces d'un complexe de vinification (Pressoir + cuve fermentation en argile),<br>raisins <i>Vitis vinifera Silvestri</i> |

<sup>32</sup> Le dico du vin

<sup>33</sup> Larousse. Dictionnaire de français.

<sup>34</sup> Ibid

<sup>35</sup> Article de l'histoire mondiale du vin. Ecole du vin : MUSCADELLE.

|  |  |
|--|--|
| <p><b>Antiquité</b></p> <p><b>Entre 4000 ans av. JC à + 400 AP. JC</b></p>             | <p>4000 av. JC : Traces de vinification en Géorgie et en Arménie 2500 av JC : mésopotamiens (Irak aujourd'hui), développent la Culture de la vigne av.</p> <p>1200 av. JC Egyptiens, Phéniciens (Liban, Syrie et Palestine d'aujourd'hui) et grecs développent le commerce.</p> <p>1000 av. JC : apparition de la vigne cultivée en Rome Antique, en Afrique du Nord, en Espagne et dans le Sud de la France. 100 à 500 AP. JC expansion très forte vignoble par les Romains en Europe du Nord. Le vin est vinifié dans des cuves ouvertes creusées dans la roche ou Dans des cuves d'argile. Il est conservé dans des jarres puis des Amphores (2 anses).</p> |
| <p><b>Moyen-âge</b></p> <p><b>400 à 1400 AP. JC</b></p>                                | <p>Europe : Invasion Barbares, la culture de la vigne se réfugie dans les Abbayes. La barrique et les cuves en bois remplacent les amphores.</p> <p>Moyen-Orient : l'essor de la religion musulmane met un frein à L'élaboration de vin dans ces régions.</p>  |
| <p><b>Renaissance</b></p> <p><b>Epoque moderne</b></p> <p><b>De 1492 à 1792</b></p>    | <p>Réformes religieuses/ Périodes des grandes découvertes : Beaucoup d'échanges commerciaux, les Anglais, les Hollandais, les Espagnols, les Portugais et les Français diffusent la culture de la Vigne aux nouveaux pays avec qui ils commercent ou colonisent.</p>   |
| <p><b>Epoque Contemporaine</b></p> <p><b>Ancienne</b></p> <p><b>de 1792 à 1962</b></p> | <p>De 1792 à 1850 la culture de la vigne est intense sur les pays Contemporaine Méditerranéens, les vins bordelais et bourguignons sont très Renommés :</p> <p>1850 : oidium</p> <p>1870 : phylloxera</p> <p>1780 : mildiou</p> <p>1900/1911 : crise de surproduction, émeutes dans le Sud de la France et en Champagne</p> <p>1930/1962 : essor de la coopération, création des AOC pour protéger Et relancer le vignoble très touché, appauvrissement de la Biodiversité des cépages.</p> <p>1962 : Rapatriement des viticulteurs algérois en France</p>   |
| <p><b>Epoque Contemporaine</b></p> <p><b>Actuelle</b></p> <p><b>De 1962 à 2011</b></p> | <p>1962 à 1980. Période de production de masse, valorisation des Cépages gros producteurs et résistants.</p> <p>1980 à 2011 : Développement des vignobles du nouveau monde, Prise en compte plus grande de la qualité (progrès techniques), Standardisation des goûts,</p>   |

|  |   |
|--|---|
|  | production mondialisée de vins de qualité En bouteille, |
|--|---|

Tableau 01: l'apparition du vin et la naissance des caves de vinification <sup>36</sup>  
 Source : Article de l'histoire mondiale du vin. École du vin : MUSCADELLE.

## 8. La culture de la vigne en Algérie :

*L'histoire viticole algérienne a connu deux grandes époques. La première remonte à l'antiquité, phénicienne puis romaine. La deuxième, plus longue et plus marquante, est celle de la colonisation française.*

*Durant la période coloniale (1830-1962), la viticulture était pratiquée sur une grande partie du territoire algérien et elle dominait dans l'Ouest (Mostaganem, Oran, Aïn Témouchent, Tlemcen). Les plaines de la Mitidja et de Bône, très fertiles, se prêtaient à toutes les cultures.<sup>37</sup>*

*La culture de la vigne a été développée en Algérie par la colonisation française. À l'indépendance, en 1962, le vignoble algérien, à destination vinicole, couvrait plus de 350 000 ha dont l'essentiel de la production était écoulé en France. Sur le territoire de la future wilaya de Mostaganem (2269 km<sup>2</sup>), 49030 ha étaient alors couverts de vignes, en particulier sur le plateau de Mostaganem.*

*La perte du marché français à la fin des années 1960 a provoqué une réduction très forte du vignoble. Ce déclin n'a fait que s'aggraver jusqu'aux mesures adoptées en 2000 pour soutenir l'agriculture.*

*Les résultats mettent en évidence un effondrement des superficies entre 1958 et 1983. Le vignoble s'est encore rétracté entre 1983 et 2017, date à laquelle il ne couvre que 6190 ha. Mais l'examen des parcelles présentes en 1983 qui ont disparu en 2017, confirme que le déclin du vignoble a été maximal à la fin des années 2000.*

*L'évolution du vignoble s'est également traduite par une profonde mutation spatiale. Les communes du plateau de Mostaganem et plus encore des plaines des Bordjias ont subi des pertes relatives considérables. Au contraire, les vignes ont mieux résisté dans les communes littorales du nord et les superficies ont même augmenté entre 1983 et 2017 dans certains secteurs des monts du Dahra.*

*Malgré le regain récent, l'avenir du vignoble reste incertain dans un pays où la religion interdit la consommation de vin et juge sévèrement sa production.<sup>38</sup>*

## 9. étapes de la Production du Vin :

<sup>36</sup>Article de l'histoire mondiale du vin. École du vin : MUSCADELLE.

<sup>37</sup>Analyse spatiale diachronique de l'occupation du vignoble algérien depuis 60 ans : cas de la wilaya de Mostaganem Diachronic spatial analysis of the occupation of the Algerian vineyard over the past 60 years: case of the Wilaya of Mostaganem Nabila Caïd, Mustapha Chachoua et Faouzi Berrichip02

<sup>38</sup>Analyse spatiale diachronique de l'occupation du vignoble algérien depuis 60 ans : cas de la wilaya de Mostaganem Nabila Caïd, Mustapha Chachoua et Faouzi Berrichi p. 53

La fabrication du vin se déroule en cinq grandes étapes pour réaliser de différents types, ces étapes sont essentiellement les mêmes à quelques exceptions près :

***Récolte ou vendanges :***

Cette expression désigne la récolte des raisins lorsqu'ils arrivent à leur maturité. Une combinaison de science et de dégustation est souvent utilisée pour déterminer le moment idéal pour les vendanges. Les vendangeurs s'activaient entre les rangs serpette à la main.



Figure 1: Vendanges à la ferme CARREGA (Rio Salado)<sup>39</sup>

***Broyage et pressage :***

*Le traditionnel piétinement des raisins ou le pressage mécanique. Toutefois, il faut noter que le broyage ne suit pas nécessairement les vendanges. Parfois, les viticulteurs choisissent de porter à la fermentation des grappes de raisins entiers non écrasés, de sorte à profiter du poids naturel des raisins et déchirent les peaux des raisins non écrasés, avant le pressage.*

*Jusqu'au broyage et la pression, les étapes pour faire le vin blanc et le vin rouge sont essentiellement le même. Cependant, si un viticulteur doit faire du vin blanc, il pressera rapidement, juste après le broyage, pour séparer le jus des peaux.*



<sup>39</sup> <http://amicaleduriosalado.com/>



Figure 2: presseoir mécanique<sup>40</sup>



Figure3 : Presseoir le traditionnel piétinement des raisins.<sup>41</sup>



Figure 4: canal du jus de raisin vers les cuves<sup>42</sup>

### **Fermentation :**

<sup>40</sup> Prise par l'étudiante BENSABEUR Fatiha Feriel

<sup>41</sup> Photo prise par l'auteur

<sup>42</sup> Photo prise par l'auteur



*De façon naturelle, le jus commence à fermenter naturellement dans les 6 à 12 heures qui suivent son extraction, sous l'effet des levures sauvages dans l'air. Dans des cuves<sup>43</sup> propres, cette fermentation naturelle est très prisée. Cependant, pour différentes raisons, une fois que la fermentation commence, il continue normalement jusqu'à ce que tout le sucre soit converti en alcool et qu'un vin sec soit produit. La fermentation peut exiger de dix jours à un mois, voire plus. On distingue deux types de fermentation : la fermentation alcoolique et la fermentation Malo lactique.*



Figure 5: cuve de la cave de Chaabet El leham<sup>44</sup>

### **Clarification :**

*Le but de la clarification est d'ôter tous les déchets et résidus du vin, avant son embouteillage. La première méthode consiste à utiliser un filtre qui va retenir les débris, la seconde méthode consiste à introduire dans le vin des substances qui vont adhérer aux aliments solides indésirables et les forcer à se poser dans le fond de la cuve.*

### **Vieillessement et Embouteillage :**

*Après la clarification, le viticulteur a le choix entre embouteiller un vin immédiatement, ou lui donner un vieillissement supplémentaire. Le vieillissement peut être fait dans la bouteille, dans des réservoirs en acier inoxydable ou céramiques, ou dans des barils en bois.<sup>45</sup>*

<sup>43</sup>Les cuves à vin : Un récipient sous forme carrée, cylindrique, conique ou ovoïdale, elles sont utilisées pour la vinification, l'élevage du vin et son stockage, elles peuvent être ouvertes ou semi-ouvertes pour les vinifications, et fermées pour le stockage.

<sup>44</sup> Prise par BENDISARI Mama

<sup>45</sup>Les étapes de la Production du Vin 01/04/2014 Actus Vins

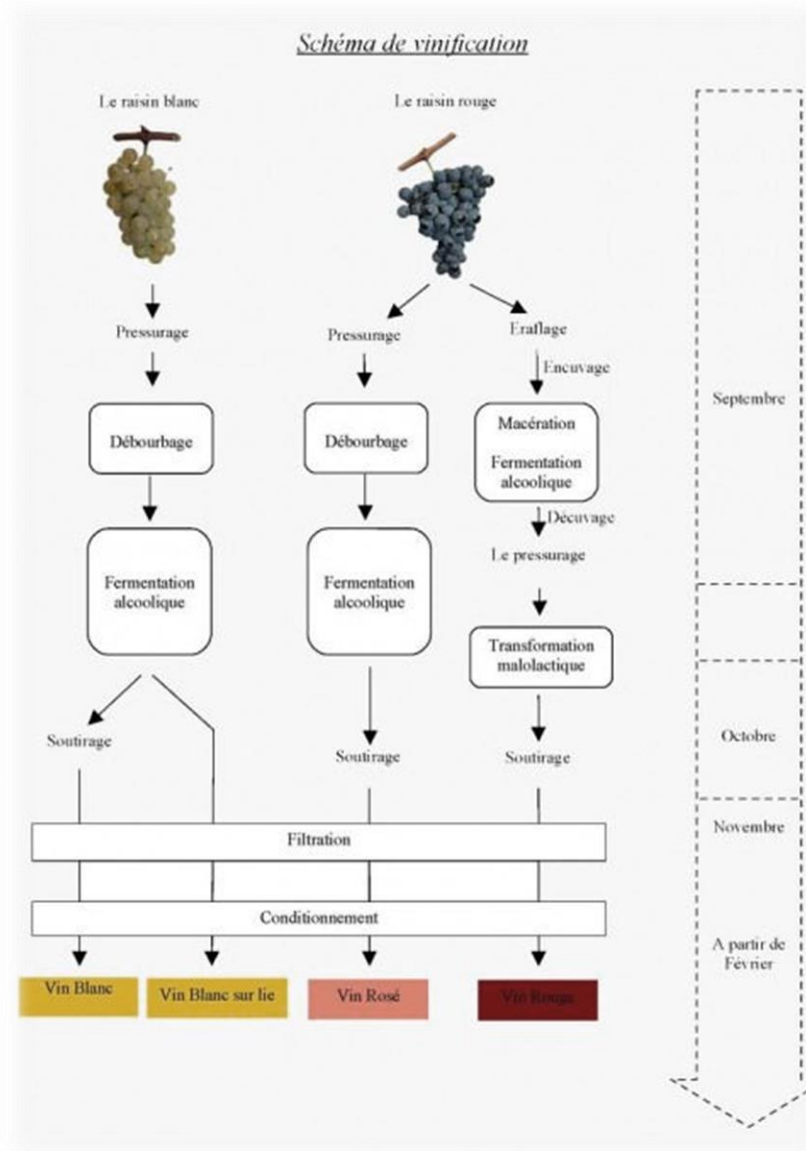


Figure 6: schéma de vinification <sup>46</sup>

## 10. Le tourisme rural :

### 10.1 Définition du tourisme rurale :

Il n'existe pas une seule et unique définition du tourisme en espace rural, en effet on peut la caractériser comme suit :

*Le tourisme rural contribue à un rapprochement ville-campagne. Il s'agit d'un échange entre la ville qui, elle, offre un potentiel de touristes prêts à découvrir les attraits campagnards et le monde rural qui, lui, va leur donner la possibilité de contact intense avec la nature par la participation à la vie de la communauté village . <sup>47</sup>*

<sup>46</sup> Pinterest.fr

<sup>47</sup>VOUILLAMOZ, E. (1990) : Tourisme rural en Valais, [Sierre] : [Ecole suisse de tourisme], p.3

*Le tourisme rural est une forme de tourisme alternatif qui prend ses racines au cœur des campagnes. Il s'inscrit dans le même contexte que les pratiques touristiques émergentes que sont le tourisme durable et écoresponsable et qui reflètent une prise de conscience de nos modes de vie.*<sup>48</sup>

Le tourisme rural joue un rôle essentiel en ce sens qu'il permet une intégration plus parfaite et plus intime du touriste. Les vacances à la campagne ne sont plus synonymes de vacances au rabais mais correspondent réellement à un nouvel état d'esprit, à une nouvelle forme de demande touristique.

## 10.2 Les premières formes de loisirs en milieu rural français :

*Durant tout le XIX<sup>ème</sup> siècle on assiste à une véritable découverte de la campagne française par les cercles intellectuels. La campagne devient le décor ou le sujet de nombreux romans, tableaux ou études scientifiques. C'est ainsi que peu à peu se constituent les premiers flux de visiteurs allant des monuments aux sites naturels et créant ainsi le « tourisme de passage ». De plus, certaines campagnes ayant vu ses habitants émigrer très tôt vers les grandes villes deviennent les lieux de villégiature de ces mêmes personnes.*

## 10.3 Comment les stratégies touristiques se sont-elles appuyées sur les spécificités rurales pour attirer des visiteurs ?

*De nos jours, c'est le Plan départemental pour le développement touristique 2007-2013<sup>49</sup> en cohérence avec le Programme européen et national pour le développement rural 2007-2013 et avec le Plan régional pour le développement durable – qui souligne le besoin de valoriser le patrimoine territorial en se servant du tourisme comme instrument pour véhiculer des activités innovantes, créer des opportunités de travail, introduire la modernisation des infrastructures, la qualité des services touristiques (comme la présence de centres d'informations) et créer des produits touristiques qui puissent caractériser le département, devenir une sorte d'identité du terroir.*<sup>50</sup>

*Alina Strugut<sup>51</sup> a fait une recherche ethnographique du TR à Gura Rîului (pendant les étés 2009-2010). Elle a vécu sur place et participé aux activités quotidiennes des dix familles qui ont construit une pension touristique, et elle a conduit 24 entretiens détaillés avec des villageois et les autorités locales. Elle a également réalisé 21 entretiens avec les autorités nationales et européennes.*<sup>52</sup>

<sup>48</sup> doublesens.fr Qu'est-ce que le tourisme rural ? Publié le : 25 février 2020.

<sup>49</sup> conseil général Maramure – Consiliul Judeean Maramures, Dezvoltare turismului în Județul Maramure, (document de programmation – document de planification), octobre 2006.

<sup>50</sup> Le tourisme rural en Europe de l'Est : un levier du développement local Francesca Regoli, Alina Strugut Dans Pour 2013/1 (N° 217), p11.

<sup>51</sup> Directrice de recherche à Motivbase Inc.

<sup>52</sup> Le tourisme rural en Europe de l'Est : un levier du développement local Francesca Regoli, Alina Strugut Dans Pour 2013/1 (N° 217), p04

*AlinaStrugut : En 2009, la petite région de MarginimeaSibiului, a reçu la Pomme d'or<sup>53</sup> Fondé en 1970, le Prix Golden Apple est une récompense... du tourisme, gagnant ainsi une visibilité mondiale de son capital naturel, culturel et social. Cette richesse est engendrée par les pratiques des exploitations agricoles de subsistance, reconnues pour leur capacité à maintenir les ressources écologiques et économiques, ainsi que la diversité culturelle de leur territoire. MarginimeaSibiului fait partie du troisième plus grand site Naturel 2000 grâce à sa riche biodiversité.<sup>54</sup>*



*Figure 7 : la petite région de MarginimeaSibiului<sup>55</sup>*

---

<sup>53</sup>Fondé en 1970, le Prix Golden Apple est une récompense attribuée par la Fédération internationale des journalistes et écrivains du tourisme. Il est décerné à une organisation, un site ou une personne pour montrer les efforts effectués dans la promotion et l'élévation du niveau du tourisme.

<sup>54</sup> Le tourisme rural en Europe de l'Est : un levier du développement local Francesca Regoli, AlinaStrugut Dans Pour 2013/1 (N° 217),p06

<sup>55</sup> <https://christiantour.ro>

## **Chapitre II:**

**Approche Analytique : Analyse**

**urbaine et définition de la**

**problématique spécifique**

## Introduction :

Dans ce chapitre on analyse profondément notre périmètre d'étude qui fait partir de la commune de Chaabet El Leham , puis le délimitation de notre zone d'analyse urbaine et effectuer la lecture des instruments d'urbanisme pour pouvoir ressortir les besoins et les problèmes, afin de parvenir à une meilleure stratégie d'intervention.

### 1. Motivation du choix de l'étude :

Après les recherches que nous avons mené, sur notre thème « le patrimoine industriel rural » et son évolution en Algérie depuis la colonisation jusqu'à nos jours, nous avons choisi de nous intéresser au patrimoine agricole et plus précisément à la viticulture. Aujourd'hui le paysage rural algérien comporte plusieurs de ces vestiges industriels en particulier des caves de vin fortement présentes dans la région ouest Algérien. Nous avons visité plusieurs sites dans les communes d'Ain Témouchent tel que el Mallah, Sidi Ben Aada Chaabet El Leham, et notre choix s'est porté pour la commune de Chaabet El Leham. Notre choix s'est porté sur la cave de WITTRAT située dans la ville de Chaabet El Leham et ceci en raison de sa situation stratégique, à l'entrée de la commune. Cette ancienne cave fait partie de la mémoire industrielle rurale de la commune de Chaabet El Leham elle englobe des valeurs architecturales importantes et nécessite une protection et une valorisation.

### Présentation de la commune de Chaabet El Leham :

« *Chaabat El Leham, anciennement Chabat El Leham (entre 1874 et 1901) et Laferrière (entre 1901 et 1964), est une commune algérienne de la wilaya d'Ain Témouchent, située à 5 km au nord-est d'Ain Témouchent et à 65 km d'Oran, elle s'étale sur une surface de 666,2 km<sup>2</sup>.* »<sup>56</sup>



Figure 8: Localisation de la commune dans la wilaya d'Ain Témouchent<sup>57</sup>.

## 2.1 Aperçu historique de Chaabat El Leham :

Avant la commune, le centre de colonisation Chabat el Leham, qui signifie « "le ravin de la chair" en arabe, fait référence au souvenir, et aux traces, de restes humains, suite à une

<sup>56</sup>Article l'histoire de Chaabat -el- leham ex ; laferriere wilaya de Ain temouchent ALGERIE p01 mars 2013

<sup>57</sup>Idem

défaite meurtrière d'une colonne espagnole en 1543. »<sup>58</sup> Mais certains historiens affirment que cecombat aurait eu lieu près de l'oued Isser.

« Le nom de la commune est constitué de la base d'une chaâba dans un oued (petit fleuve) sortie du village vers hamambouhadjar à 500 m, issu de l'arabe signifiant « ravin ou ravine », et du composant el-leham, signifiant « la chair ( viande ) », issu également de l'arabe. Le nom complet de la localité signifie donc : Chaabat El Leham « ravin de la chair ». »<sup>59</sup>

La municipalité de Chaabat el leham a été créée par un décret gouvernemental le 29 septembre 1874, d'une superficie de 2 600 hectares. Au début du 16ème siècle, la région allait être la dernière demeure de l'ainé des Barberousse, le guerrier Arroudj qui fut exécuté près de Chabat El Ham. Après l'attaque, sans succès, d'ORAN, tenue par les français, du 3 au 8 mai 1831 par l'Émir ABD EL KADER, il s'en suivi une période de 17 ans de lutttes.

Le village-centre est fondé par un décret du 29 septembre 1874 sous le nom de Chaabat el Leham<sup>2</sup>, sur le territoire de la commune mixte d'Aïn Témouchent, et « sur un plateau... un banc épais de calcaire entremêlé de tuf poreux et de roches basaltiques désagrégées. »<sup>60</sup>

« Il est érigé en commune de plein exercice en 1885, et son territoire, agrandi d'une partie des douars de Souf el Tell et de Geddara, passe à 7 775 hectares<sup>4</sup>. En 1903, Chaabat El Leham prend le nom de Laferrière, d'après Edouard Laferrière (1841-1901, jurisconsulte français et gouverneur général de l'Algérie de juillet 1890 à 1900) jusqu'à 1964, après l'indépendance de 1962. »<sup>61</sup>



Figure 9 : vue aérienne de Chaabat el leham n01 <sup>62</sup>

<sup>58</sup> "Aïn Témouchent de ma jeunesse", par Louis ABADIE, p.129).

<sup>59</sup>Toponymie algérienne des lieux habités (les noms composés), Alger, Épigraphe, 1993, p. 92-93

<sup>60</sup>Rapport au préfet d'Oran du 20 mars 1874, cité par Louis Abadie, op. cit., p. 129

<sup>61</sup>« Tableau général... des communes de plein exercice, mixtes et indigènes des trois provinces (territoire civil et territoire militaire) » sur gallica.bnf.fr (consulté le 9 décembre 2013)

<sup>62</sup>sgranger.pagesperso-orange.fr





Figure 10 : vue aérienne de Chaabat el leham n02<sup>63</sup>

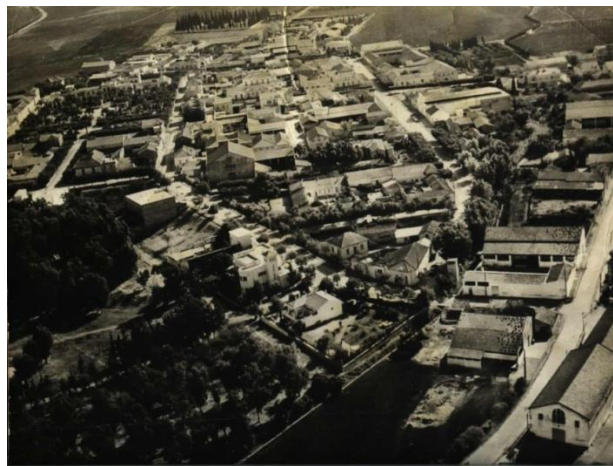


Figure 11 : vue aérienne de Chaabat el leham n03 <sup>64</sup>

## 2.2 La viticulture dans la région d'Aïn Témouchent (Chaabet El Leham) :

La ville d'Aïn Témouchent a toujours développé grâce à un riche terroir agricole, une relation assez forte avec son espace rural. L'occupation de ce terroir par les hameaux, les fermes et les grandes propriétés a structuré fortement l'espace durant les siècles passés. Au cours de plus d'un siècle d'histoire, avec une alternance de heurts et de malheurs, la culture de la vigne a pris de plus en plus d'importance.



Figure 12 : cave de vinification



Chaabet el Leham<sup>65</sup>

<sup>63</sup> Idem

<sup>64</sup> sgranger.pagesperso-orange.fr

<sup>65</sup> Prise par BENDISARI Mama



« En 1830, le vignoble existait certes, mais on cultivait surtout la vigne donnant le raisin de table, le vin n'étant que peu consommé car déconseillé par la religion musulmane.....Il a fallu attendre 1875, année au cours de laquelle le vignoble français fut décimé par le phylloxéra pour que la production connaisse un haut niveau de développement aux mains des colons.»<sup>66</sup>

« En 1930, le vignoble occupait 3.744 hectares ; en 1935 les superficies s'élevaient à 4.326 hectares pour atteindre en 1940, 4.727 hectares....En 1953, la commune d'Aïn Témouchent s'agrandit et les terres plantées en vignes couvrent 6.149 hectares qui sont la propriété de 132 récoltants. La production s'élevait à 357.082 hectolitres de vin.»<sup>67</sup>

« En 1962, le système de culture témouchentois reposait essentiellement sur une spéculation : le vignoble représentait 60 000 hectares, produisait quelques 4 000 000 de quintaux et occupait environ 20 000 employés permanents. Ce qui plaçait la région à la tête de la viticulture algérienne, avec une production qui représentait 25 % de la production nationale et 40 % des productions vitivinicoles de l'Ouest algérien. »<sup>68</sup>

Après l'indépendance, une culture en crise : le vignoble et ses formes résiduelles :

« La France dressait des obstacles de toutes sortes à l'importation des vins algériens. Les ventes portaient sur des quantités décroissantes d'année en année. En 1971, à la suite du conflit pétrolier les achats français sont totalement arrêtés. L'Algérie se lance alors dans une politique d'arrachage systématique du vignoble.....Les infrastructures vinicoles ont connu dans leur majorité le même sort : des 300 caves en 1962, il ne reste plus que 30 caves en 1998. Par ailleurs, les emplois dans l'agriculture, quel que soit leur degré de qualification, sont dévalorisés par rapport à ceux des autres secteurs. »<sup>69</sup>

## 2.3 Présentation de la cave 1931 :

### 2.3.1 Situation géographique :

La cave se situe à l'est de la commune de Chaabat el leham, sur la route nationale n108.

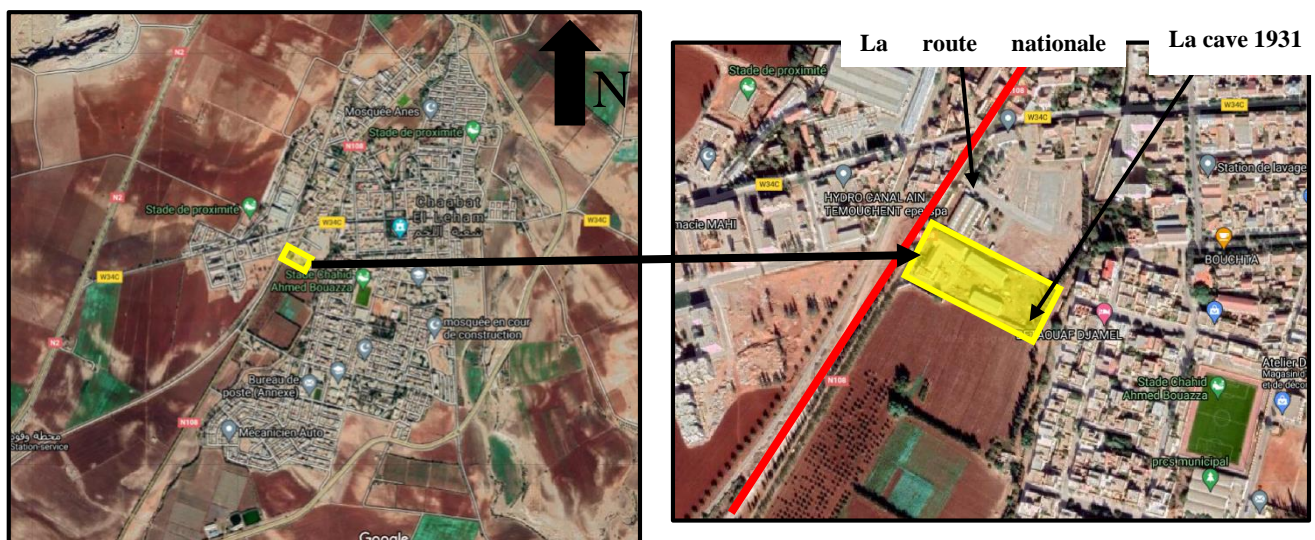


Figure 13: Situation de la cave par rapport à la commune de Chaabat el leham

<sup>66</sup> La viticulture dans la région d'Aïn Témouchent : les conditions d'une tentative de résurgence Zohra Bensafir Bouziane p.03

<sup>67</sup> La viticulture dans la région d'Aïn Témouchent : les conditions d'une tentative de résurgence Zohra Bensafir Bouziane p.04

<sup>68</sup> La viticulture dans la région d'Aïn Témouchent : les conditions d'une tentative de résurgence Zohra Bensafir Bouziane p.12

<sup>69</sup> Idem p19

### 2.3.2 Aperçu historique sur la cave :

La cave de Chaabet el leham construite en 1931 donne sur la route nationale n108 fait partie du secteur n24 à proximité des terres viticoles. La cave appartenait à un colon français qui faisait la production de deux types de vins : rouge et blanc, elle est d'une surface de 1050 m<sup>2</sup> dans un terrain 10200m<sup>2</sup>. Sous forme d'un hangar comprenait une imposante batterie de 28 cuves surélevées sur des poteaux pour la vinification et le stockage.

La cave a été abandonnée après l'indépendance en 1962 elle est devenue la propriété de l'état.

En 2008 un commandant a voulu recommencer la production du vin il a commencé la restauration et il a rajouté de grands hangars le premier est d'une surface de 700 m<sup>2</sup> et le deuxième de 500 m<sup>2</sup> mais le projet a été refusé.

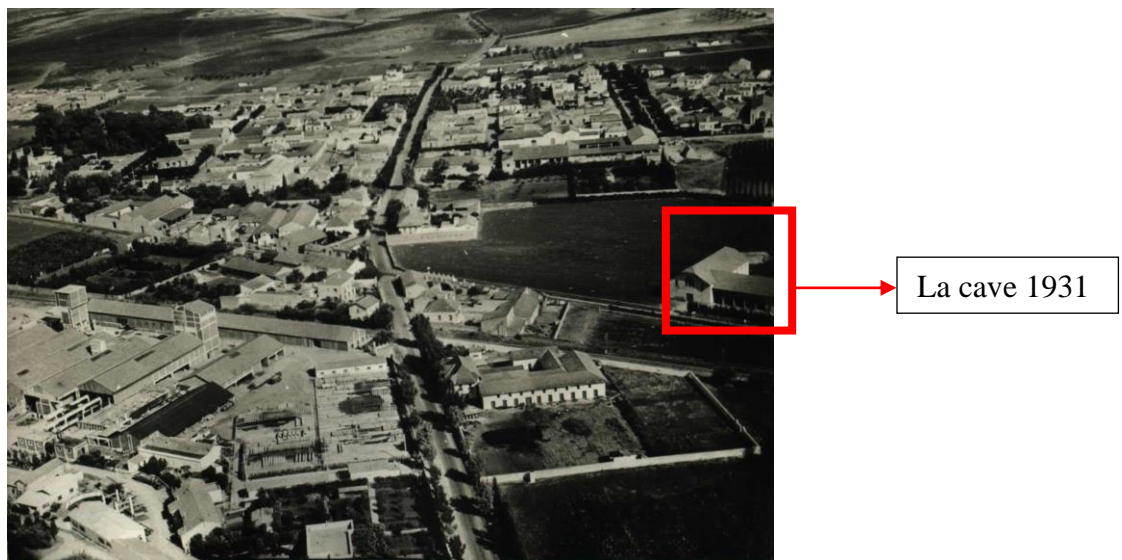


Figure 14 : Ancien photo de la cave dans une vue aerienne<sup>70</sup>

### 2.3.3 Etat de fait:

Après avoir désigné la cave WITTRAT comme étant notre cas d'étude, on a pu se rapprocher des établissements et organismes (APC, DUC...etc.) pour nous fournir les informations et documents nécessaires et établir un contact avec le responsable de la cave afin de :

- Avoir la permission pour faire un relevé architectural à main levée avec des prises de mesures.
- Établir un relevé photographique des différentes composantes de la cave (espace intérieur et extérieur).
- Procéder à un questionnement avec le responsable pour retirer le principe du fonctionnement de la cave et ses espaces

<sup>70</sup>sgranger.pagesperso-orange.fr

❑ **La volumétrie :**

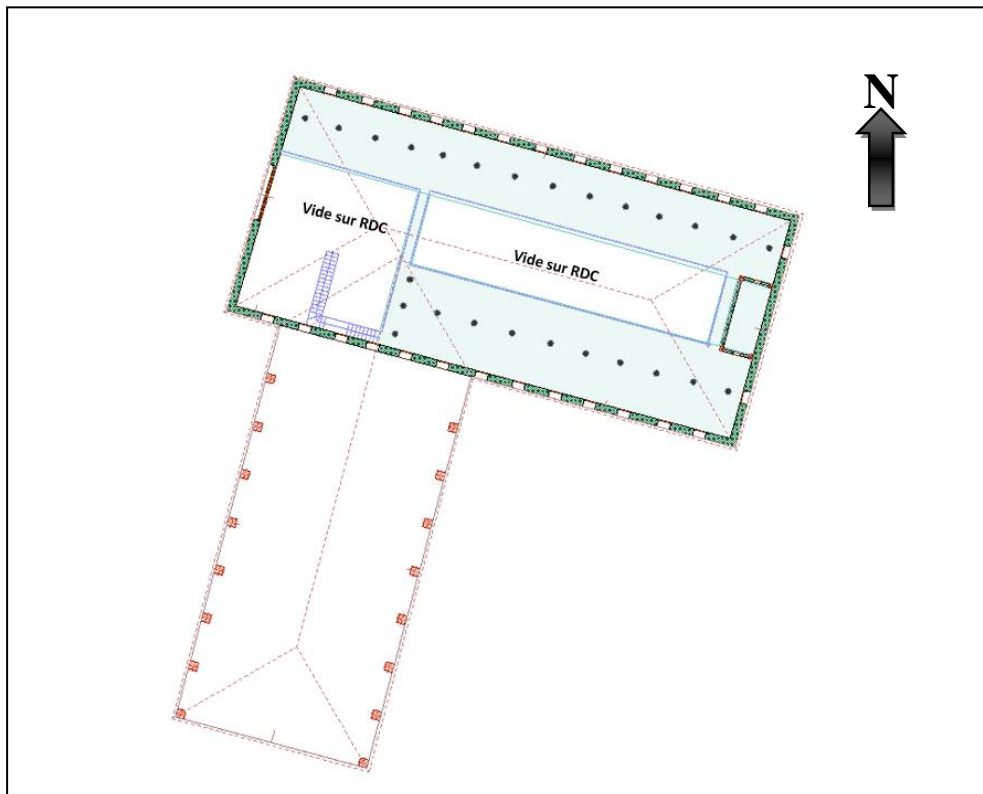
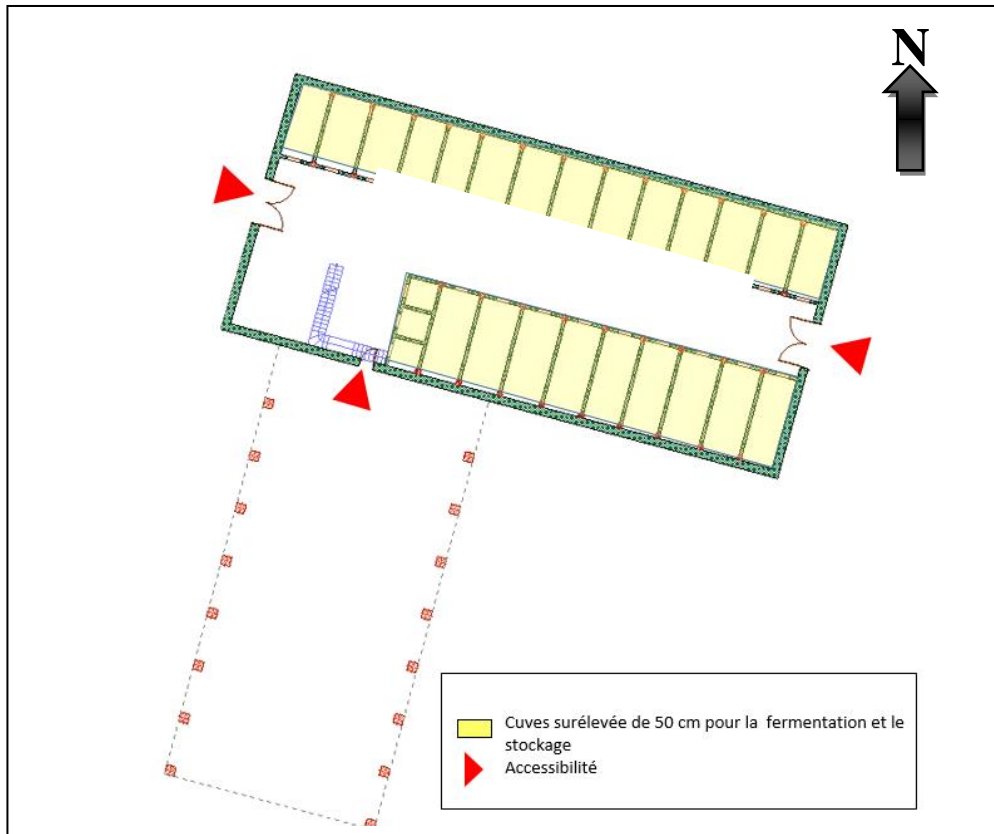
Le projet est composé de deux volumes : un volume parallélépipédique (Batiment principale la cave) en charpente en bois recouverte de tuile et un deuxième volume sur pilotis accolé au volume précédent formant un L.

❑ **Lecture des plans :**

-Le bâtiment principal de la cave est accessible par une porte principale qui se trouve à la façade ouest et par 2 d'autres entrées secondaires. Il est composé de 2 niveaux :

-**Le RDC** : Contient différents types de cuves (par terre, sur des poteaux) destinées pour la fermentation et le stockage.

- **Le 1er étage** : Est un espace ouvert sur le haut des cuves.







Cuves sur pilotis



Ouverture de cuve



Cuve de refrigeration



Vue dur le 2 eme volume



Vue sur le haut des cuves



Echelle pour la cuve de refrigeration

### 3. Analyse urbaine de Chaabet el leham :

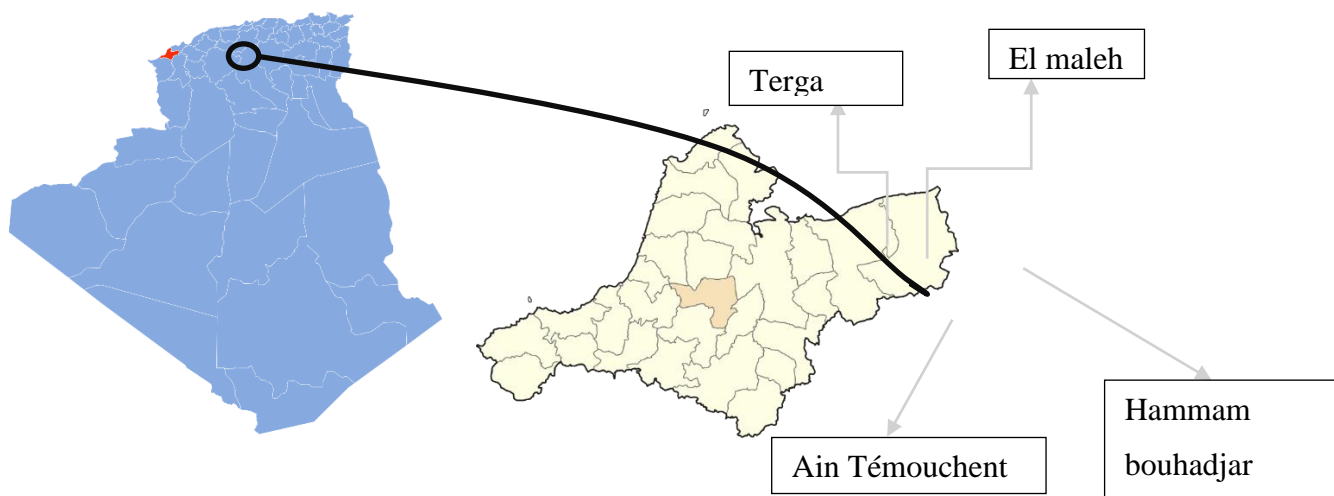


Figure 17: Situation de la commune par rapport à l'Algérie et la wilaya d'Ain Témouchent<sup>71</sup>

#### 3.1 Accessibilité :

La ville est accessible par plusieurs cotés :

- Du nord : depuis hammam bouhajer par la route nationale n108 et depuis El Maleh par N2
- Du sud : depuis Ain Témouchent par N108

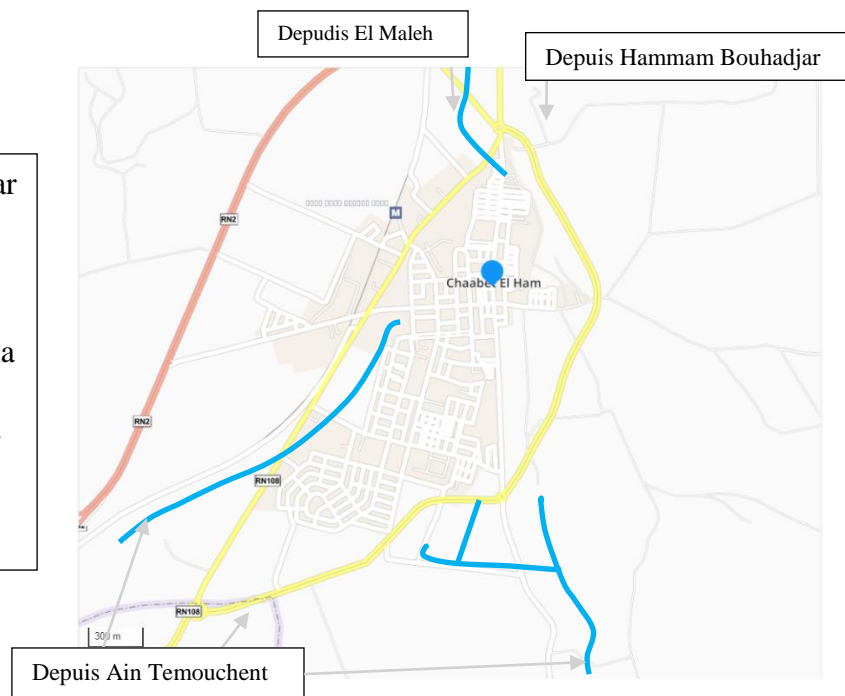


Figure 18 : les accès de la commune de Chaabet El

<sup>71</sup> [www.wikipedia.com](http://www.wikipedia.com)

<sup>72</sup> Etablie par l'auteur sur le fond de la carte du site [www.viamichelin.fr](http://www.viamichelin.fr)

### 3.2 Morphologie du site :

La commune de Chaabet El Leham est caractérisée par un relief relativement plat au Nord, accidenté dans la partie sud entaillé par le ravinement des oueds, avec une pente moyenne de 4 % dans la direction est ouest.

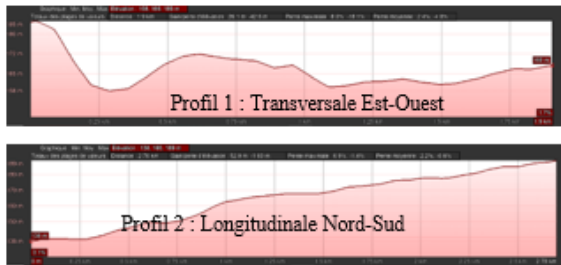


Figure 18: Profils topographiques de Chaabet El Leham <sup>74</sup>



Figure 19: Plan des lignes de coupe <sup>73</sup>

<sup>73</sup>Etablie par l'auteur sur le fond de carte Google Earth

<sup>74</sup>Etablie par l'auteur sur Google Earth.

## **4. Analyse urbaine :**

### **4.1 Lecture des instruments d'urbanisme :**

Afin de bien connaître les problèmes de la commune de Chaabet El Leham et les opérations que propose l'état pour l'amélioration et le bon fonctionnement de la commune, nous avons remarqué que notre zone ne bénéficie pas d'une étude de POS, pour cela nous nous sommes appuyés sur les orientations du PDAU qui peuvent se résumer comme suit :

#### **Les propositions d'équipements du PDAU de Chaabet El Leham :**

Afin de répondre aux besoins de la ville en matière d'équipements ils proposent une grille , en plus des équipements existants, qui permet de répondre à tous les besoins de la population future de l'agglomération de Chaabet El Leham qui est comme suit :

Equipement socio culturel et de loisir

Espaces verts

Habitat individuel

Habitat collectif

PLAN PDAU (annexe)



#### 4.2 Délimitation de la zone d'analyse :

Après avoir fait le choix de notre cas d'étude qui est la cave , nous avons délimités notre périmètre d'analyse qui s'étende autour de la cave et combine une diversité fonctionnelle. On a centré la cave dans le périmètre d'étude et on a suivis la route nationale 108 qui passe par la cave :

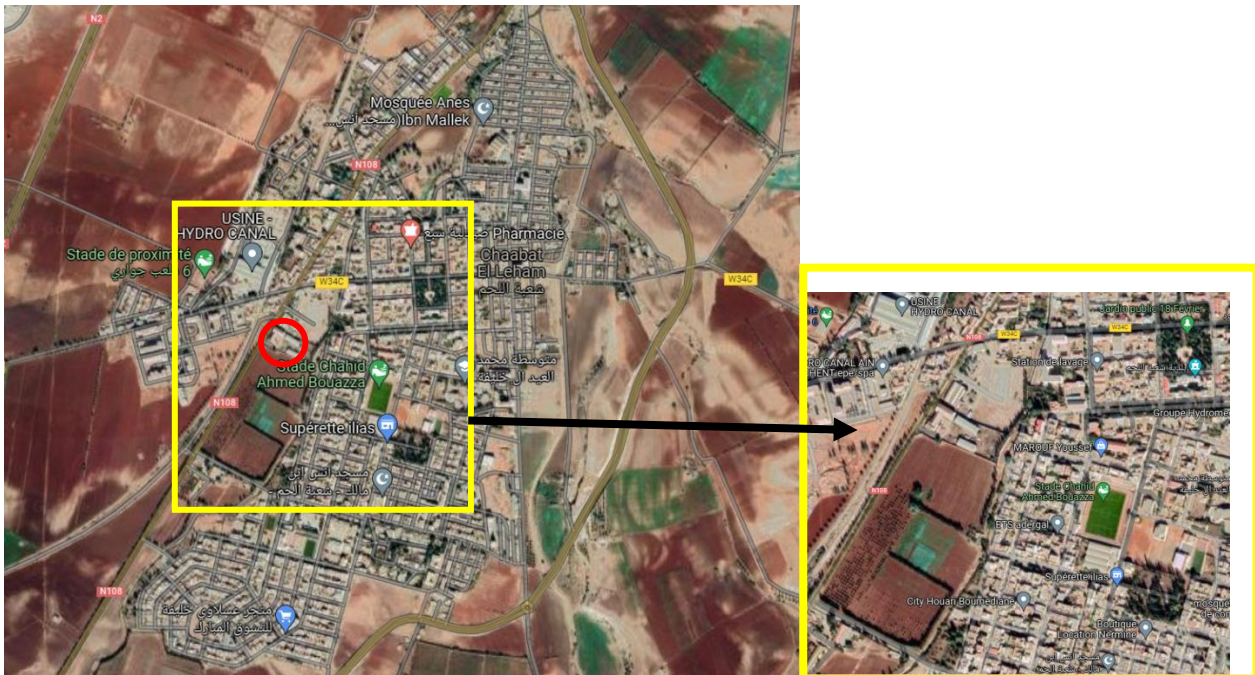


Figure 20 : Choix de la zone d'analyse<sup>75</sup>

<sup>75</sup> Etablie par l'auteur sur le fond de Google Earth

### 4.3 Points de repère :

Les points de repère de notre zone d'étude sont comme suit :

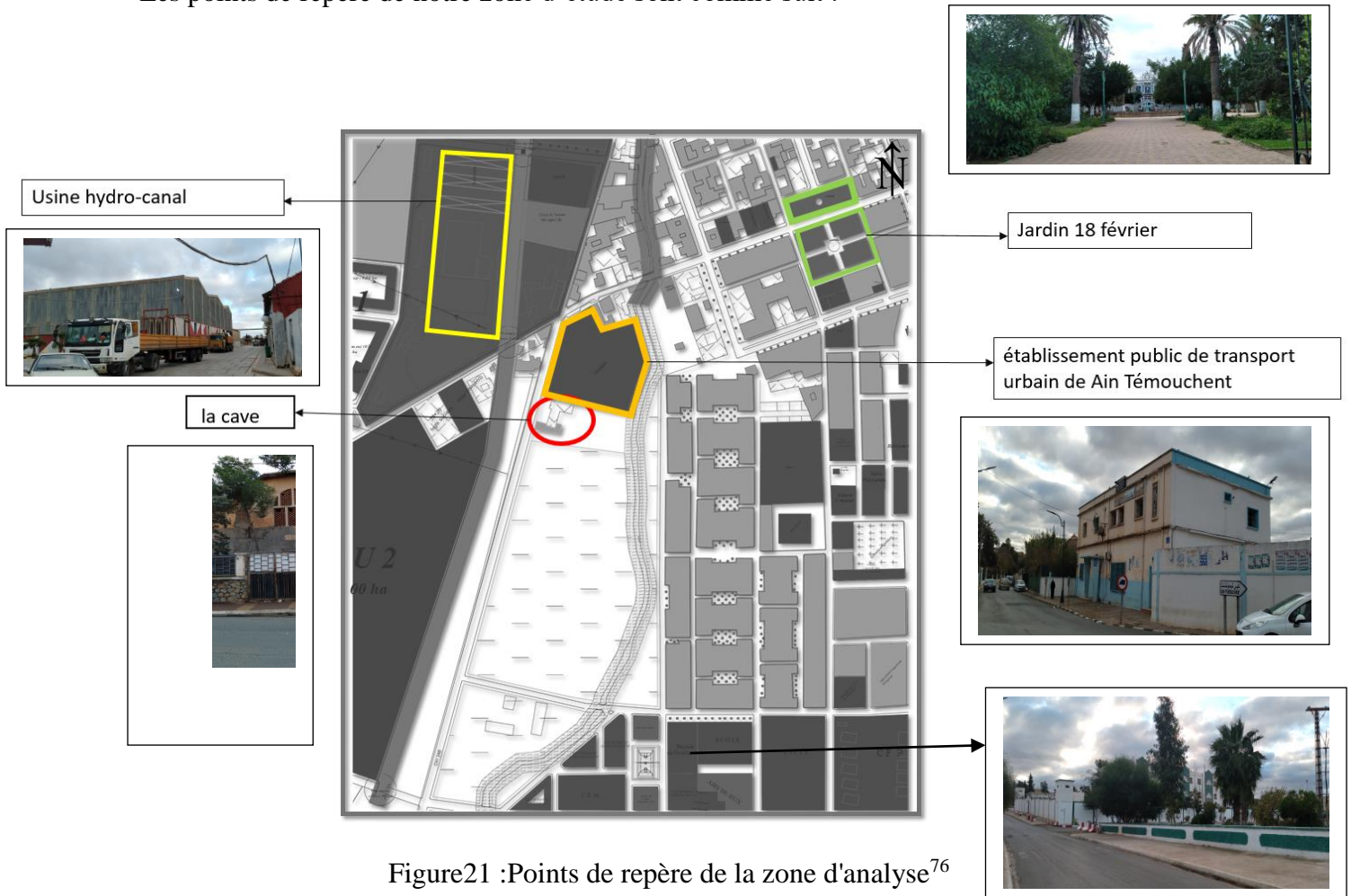


Figure21 :Points de repère de la zone d'analyse<sup>76</sup>

### Diagnostic urbain:

#### Diagnostic selon la méthode SWOT :

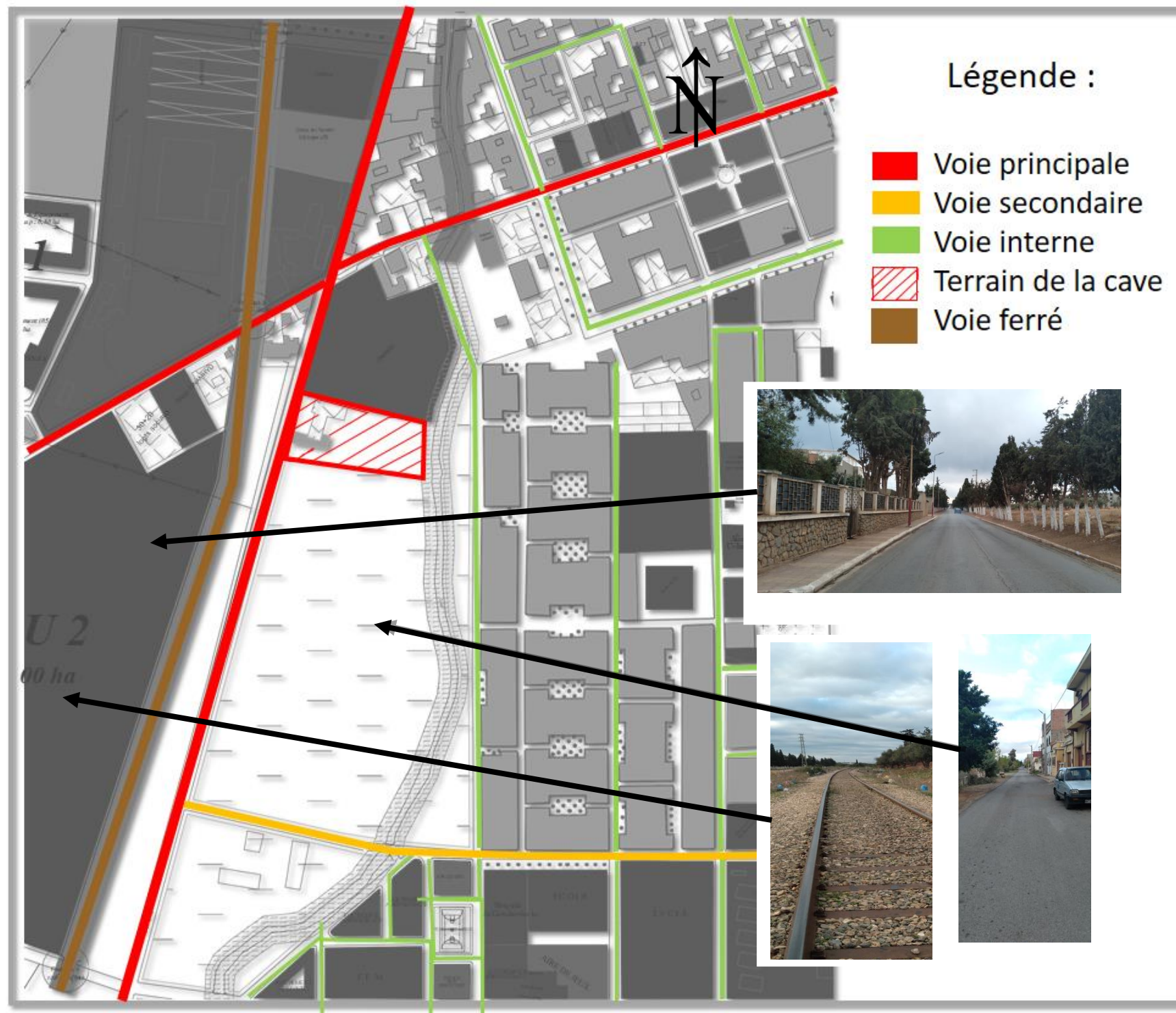
L'analyse SWOT (Strengths – Weaknesses – Opportunities – Threats) en français (forces – Faiblesses – Opportunités – Menaces) est un outil de planification stratégique utilisé pour identifier et évaluer les forces et faiblesses (internes) ainsi que les opportunités et les menaces (externes) d'une ville, un quartier, un territoire, ou bien un secteur.



<sup>76</sup> Etablie par l'auteur sur fond de PDAU



4.4 Analyse du système viaire :



**Description :**

- Une voie principale (route nationale 108) large de 10m de chaussée qui mène vers Hammam Bouhadjar et Ain Témouchent animée par la présence des commerces et des équipements structurants de la ville.
- Une voie secondaire d’une chaussée de 6 m est celle qui est utilisée par les voitures, vélos et les piétons, elle définit les limites des ilots et se distingue par la présence de commerces.
- Une voie tertiaire (interne) d’une chaussée de 4 m est la voie empruntée par les piétons ainsi que par les véhicules des habitants, elle assure la circulation entre les différentes entités.

| Forces   | Faiblesses   |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>-<b>Hiérarchisation des voies externes et interne.</b></li> <li>- <b>Flux équilibrés dans les différentes voies (principale, tertiaires, secondaires).</b></li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>-Absence des aires de stationnement.</li> <li>-Une stagnation des eaux pluviales aux niveaux des voies principales, secondaires, tertiaires.</li> </ul> |
| Opportunités   | Menaces  |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Facilité d’accessibilité de la ville par 04 cotée (nord sud est et ouest).</b></li> <li>-<b>La liaison entre les différentes agglomérations après l’extension et l’évolution de la ville.</b></li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>-Augmentation de stationnements anarchique et non réfléchie.</li> <li>- Les inondations au niveau de la ville.</li> </ul>                               |

Figure 22: trame viaire de la zone d’analyse<sup>77</sup>

<sup>77</sup> Etablie par l’auteur sur fond de PDAU



## 4.5 Analyse de la typologie architecturale :

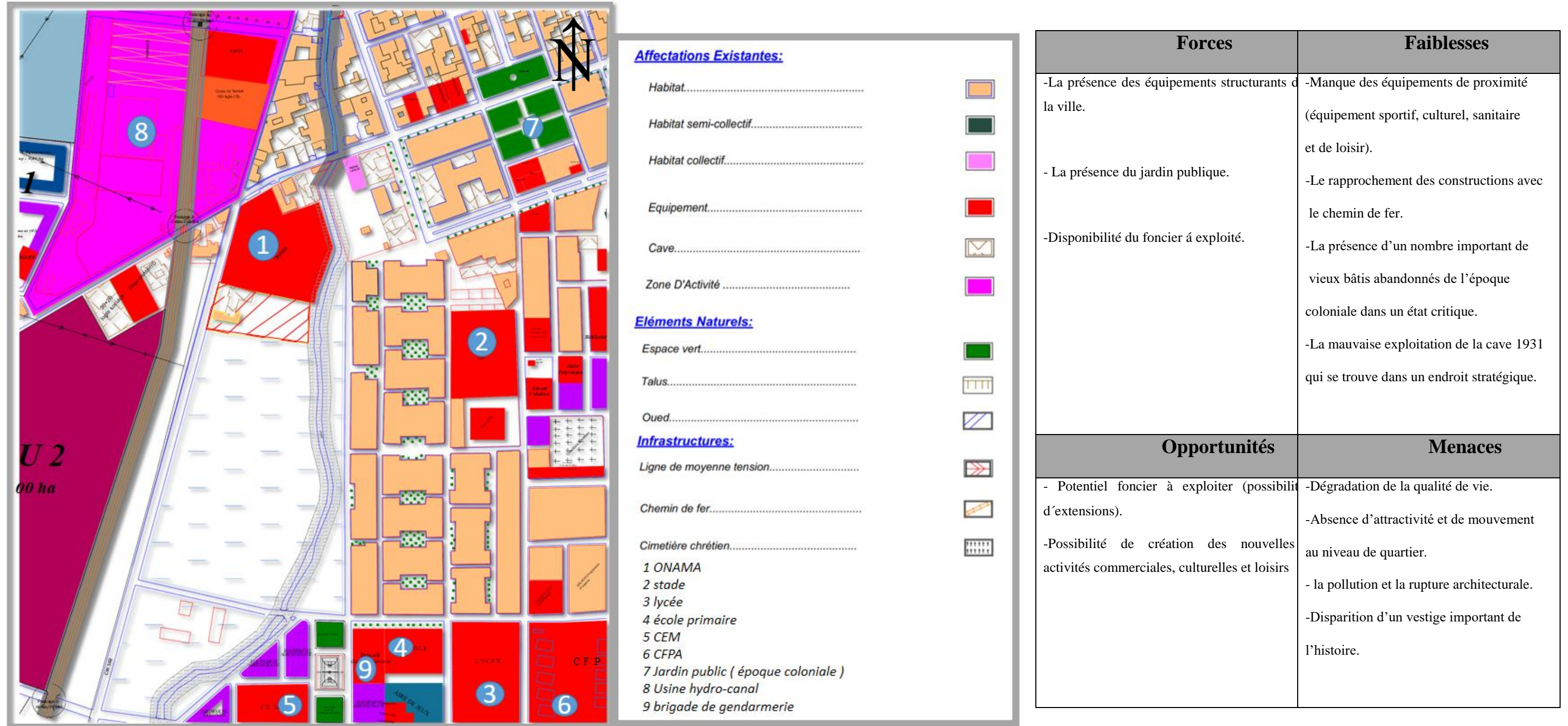


Figure 23: Typologie architecturale de la zone d'analyse<sup>78</sup>

### Description :

- la dominance de la vocation résidentielle marquée par l'habitat individuel et quelque habitat collectifs dispersés.
- La présence de nombreuses villas qui datent de la période Coloniale au niveau du boulevard principal.
- La présence de plusieurs caves à vin qui date de l'époque coloniale.
- la présence des équipements de service et de 1ère nécessité, et un manque flagrant pour les équipements culturels et de loisirs.

<sup>78</sup> Etablie par l'auteur sur le fond du PDAU



4.6 Analyse du système des hauteurs :

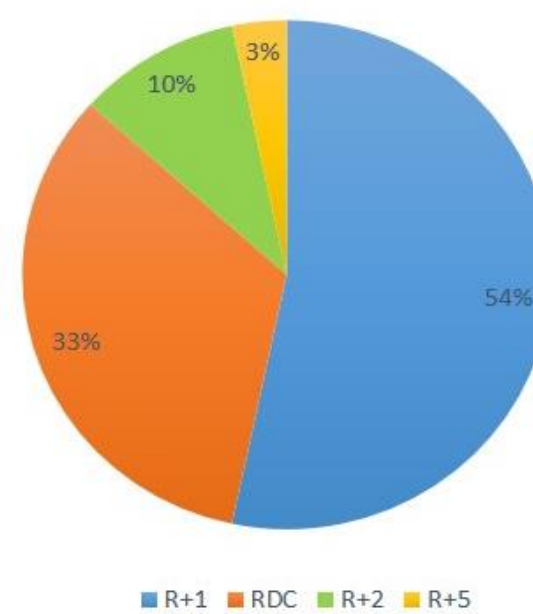
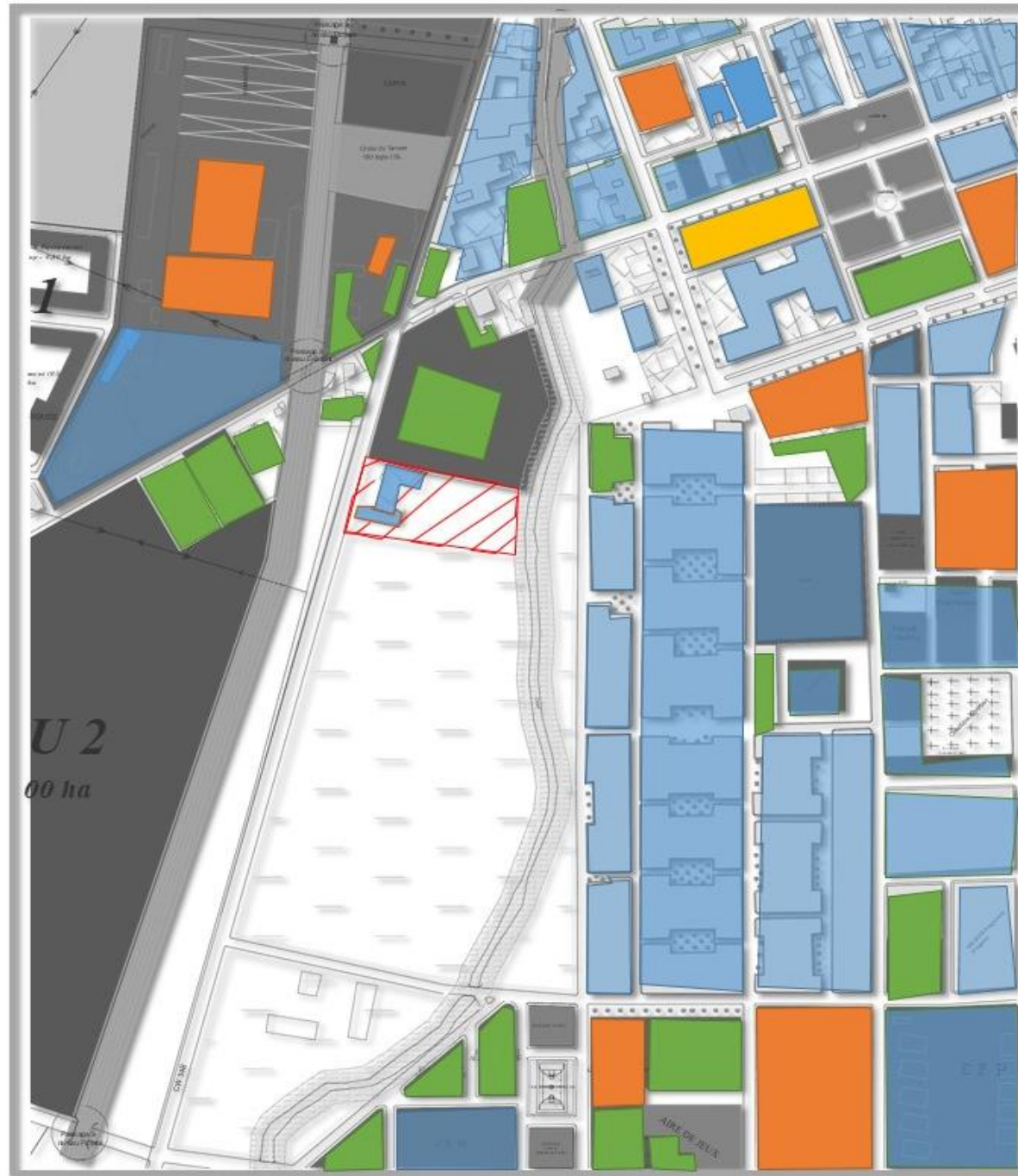


Figure : rapport des hauteurs

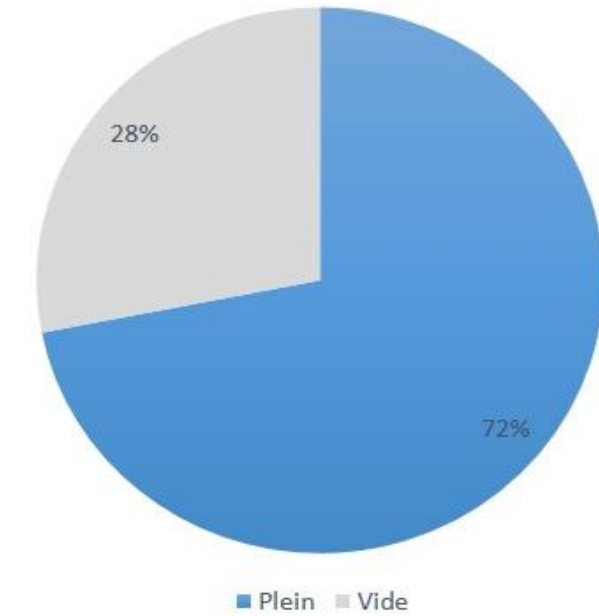





Figure : rapport plein et vides

En analysant l'état des gabarits de construction dans notre périmètre d'étude, nous avons observé:

- Le gabarit de la zone d'étude varie entre RDC qui présente 33% et R+1 qui présente 54% avec la dominance du R+1.
- Un gabarit de R + 5 pour les immeubles résidentiels qui présentent un faible ratio.
- On constate un déséquilibre entre les masses bâtie qui présente 72% et non bâtie qui présente 28%.

Figure24 :Analyse du système des hauteurs

4.7 Analyse du style architectural :

| Style   | Photos   | Description  |
|---|--|--|
| <p style="text-align: center;"><b>Coloniale</b></p> |   | <p>- La notion d'horizontalité qui règne sur toutes les façades par les ouvertures en longueurs.</p>   |
|   | <p style="text-align: center;">Villa coloniale</p>   | <p>-une façade basée sur l'ordre, l'équilibre et la symétrie.</p> <p>- les ouvertures sont rectangulaires et se développent en hauteur.</p>  |
|   | <p style="text-align: center;">Villa coloniale</p>  <p style="text-align: center;">Villa coloniale</p> | <p>- les porte en bois ou en fer et modestement décorée.</p> <p>-La façade exprime une richesse architecturale authentique, on aperçoit du néoclassique, de l'art nouveau et l'art déco.</p> <p>--L'ornementation différencie, elle était simple pour les habitations à classe moyenne et chargée pour les villas des bourgeois.</p> |

|                                  |  |  |
|----------------------------------|--|--|
| <p><b>Post<br/>coloniale</b></p> |  <p>Villa post coloniale</p> | <p>-style postcolonial marquée par la simplicité des formes, et par l'utilisation de nouveaux matériaux de construction.</p> |
|----------------------------------|--|--|



|  |  |   |
|--|--|---|
|  |   | <p>- les ouvertures sont rectangulaires et plus larges que celles du style colonial.</p> <p>-Les constructions récentes ont un style de façade dépourvue d'identité, résultante du plan et sans aucune réflexion.</p> |
|--|--|---|

Tableau 2: Différents styles architecturaux<sup>79</sup>

| forces  | Faiblesses   |
|---|--|
| <p>-Diversité des styles architecturaux (art déco, art nouveau, Néoclassique).</p> <p>-la présence des constructions qui ont gardé leur cachet coloniale.</p> | <p>--Les modifications anarchiques au niveau de la façade des constructions coloniales pour répondre à des besoins privés.</p> <p>-- Une façade résultante du plan, et sans aucune</p> |

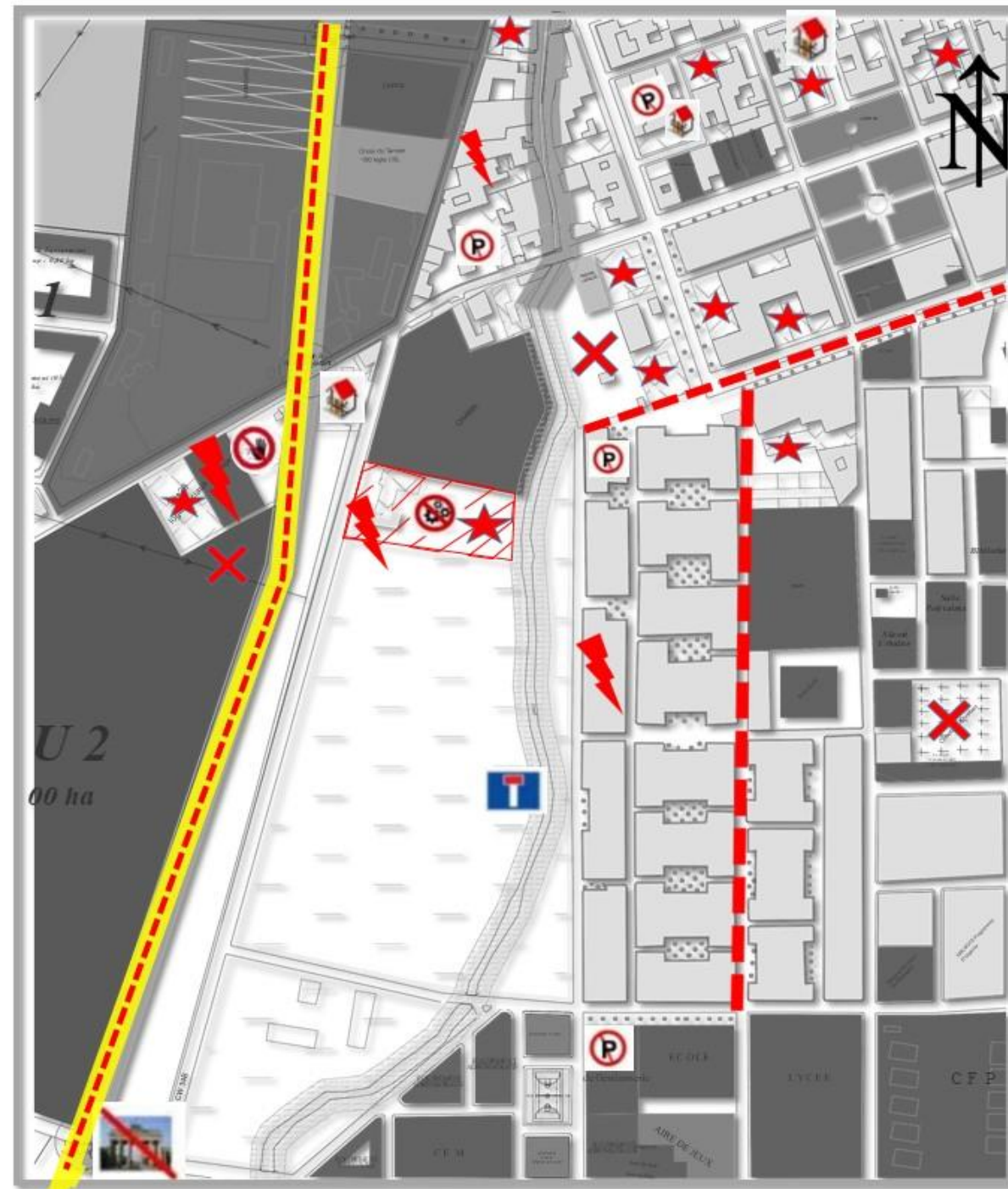
<sup>79</sup> Etablie par l'auteur

|   |   |
|---|---|
|   | réflexion.  |
| opportunités  | Menaces   |
| -La mise en valeur des styles afin d'améliorer l'image de Chaabet El Leham et l'attractivité urbaines touristiques. | -l'anarchie architecturale risque d'engendrer les ruptures urbaines profonde entre le nouveau et l'enceins tissu.<br>-Perte de l'harmonie urbaine.<br>- La pollution visuelle par la rupture entre le tissu ancien et le nouveau tissu d'extension. |

Tableau 3: diagnostic selon la méthode SWOT



4.8 Problèmes de la zone d'analyse:



-  Cave non exploitée
-  Absence des aires de stationnement
-  Entrée de la ville non marquante
-  Impasse
-  Voie ferré avec servitude de 30m (non clôturée )
-  Cave abandonnée
-  Absence d'aménagements urbain
-  Dégradation du cadre bâti
-  Rupture architecturale
-  Voie dégradée

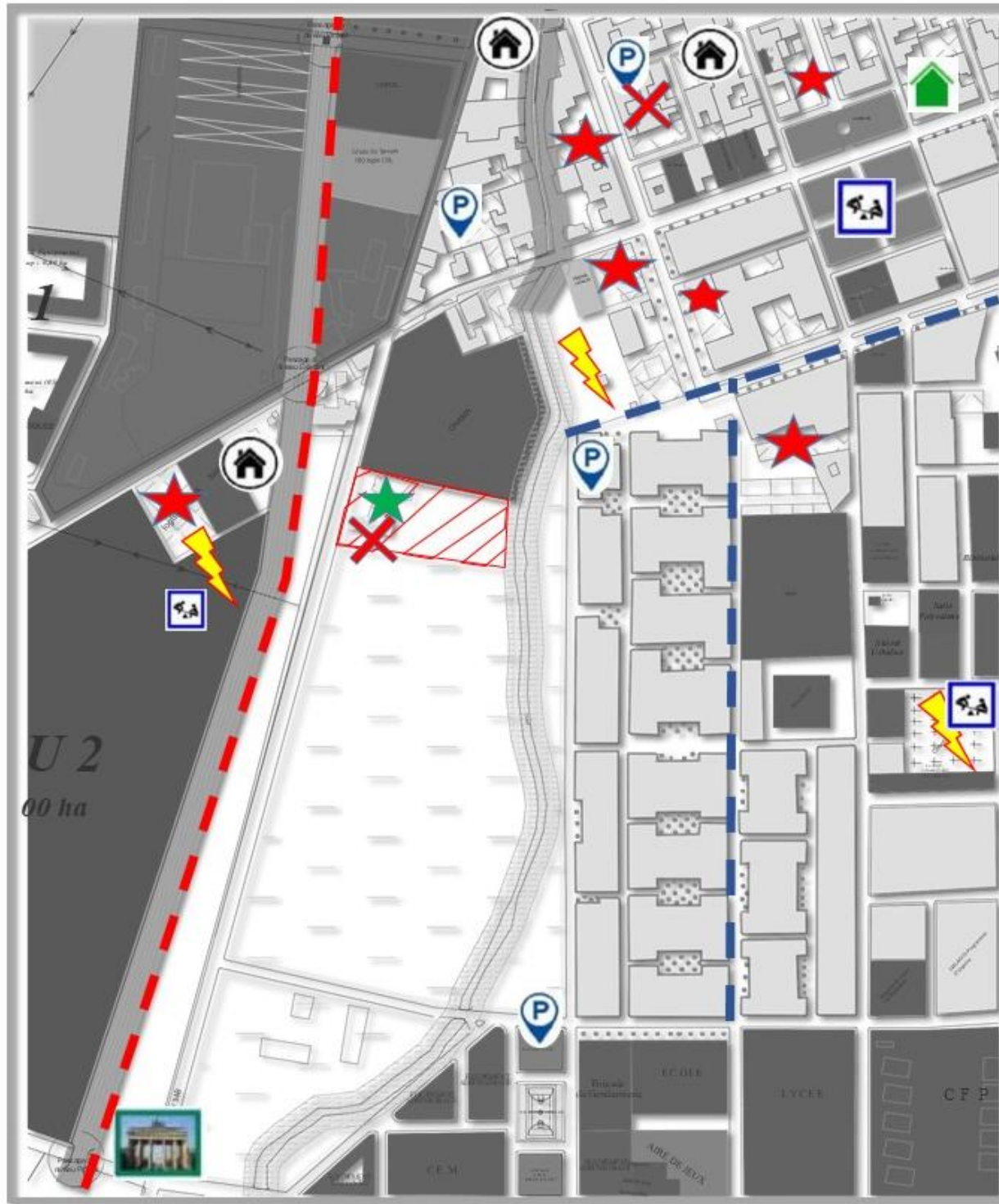
**A partir de l'analyse urbaine effectuée sur la zone d'intervention, et le diagnostic par la méthode SWOT, nous avons relevé les problèmes dont souffre la zone d'étude qui sont comme suit :**

- La zone souffre de la présence d'un nombre important de friches industrielles et de vieux bâtis abandonnés de l'époque coloniale dans un état critique. La cave 1931 qui ne fonctionne plus, se trouve dans un état de dégradation avancée.
- La mono fonctionnalité et la densification des zones résidentielle.
- la présence de l'habitation illicite dans l'assiette de la cave, qui cache la visibilité du site.
- Absence de lieu de rencontre et les espaces verts.

Figure 25: Problèmes de la zone d'analyse <sup>80</sup>

5. Stratégies d'interventionsde la zone d'analyse :

<sup>80</sup> Etablie par l'auteur



Cette carte résume l'ensemble des stratégies d'intervention à l'échelle de la zone d'étude qui ont pour but d'amélioration de la qualité urbaine :

- Améliorer l'image de la commune en marquant son entrée.
- Injection des Parkings et l'aménagement des espaces verts et aires de jeu pour enfants.
- Clôturer la voie ferrée pour assurer la sécurité des habitants de Chaabet El Leham
- Réhabilitation et rénovation des bâtiments abandonnés et les anciennes bâtisses dans le vieux tissu.
- Le réaménagement des espaces publics pour accentuer l'attractivité de la commune.
- Exploitation des terres agricoles qui limite la commune.
- Redynamiser le site parleconversion de la cave 1931 en un équipement à vocation culturelle qui assure l'attractivité urbaine et garde la mémoire du lieu, et démolir l'habitat

Figure 26 : Stratégies d'interventions de la zone d'analyse <sup>81</sup>

<sup>81</sup> Etablie par l'auteur sur fond de carte PDAU



### 3. Conclusion : La problématique :

Après l'Indépendance, l'Algérie possédait un riche patrimoine agroindustriel en particulier dans la production viticole qui a marqué la région de l'ouest algérien, notamment dans la commune agricole de Chaabet El Leham dans la wilaya de Ain Témouchent.

Aujourd'hui, la production viticole a presque disparu et la majorité des caves sont en état vétuste ou en ruine. Un riche patrimoine industriel qui reste mal connu et ignoré des autorités locales. Le PDAU ne propose aucun projet de récupération ou de mise en valeur hors mis l'injection de quelque habitat collectif à la place de ces caves<sup>82</sup>.

Parmi les structures industrielles rurales marquantes : La cave WITTRAT, cette ancienne cave est aujourd'hui abandonnée en état de détérioration qui risque de disparaître et avec elle toute une histoire agricole locale. Bien que stratégiquement situé, à l'entrée de Chaabet El Leham, l'environnement urbain immédiat souffre d'une absence d'attractivité due à un manque d'équipements d'accompagnement tertiaire, ce qui nous ramène à poser la question suivante :

- **Comment peut-on contribuer à la préservation et la valorisation du patrimoine rural, en exploitant les potentialités du lieu, pour lui donner une nouvelle image dans une logique d'attractivité rurale ?**

#### Hypothèses :

- En injectant une nouvelle fonction culturelle peut créer une centralité et une attraction pour la commune de Chaabet El Leham.
- La reconversion de la cave 1931 en un équipement de vocation culturelle afin de garder la mémoire du lieu et donner un nouveau souffle à la cave.

#### Objectifs :

- Créer une relation d'harmonie entre l'ancien et le nouveau tout en préservant la mémoire de ce lieu.
- Ouvrir l'assiette de la cave sur l'environnement urbain et au public en donnant une nouvelle fonction qui répond aux besoins de la ville.
- Sensibiliser le public de l'importance de cet héritage agroindustriel et mettre l'accent sur sa mise en valeur et préservation comme témoignage de l'histoire algérienne.
- Promouvoir la diversité et renforcer la notion des espaces publics.

---

<sup>82</sup> PDAU

## **Chapitre III:**

### **APPROCHE CONCEPTUELLE :**

#### **Genese et projection architecturale**

Dans ce chapitre, nous allons traduire notre réponse architecturale à travers une phase programmatique ainsi qu'une phase conceptuelle. Par le biais de la première nous allons aboutir à un programme de base appuyé par une analyse thématique relative à la problématique posée comme réponse à notre problématique spécifique. Concernant la deuxième phase, une étude du site d'intervention s'impose suivi de scénarios d'intervention proposés dont un seul sera retenu et détaillé par la suite.

## **1. Analyse thématique :**

Une série d'exemples thématiques de cas similaires à notre projet d'intervention seront exposés qui serviront par la suite d'appui pour l'élaboration de notre programme générale et enrichir notre intervention.

### **1.1 Critères de choix des exemples :**

Les exemples que nous avons choisis portent sur les trois critères suivants :

- ❖ **L'échelle** : La taille des projets des exemples étudiés s'approche à celle de notre zone d'intervention (correspondent à une commune moyenne comme la commune de Chaabet El Leham).
- ❖ **La pertinence** : Les exemples abordent des problématiques semblables à la problématique de notre zone d'intervention (reconversion et le respect de la mémoire du lieu).
- ❖ **La crédibilité** : Les trois exemples sont des projets évidents, des modèles qui renforcent les buts ciblés par notre recherche.

### **1.2 Exemples thématiques :**

1. Reconversion de la brasserie LAMOT en centre de congrès et de patrimoine.
2. Reconversion de la cave de Fraineuse en centre de loisirs.
3. Reconversion de la cave coopérative d'Allègre Les Fumades en un équipement socioculturel.

# 1 .Reconversion de la Brasserie LAMOT en Centre de Congrès et de patrimoine :

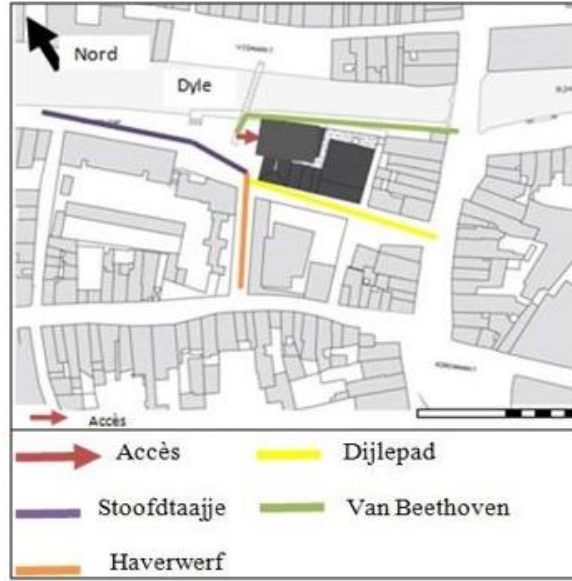
## Critères de choix du projet:

- La problématique qu'il aborde est similaire à notre projet d'intervention (reconversion d'une friche industrielle).
- La taille du projet s'approche du cas de notre projet d'intervention.

## Fiche technique :

- Projet** : Centre de Congrès, Centre Culturel et Musée
- Situation**: Van Beethovenstraat 8-10, Malines, Belgique
- Architect**: Architectenkoopertief
- Maitre d'ouvrage** : ville de Malines
- Achèvement** : 2005
- Surface** : 3,300 m<sup>2</sup>
- Fonction initial** : brasserie

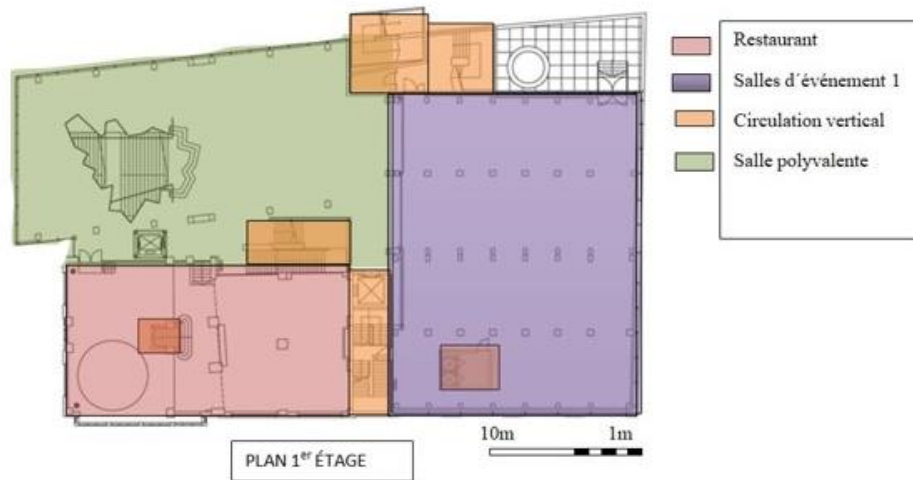
## Situation et description:



L'ancienne brasserie Lamot située au cœur de Malines en Belgique.

Le bâtiment d'origine est démoli en partie (une section des silos en béton) et en partie agrandi par une nouvelle construction. Cet ajout qui est sous forme de parallélogramme, comprenant l'entrée principale, une section de Malines Central, l'auditorium et un toit panoramique.

## Analyse des plans :



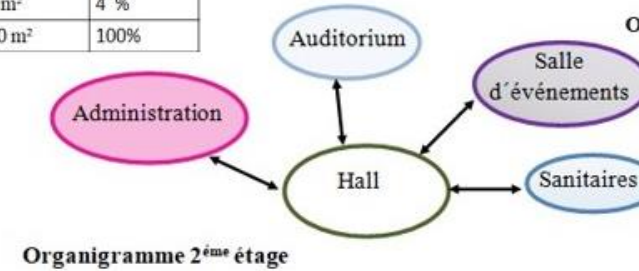
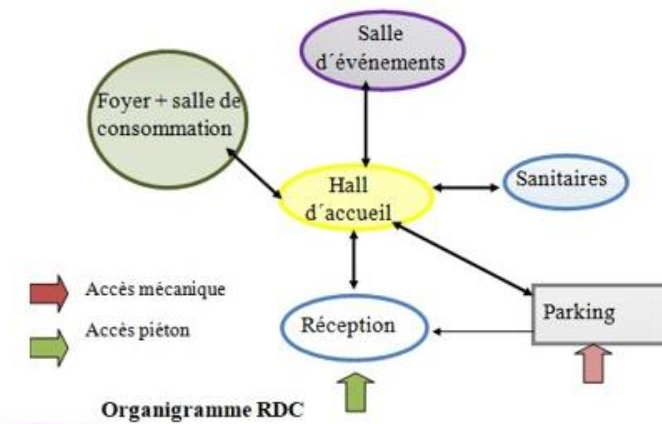
Reconversion de la brasserie Lamot en centre de congrès et centre culturel fait partie d'un projet intéressant de rénovation de la ville. Elle regroupe :

- Auditoire de 300 personnes
- Deux salles d'événements pouvant accueillir 400 personnes chacune
- Cinq salles de réunion de 10 à 100 personnes
- administration
- salle polyvalente
- Salle « Mechelen-Central » d'une capacité maximale de 700 personnes.



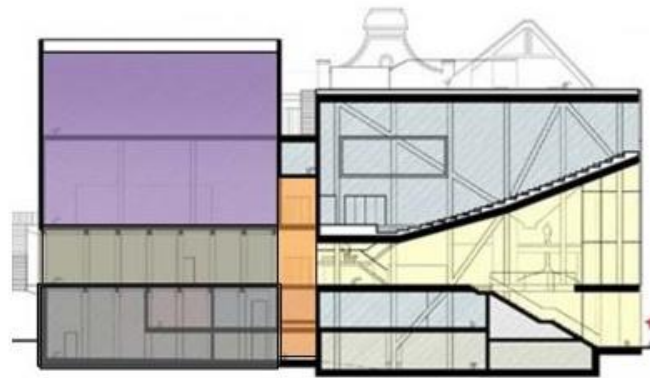
## Organigramme et programme:

| FONCTION     | ESPACES                  | SURFACES m <sup>2</sup> | RACIAUX % |
|--------------|--------------------------|-------------------------|-----------|
| Accueil      | Hall d'accueil           | 45 m <sup>2</sup>       | 1 %       |
| Gestion      | Administration           | 30 m <sup>2</sup>       | 0,45 %    |
| Culturelle   | Maline centrale          | 750 m <sup>2</sup>      | 12 %      |
|              | Auditorium               | 300 m <sup>2</sup>      | 5 %       |
|              | 2 salles de polyvalentes | 325*2 m <sup>2</sup>    | 10 %      |
|              | 5 Ateliers               | 50-150 m <sup>2</sup>   | 8 %       |
| Restauration | Restaurant               | 70 m <sup>2</sup>       | 2 %       |
|              | Micro-brasserie          | 200 m <sup>2</sup>      | 4 %       |
|              |                          | 6600 m <sup>2</sup>     | 100%      |





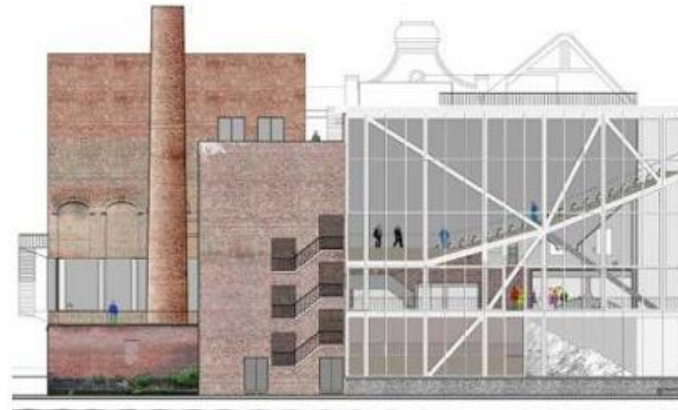
**Matériaux et système constructif:**



- Salle d'événements
- Administration
- Hall d'accueil
- Circulation verticale
- Auditorium

Les matériaux utilisés dans la partie conservée de l'ancienne brasserie sont la brique pour la maçonnerie et le béton armé pour la structure tandis que la nouvelle extension l'architecte a opté pour les matériaux moderne l'acier et le verre. Concernant la structure, il a utilisé le même système de la brasserie (poteaux poutre)

**Analyse des façades:**



- La façade principale du complexe est divisée en deux parties distinctes, elle reflète le langage industriel de l'ancienne brasserie Lamot et chaque partie reçoit un traitement spécifique.
- La partie conservée a gardé le même traitement de brasserie : les murs en brique avec des petites ouvertures rectangulaires encadrées par 3 travées en arc.
- L'architecture du nouveau bâtiment est définie par des matériaux contemporains, le béton l'acier et le verre pour renforcer le caractère de contraste.



L'ancien bâtiment bâtiment



Le nouveau bâtiment



**Synthèse:**

Les points forts relevés de ce projet sont :  
 -La multifonctionnalité de Malines-central qui est idéale pour la réception, les salons professionnels, les diners de marche, les fêtes d'entreprises et les présentations de produits.  
 -La rentabilité du projet  
 Un choc volontaire de substance, où le commerce est nourri par la culture et la culture peut réagir au commerce.



# 1. Reconversion de la cave coopérative d'Allègre Les Fumades en un équipement socioculturel :

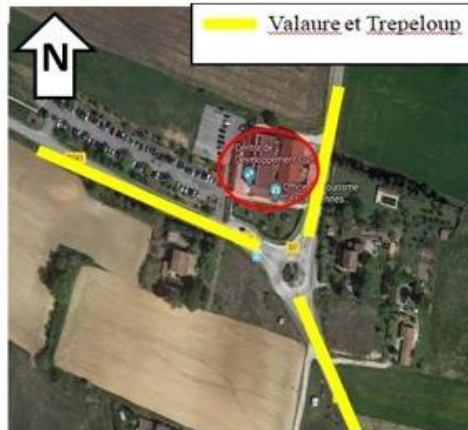
## Critères de choix du projet:

- Son emplacement stratégique à l'entrée de d'une commune à un caractère viticole et c'est exactement le cas de mon projet .
- La problématique qu'il aborde est similaire à notre projet d'intervention(reconversion+ garder la mémoire du lieu).
- La taille du projet s'approche du cas de notre projet d'intervention.

## Fiche technique :

- **Projet** :Maison de l'eau centre culturel
- **Situation** : a l'entrée de la commune d'Allègre, France
- **Maîtres d'œuvre** : Jean-Pierre Duval
- **Maitre d'ouvrage** : Ville d'Allègre les Fumades
- **SONH** : 1800m<sup>2</sup>
- **Fonction initial** : Cave de vin
- **Achèvement** :2008

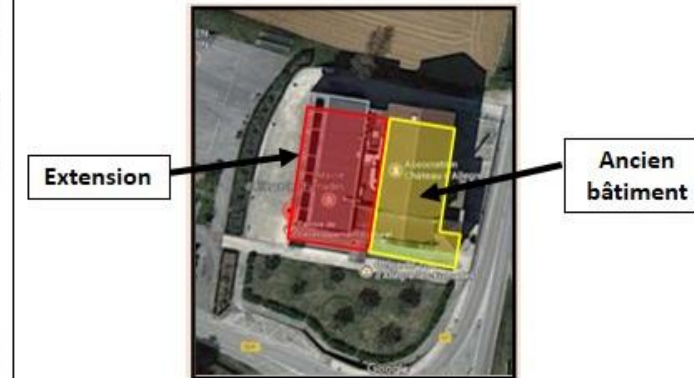
## Situation et description:



La réhabilitation de l'ancienne cave coopérative « Maison de L'eau » donne lieu à un projet administratif et touristique, regroupant :

- Mairie /Office de tourisme
- Salle d'exposition /Bibliothèque
- Salle de spectacle d'une capacité 174 places

## Plan de masse :



Le bâtiment initial est doublé d'un volume sobre, aux proportions similaires, et restauré dans ses modénatures, au respect de la mémoire des lieux. L'entre deux, transparent est le hall d'accueil, bâti sur le thème de l'eau en complément des thermes proches.

## Programme:

| FONCTION       | ESPACES                    | SURFACES m <sup>2</sup> | RACIAUX % |
|----------------|----------------------------|-------------------------|-----------|
| Accueil        | Hall d'accueil + réception | 50 m <sup>2</sup>       | 2,7 %     |
| Gestion        | Administration             | 30 m <sup>2</sup>       | 0,45 %    |
| Culturelle     | Salle d'exposition         | 240 m <sup>2</sup>      | 14 %      |
|                | Salles de spectacle        | 700 m <sup>2</sup>      | 39 %      |
|                | Bibliothèque               | 250 m <sup>2</sup>      | 14 %      |
| Administration | Mairie                     | 560 m <sup>2</sup>      | 31 %      |
|                | Office de tourisme         |                         |           |
|                |                            | 6600 m <sup>2</sup>     | 100%      |

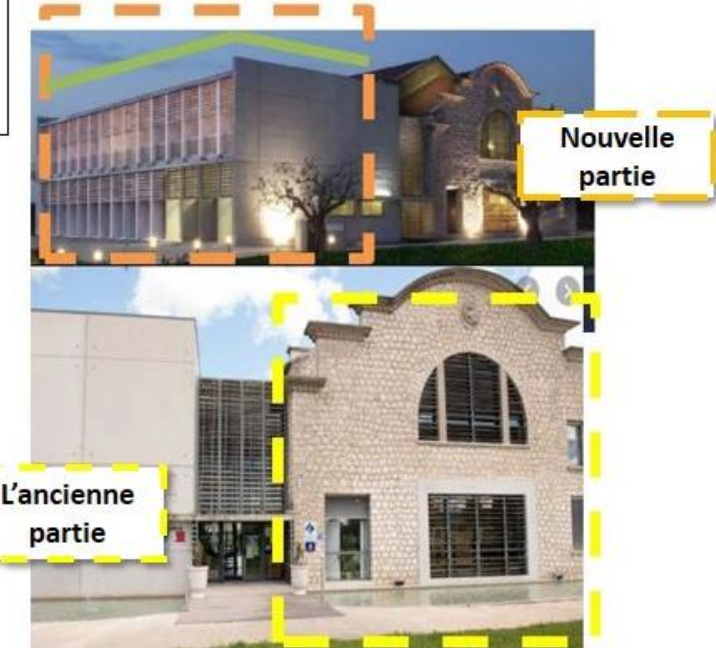
## Matériaux et système constructif:



**Matériaux:**  
L'emploi de l'acier et le verre au niveau de la façade latérale (le nouveau bloc), la pierre pour la partie conservée ainsi que la tuile pour la toiture.

**Système constructif:**  
L'utilisation des voiles préfabriqués pour la réalisation d'un nouveau volume .

## Analyse des façades:



L'ancienne partie

Nouvelle partie



## Synthèse:

- Les points forts relevés de ce projet sont :
- La reconversion de la fonction viticole à la fonction culturelle et administrative tout en gardant l'aspect architecturale et patrimoniale.
  - l'extension de la cave en ajoutant un volume sobre traité avec des matériaux modernes et son adaptation volumétrique et architecturale avec l'ancien
  - La polyvalence de la salle de spectacle.



- La façade du bâtiment initial est caractérisée par l'emploi de la pierre, bardages en acier et d'ouvertures rectangulaires ou archées.
- Cependant, l'extension a été mise en œuvre grâce à un volume simple et sobre en voiles préfabriqués afin de renforcer le caractère de contraste entre les deux volumes. Ce volume matérialisé par une grande baie vitrée et une toiture plate.



## 2. Reconversion de la cave de Fraineuse en centre de loisirs :

### Critères de choix du projet:

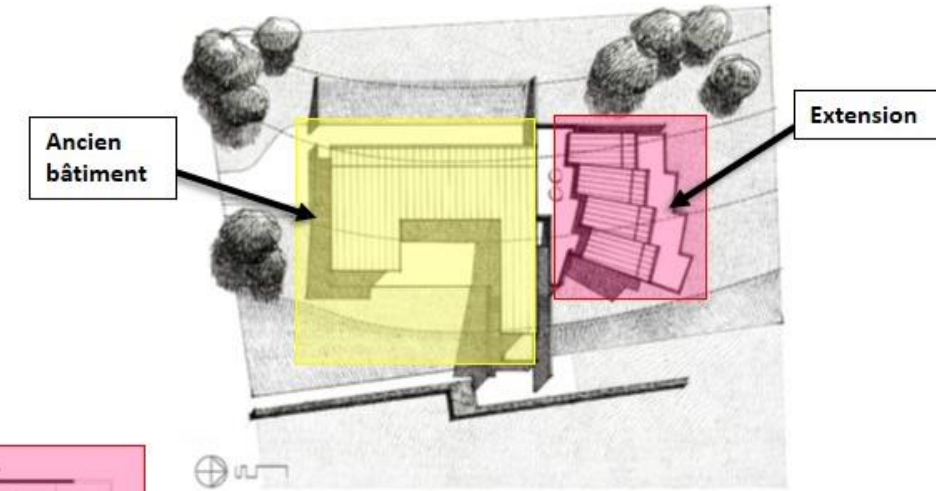
- La problématique qu'il aborde est similaire à notre projet d'intervention (reconversion d'une friche industrielle).
- Reconversion en un équipement qui assure la mixité social

### Fiche technique :

**Maître d'ouvrage :** Ville de Fraineuse  
**Maître d'œuvre :** Kérosène Atelier  
**-Surface :** 1350m<sup>2</sup>  
**-Année de Reconversion :** 2009  
**-Lieu :** Ville de Fraineuse en France



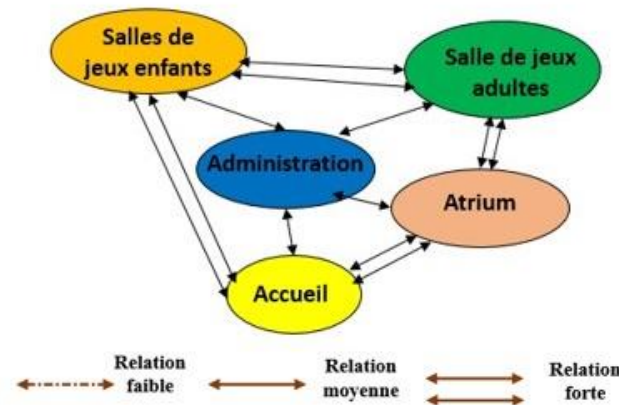
### Situation et description:



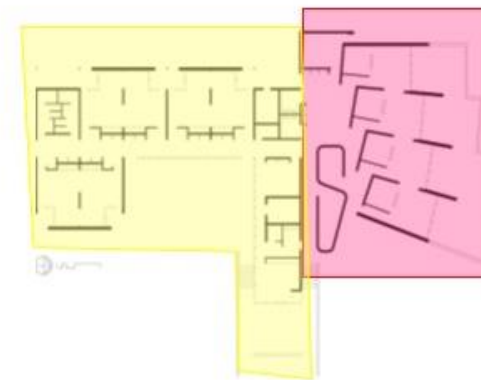
- le bâtiment se situe dans ville de Fraineuse en France.
- Le bâtiment d'origine a été gardé mais modifié par la suppression de la toiture en ferme .Et l'ajout d'un volume rayonnant à partir d'un atrium qui comprend les salles de jeux pour adultes

### Organigramme et programme:

| Espace                     | Surface (m <sup>2</sup> ) | Pourcentage |
|----------------------------|---------------------------|-------------|
| Accueil                    | 20                        | 2%          |
| Administration             | 35                        | 3,5%        |
| 5 Salles de jeux (adultes) | 30/salle                  | 15%         |
| 2 Salles de jeux (enfants) | 30/salle                  | 7%          |

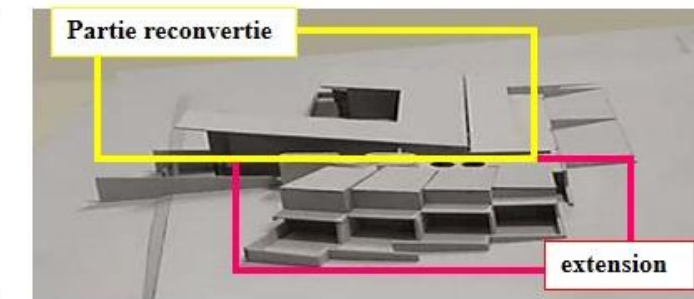


### Plan :



- La première section comprend 4 salles modulables rayonnant à partir d'un atrium. Chacune s'ouvre sur un prolongement extérieur commun.
- Les salles de la seconde section regroupées en 3 unités forment autour d'une cour semi couverte un L desservi par la rue intérieure.

### Analyse de la volumétrie des façades:



### Matériaux et système constructif:



- L'ancien bâtiment est en L collé avec la nouvelle extension à partir d'un atrium autour du quel rayonne un volume en dégradé avec une toiture inclinée.
- En façade, les jeux de matières sont ceux d'un bardage en lames de Douglas verticales, de lits horizontaux de brique posée à joints creux et de pans en zinc
- La brique apparaît également à l'intérieur, en contrepoint de surfaces blanches et de portes colorées.



### Synthèse:

Les points forts relevés de ce projet sont :

- La reconversion de l'activité viticole à la fonction loisir tout en gardant l'aspect architecturale et patrimoniale.
- Le projet permet un dialogue entre les grands jeunes et les petits.

## Synthèse :

- L'utilisation de volumes sobres pour l'extension aux proportions similaires à l'ancien bâtiment pour le mettre en avant et par respect à la mémoire du lieu.
- La transformation des espaces doit respecter le bâtiment ancien et son aspect architectural.
- Les changements apportés doivent faire l'objet d'une étude approfondie du programme que le projet va accueillir et le bâtiment sur lequel va être l'intervention.
- Le dialogue ancien-nouveau doit être présent dans le projet au final.
- La multifonctionnalité des espaces.
- Des galeries et hall d'exposition pour faire un rappel à la mémoire industrielle du lieu.
- Des équipements qui assurent la mixité sociale.

### 1.3 Programme général :

| Fonction                        | Espace   | Raciaux |
|---------------------------------|--|---------|
| <b>Réception</b>                | Hall d'accueil   | 1-3 %   |
| <b>Gestion</b>                  | Administration<br>Office de tourisme<br>Locaux technique                               | 5-10%   |
| <b>Culturelle</b>               | Bibliothèque<br>Exposition permanente et temporelle<br>Salle de conférence polyvalente | 45-60 % |
| <b>commerce et consommation</b> | Cafeteria<br>Restaurant<br>Boutique  | 10-20%  |
| <b>Formation</b>                | Salle de formation musicale<br>Salle de Clubs<br>Salle de cours                        | 10-15%  |
| <b>Loisir</b>                   | Salle de jeux  | 10-15%  |

Tableau 4: programme generale du projet



## 2. Phase conceptuelle :

### 2.1 Etude de l'assiette d'intervention :

Dans cette partie, dédiée à l'analyse du site d'intervention qui nous permet d'identifier ses principales caractéristiques, potentialités et dysfonctionnements.

#### 2.1.1 Fiche technique :

| Identification        | Cave WITTRAT              |
|-----------------------|---------------------------|
| Localisation          | Ouest de Chaabet El Leham |
| Nature juridique      | Etatique                  |
| Fonction actuelle     | Abandonné                 |
| Fonction initiale     | Cave à vin                |
| Forme                 | Régulière                 |
| Surface               | 1040m <sup>2</sup>        |
| Hauteur               | 16m                       |
| Surface de l'assiette | 9700m <sup>2</sup>        |

Tableau 5: fiche technique <sup>83</sup>

#### 2.1.2 Situation géographique :

La cave se situe à l'est de la commune de Chaabet el Leham, sur la route nationale n108

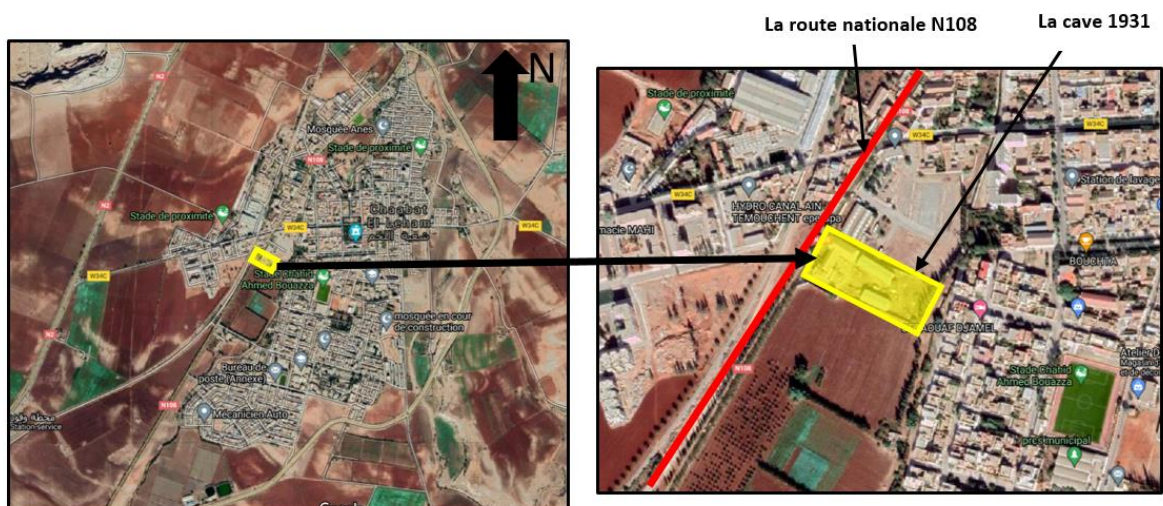


Figure 27 : Situation de la cave par rapport à la commune de Chaabet el Leham <sup>84</sup>

<sup>83</sup> Etablie par l'auteur

<sup>84</sup> Etablie par l'auteur sur fond Google Earth

### 2.1.3 Accessibilité :

Le terrain est accessible par :

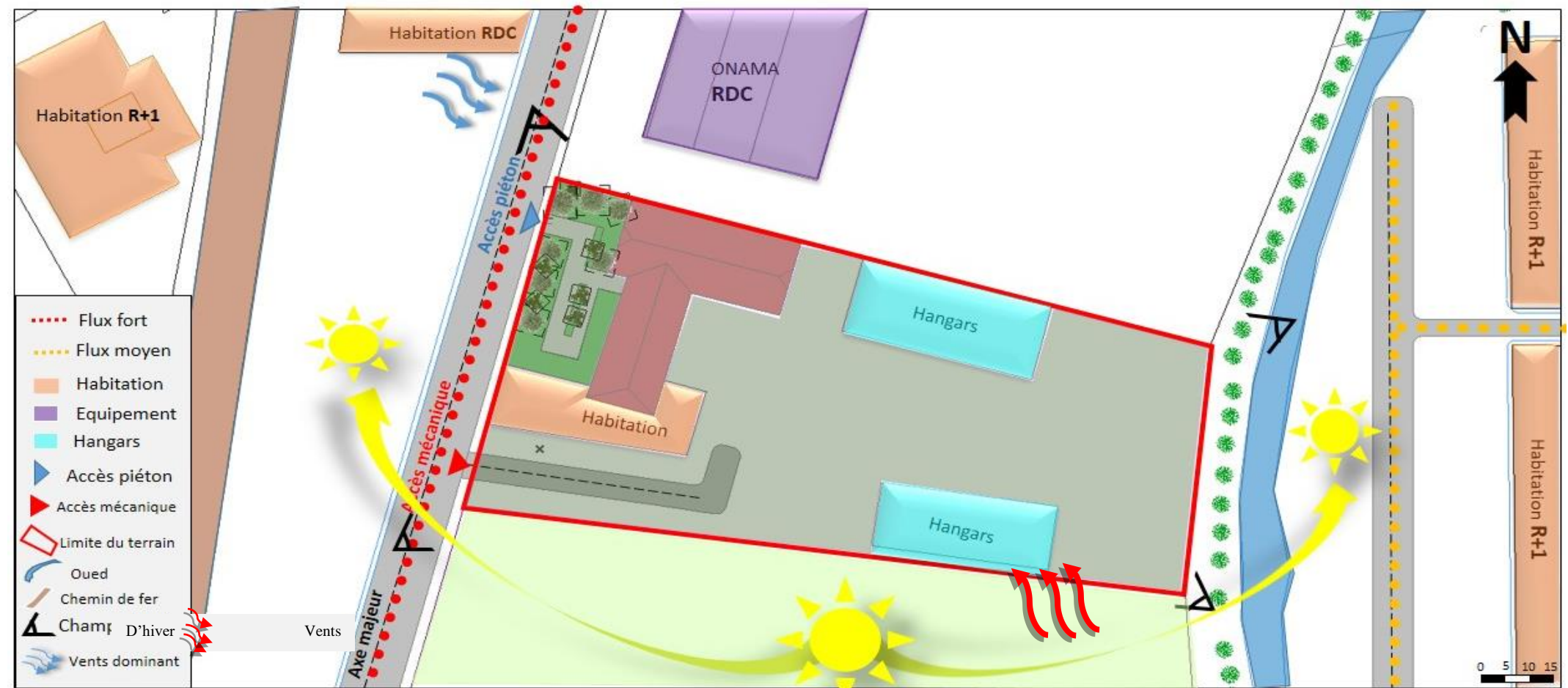
- ✚ Un accès piéton du côté Ouest à partir De la RN Akid Lotfi.
- ✚ Un accès mécanique du côté ouest aligné avec l'accès piéton.

### 2.1.4 Forme et délimitation du terrain :

Notre site d'intervention est de forme régulière, il s'étend sur une assiette de

9700 m<sup>2</sup>. Il est délimité par:

- ✚ Au Nord : L'établissement public du transport urbain.
- ✚ Au Sud : des terres agricoles.
- ✚ A l'Est : Oued Leham et des maisons individuelles.
- ✚ A l'ouest : la route nationale Akid Lotfi .



### 2.1.5 Analyse de l'environnement immédiat : figure 28 : Différents paramètres du site d'intervention<sup>85</sup>

- ✚ **Typologie architecturale et gabarit** : Dans son environnement immédiat le site d'intervention est entouré d'habitats individuels d'un gabarit qui varie entre RDC et R+2, avec la présence d'un établissement public de transport urbain accolé avec le terrain. (voir figure)
- ✚ **Style architecturale** : Diversité des styles architecturaux pour les villas coloniales, et un style anodin pour les constructions post coloniales.
- ✚ **Toiture** : une toiture en ferme pour et les villas coloniales et une toiture plate pour les constructions post coloniales.
- ✚ **Ouvertures** : Formes géométriques régulières (rectangulaires, carrées).
- ✚ **Couleurs dominantes** : Beige, jaune, grenat, blanc, rose.
- ✚ **Matériaux utilisés** : Brique, béton, tuile.
- ✚ **Système constructif** : Poteau-poutre.



Figure 29: Constructions environnantes au site d'intervention<sup>86</sup>

<sup>85</sup> Etablie par l'auteur

<sup>86</sup> Prise par l'auteur



## 2.1.6 Ensoleillement et vents dominants :

Le site d'implantation est bien ensoleillé vu sa morphologie ainsi que l'absence d'effet de masque grâce au gabarit limité des constructions avoisinantes et également exposé aux vents Nord-Ouest.

Le climat est méditerranéen caractérisé par un hiver froid et un été chaud.

## 2.1.7 Topographie du terrain :

Notre terrain d'intervention est presque plat avec un pourcentage de 0.01% de dénivelé.



Profil AA longitudinale



Profil BB transversale

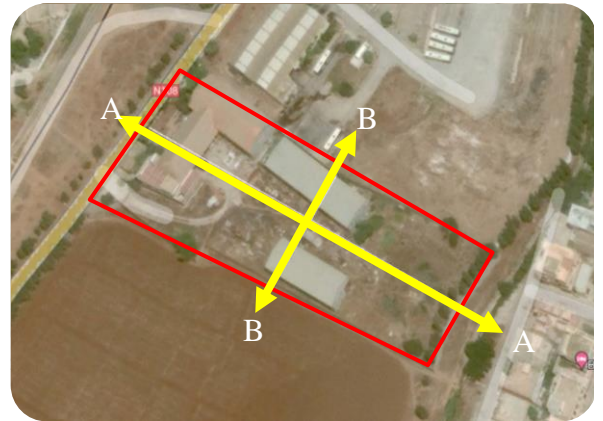


Figure 30 : Profils topographiques du site d'intervention<sup>87</sup>

## 2.1.8 Existant sur le site :

Le site d'intervention est occupé par les structures suivantes : (Voir Figure 31)

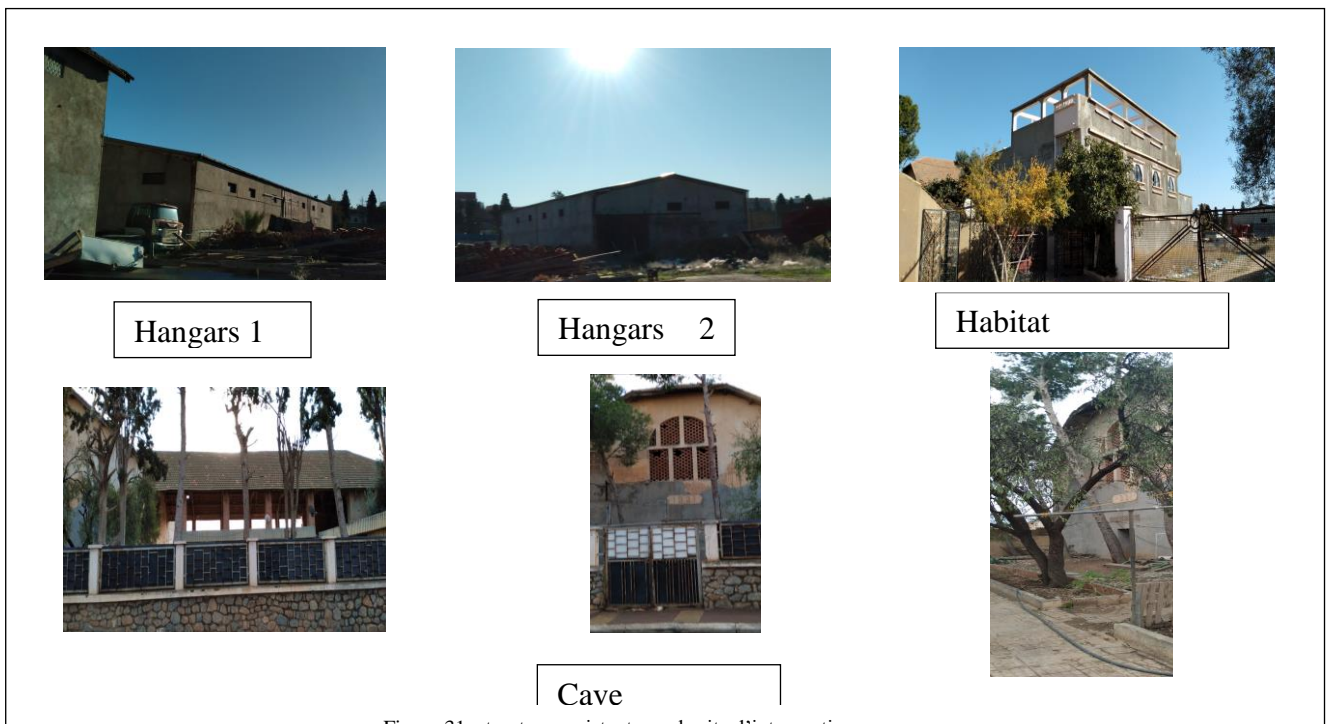


Figure 31: structures existante sur le site d'intervention

<sup>87</sup> Etablie par l'auteur sur fond de Google Earth



Figure 32 : Carte de l'existant sur terrain<sup>88</sup>

### Scénarios d'intervention :

Suite à l'étude approfondie du site d'intervention et en réponse à la problématique posée, deux scénarios d'intervention sont proposés dont le retenu est une amélioration de son précédent et sera détaillé par la suite. Ils sont résumés comme suit :

<sup>88</sup> Etablie par l'auteur

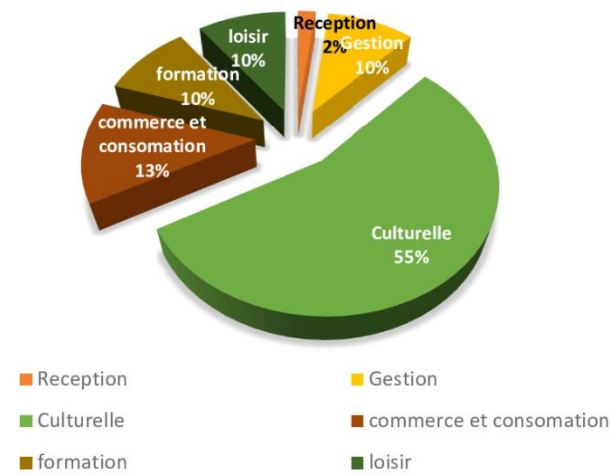
2.2.1 senario 1 :

| Fonction                 | Espace   | Raciaux |
|--------------------------|--|---------|
| Réception                | Hall d'accueil   | 2%      |
| Gestion                  | Administration<br>Office de tourisme<br>Locaux technique                               | 10%     |
| Culturelle               | Bibliothèque<br>Exposition permanente et temporelle<br>Salle de conférence polyvalente | 55%     |
| commerce et consommation | Cafeteria<br>Restaurant<br>Boutique  | 13%     |
| Formation                | Salle de formation musicale<br>Salle de Clubs<br>Salle de cours                        | 10%     |
| Loisir                   | Salle de jeux  | 10%     |

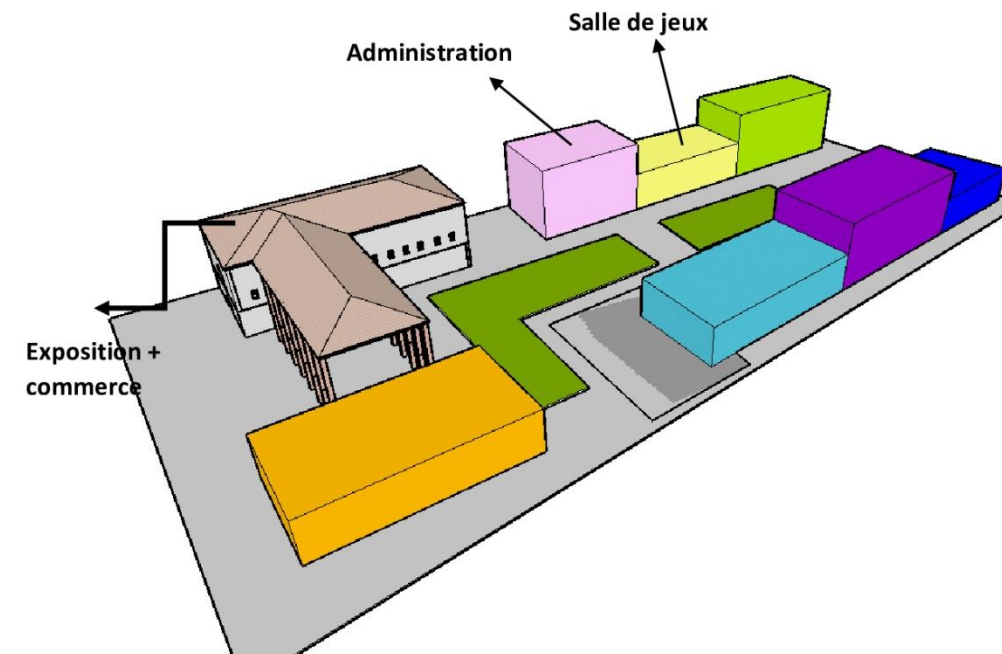
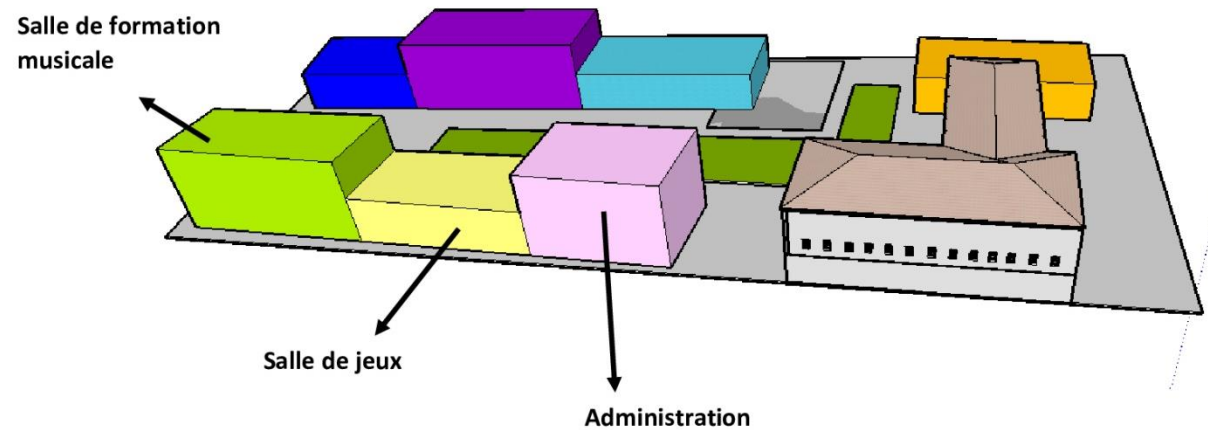
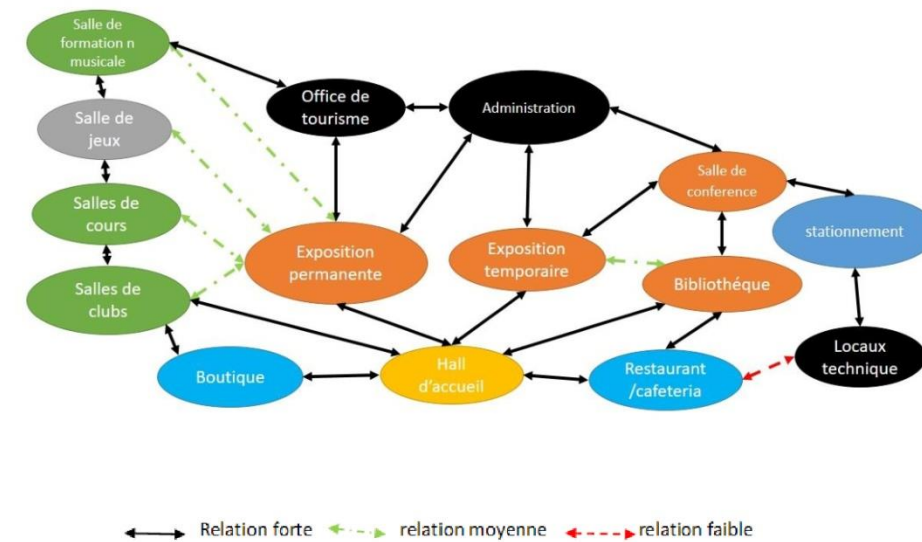
**Descriptif :**

il s'agit de la reconversion de la cave en centre culturelle et d'exposition. L'intervention proposée nous permettra de créer une attraction pour la commune de Chaabet El Leham et d'assurer un dialogue entre l'ancien et le nouveau ainsi nous pouvons assurer une continuité urbaine.

Le principe d'intervention est basé sur les maintiens du bâtiment principal de la cave, avec l'ajout de volumes sobres de différentes hauteurs pour des besoins spécifiques.



**Orgqanigramme fonctionnel :**





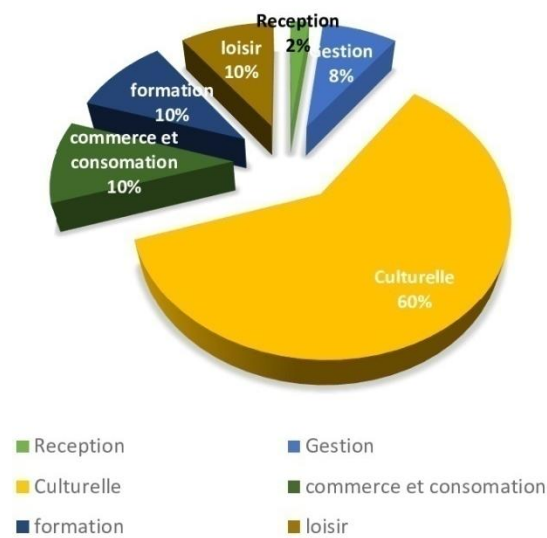
2.2.2 Senario 2 :

| Fonction                 | Espace   | Raciaux |
|--------------------------|--|---------|
| Réception                | Hall d'accueil   | 2%      |
| Gestion                  | Administration<br>Office de tourisme<br>Locaux technique                                   | 8%      |
| Culturelle               | Médiathèque<br>Salle polyvalente<br>Bibliothèque<br>Exposition permanente<br>et temporelle | 60%     |
| commerce et consommation | Superette des souvenir<br>Librairie<br>Cafeteria<br>Restaurant                             | 10%     |
| Formation                | Salle de formation<br>artisanale<br>Salle de cours   | 10%     |
| Loisir                   | Salle de sport<br>Salle de jeux  | 10%     |

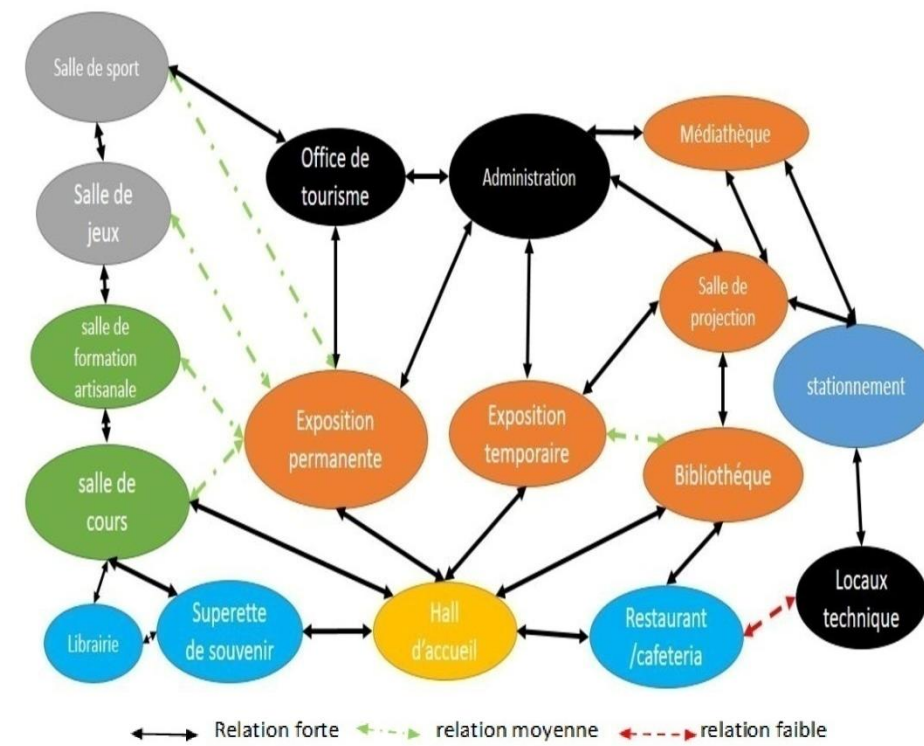
Tableau 2 : programme du scénario n°2

**Descriptif :**

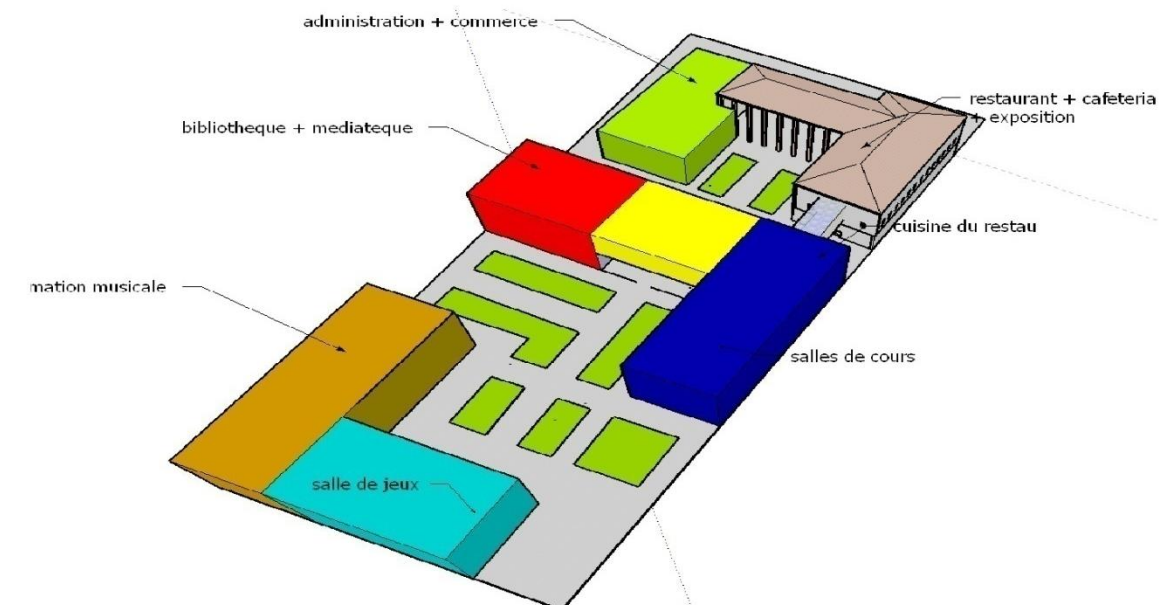
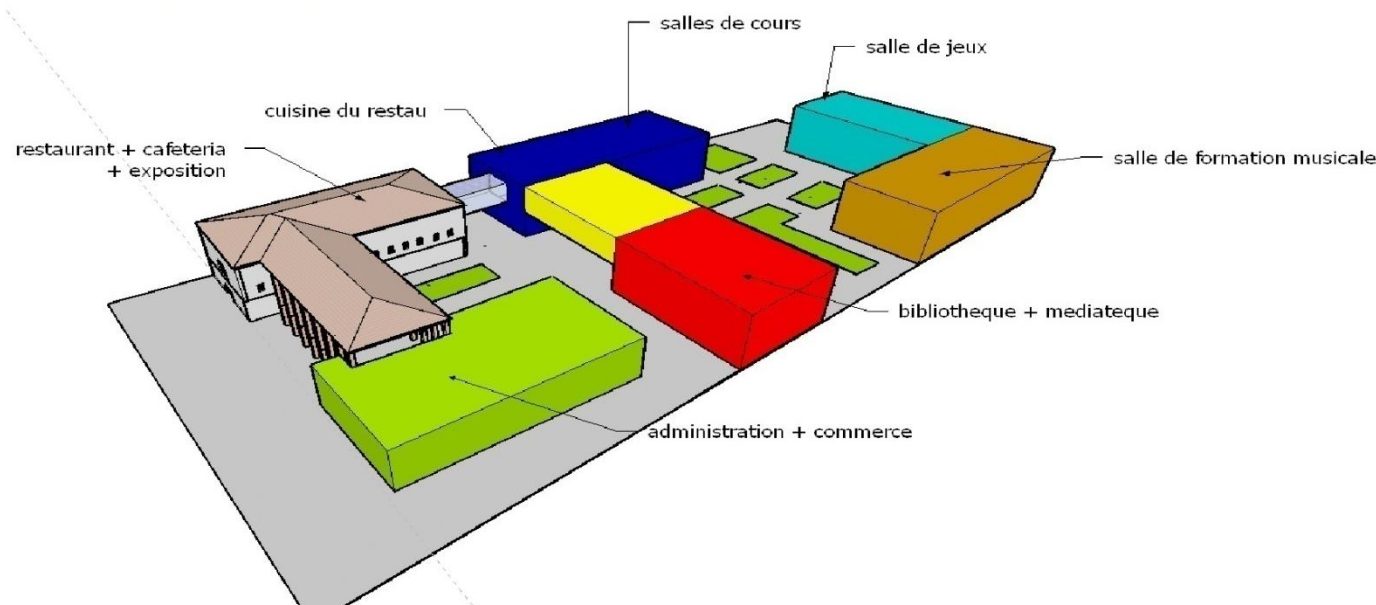
- \*Le volume de base obtenu, résultant de l'implantation suivant les lignes de force qui sont les limites du terrain.
- La création de cour intérieure et un parcours depuis l'accès principal et qui mène vers la cour intérieur



**Organigramme fonctionnelle :**



**Volumétrie fonctionnelle :**



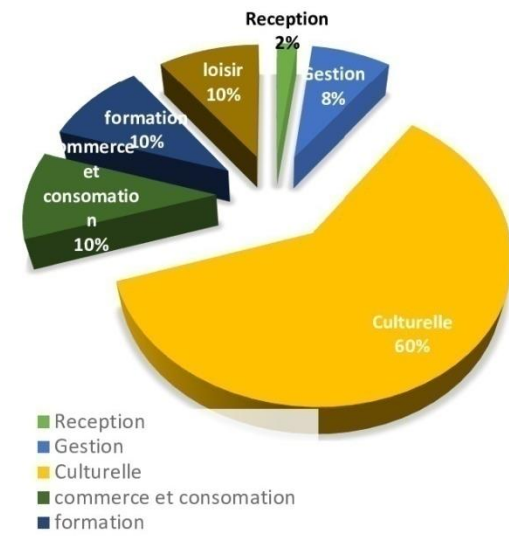


2.2.3 senario 3 ( retenu ) :

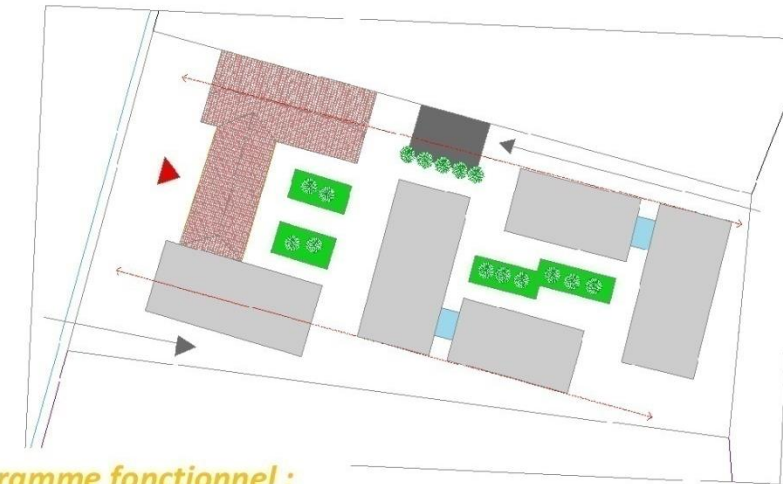
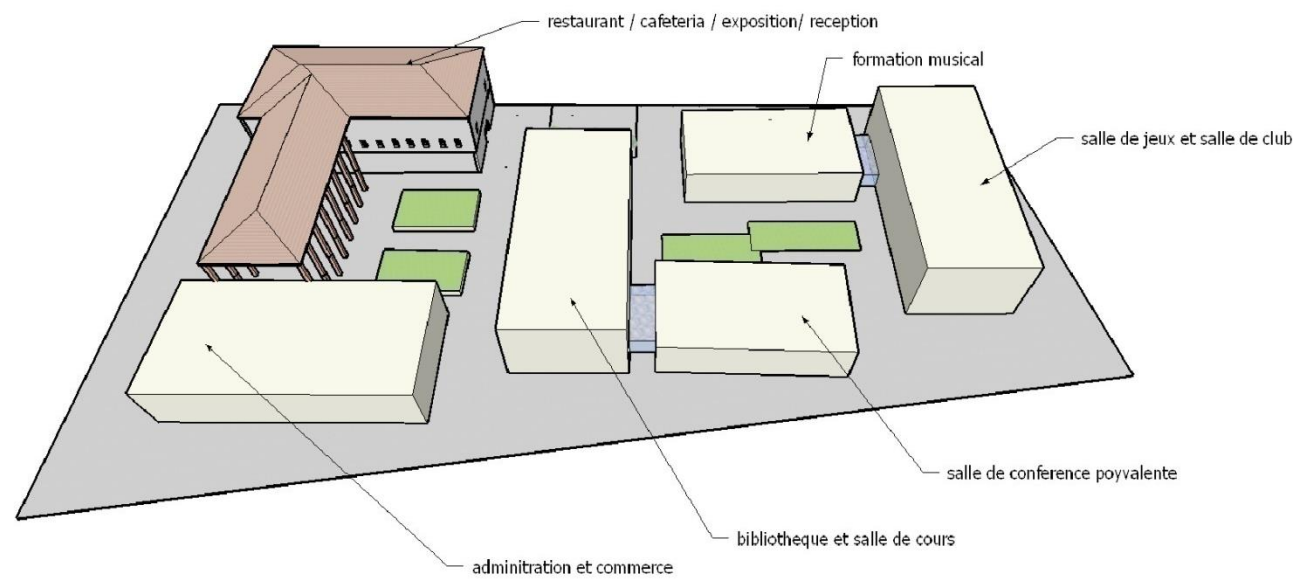
| Fonction                 | Espace   | Raciaux |
|--------------------------|--|---------|
| Réception                | Hall d'accueil   | 2%      |
| Gestion                  | Administration<br>Office de tourisme<br>Locaux technique                               | 10%     |
| Culturelle               | Bibliothèque<br>Exposition permanente et temporelle<br>Salle de conférence polyvalente | 55%     |
| commerce et consommation | Cafeteria<br>Restaurant<br>Boutique  | 13%     |
| Formation                | Salle de formation musicale<br>Salle de Clubs<br>Salle de cours                        | 10%     |
| Loisir                   | Salle de jeux  | 10%     |

**Descriptif :**

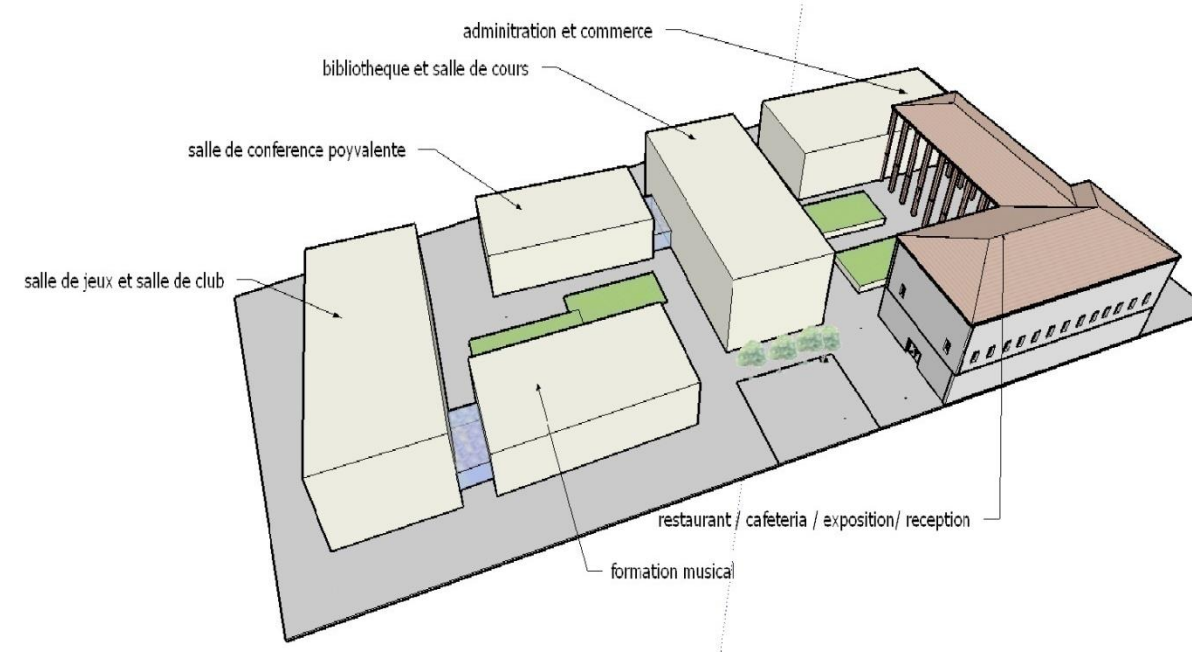
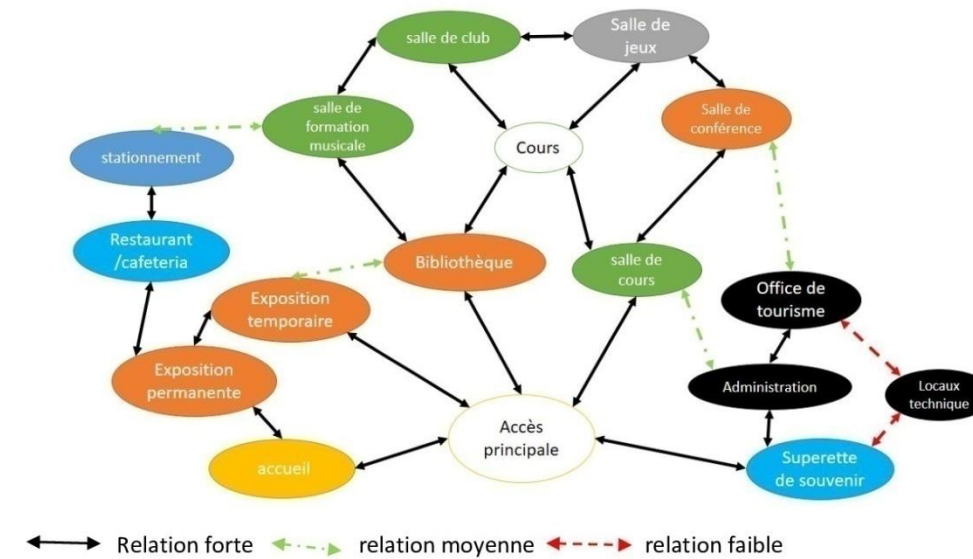
- Le principe est de garder l'ancien bâtiment et le mettre en valeur
- De la façade principale, la cave est doublée d'un volume sobre aux proportions similaires pour assurer un équilibre entre les masses
- Installé les extensions selon les lignes de force de la cave



**Volumétrie fonctionnelle :**



**Organigramme fonctionnel :**



## 2.3 Genèse architecturale :

### 2.3.1 Schémas et Principes d'implantation :

#### A. Première étape : Actions préliminaires :

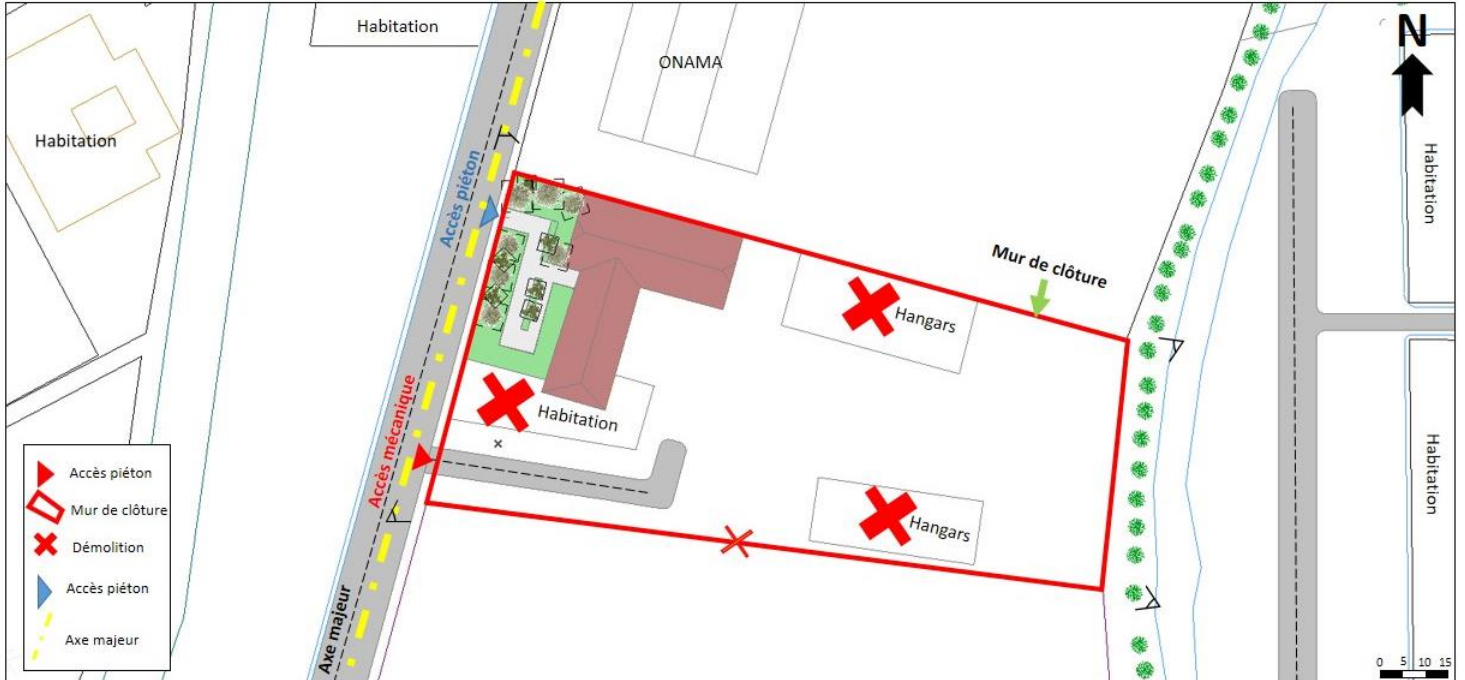


Figure 33 : schéma d'actions préliminaires<sup>89</sup>

- Nous avons commencé le schéma par le point le plus important : garder le bâtiment colonial « la cave WITTRAT » en mesure de valoriser ce patrimoine et démolir l'habitation qui l'agresse et les deux hangars récemment construits qui se trouvent dans son assiette afin de libérer le terrain renforcer sa visibilité.
- Prendre en considération les accès existants et faire en sorte de les réutiliser pour la nouvelle intervention.



Figure 34 : hangars en béton armée

figure35 : habitation

<sup>89</sup> Etablie par l'auteur

## B. Deuxième étape : Alternatives d'implantation :

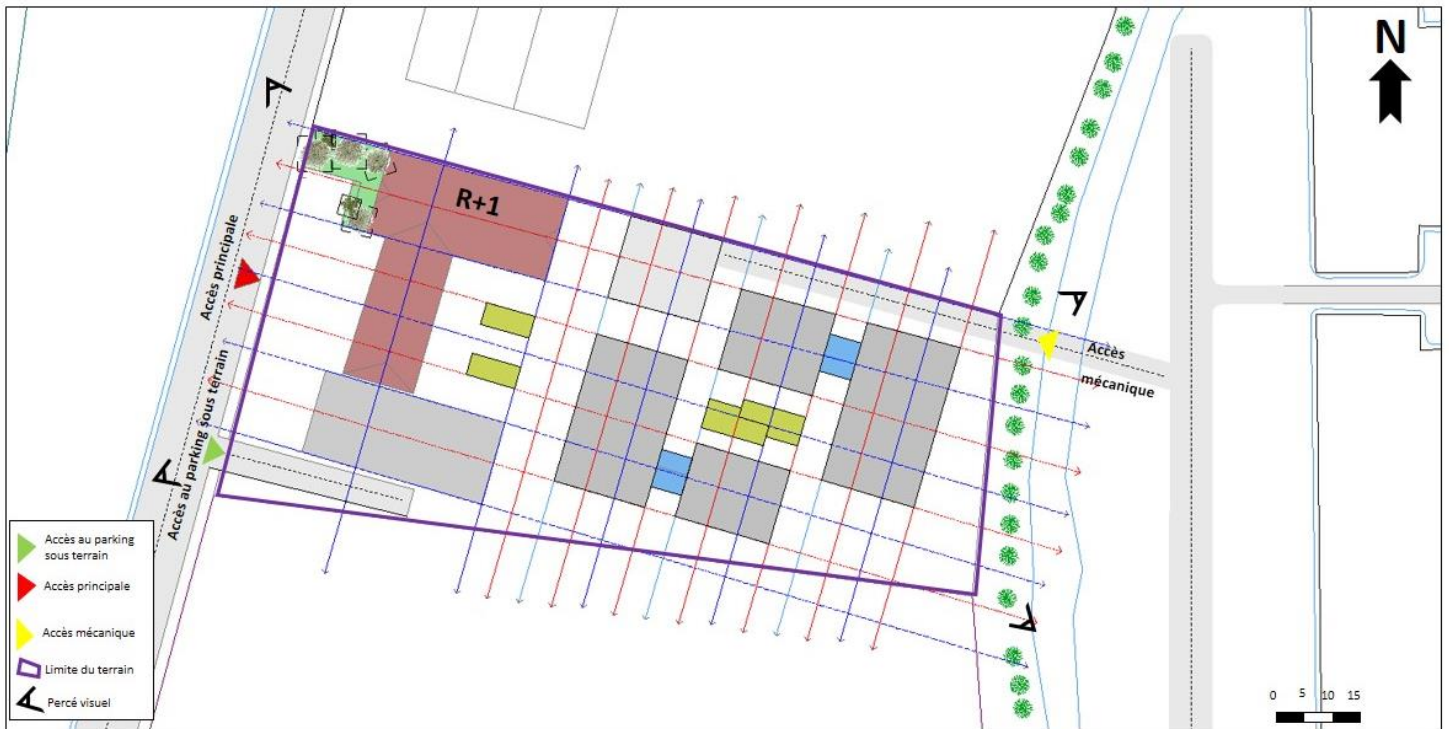


Figure36 : schéma d'alternatives d'implantation<sup>90</sup>

- Prendre le bâtiment de la cave comme un élément de départ pour notre composition et effectuer des reculs pour ne pas s'accoler d'une façon directe à la structure préservée afin de ne pas l'affecter.
- L'implantation de notre extension s'est établie selon la cave, nous avons pu identifier les axes selon ses lignes de forces, à travers ces axes nous avons pu tracer une trame avec laquelle on a positionné les volumes d'une manière exacte pour obtenir une homogénéité visuelle et un bon circuit.
- Du côté ouest (façade principale) faire un effet miroir au volume de la cave pour assurer un équilibre entre les masses sur la façade principale qui a pour but d'attirer les visiteurs vers son accès. Les deux Blocs sont séparés par le deuxième volume de la cave qui est sur pilotis.

<sup>90</sup> Etablie par l'auteur



## B. Troisième étape : Organisation spatiale

Le schéma suivant montre la répartition des fonctions :

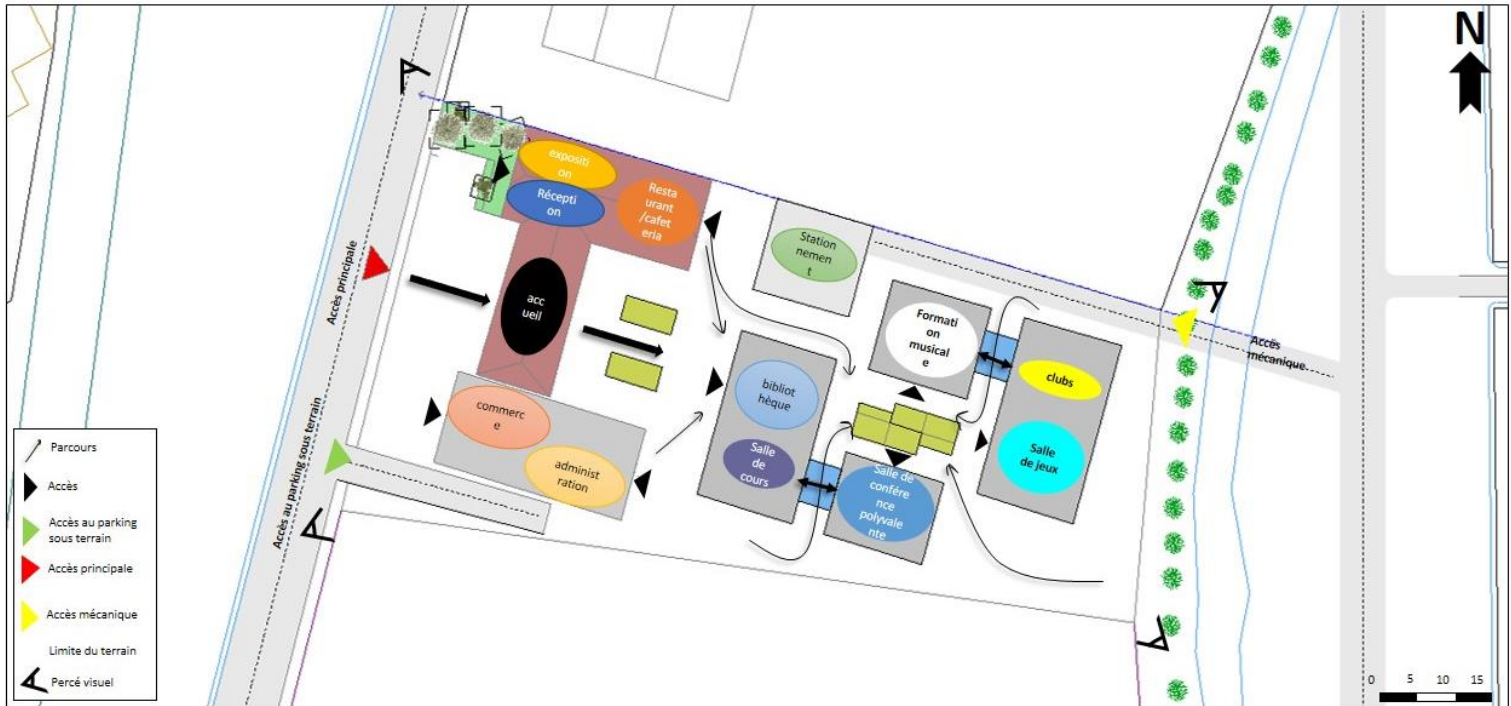


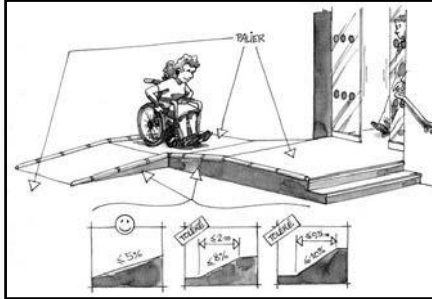
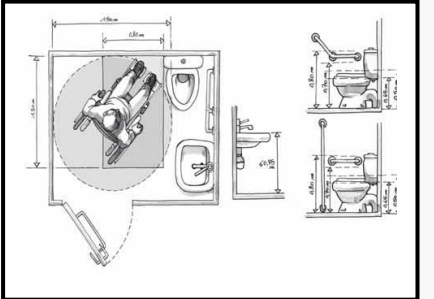
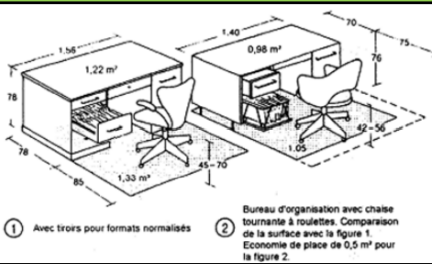
Figure 37 : Schéma d'organisation spatiale<sup>91</sup>

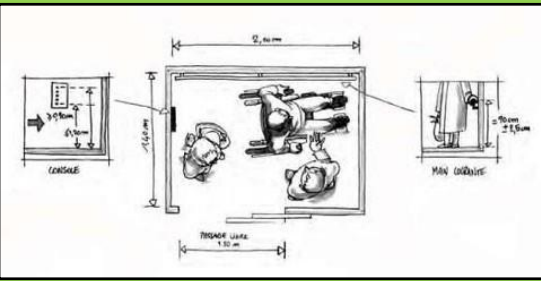
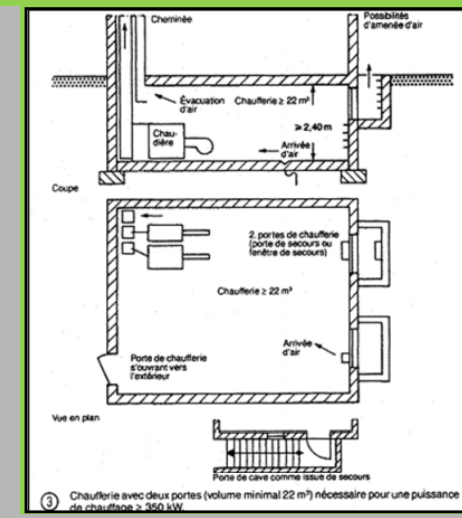
- Le bâtiment initial de la cave va abriter des fonctions qui assurent la mixité sociale et mettre en avant son histoire ceci dit les espaces d'exposition, la consommation.
- Le bâtiment aligné avec la cave va accueillir le commerce de souvenirs qui visent à garder la mémoire du lieu et anime la façade principale et l'administration qui gère l'ensemble du projet.
- L'idée c'est que chaque bâtiment va accueillir une ou deux fonctions mères.
- Le bâtiment central va accueillir la bibliothèque et les salles de cours pour ça valeur culturelle importante.
- Le bâtiment du côté Sud va accueillir la salle de conférence polyvalente pour des raisons de l'isolation des nuisances sonores qu'impose ce type d'espaces.
- Du côté nord-est la salle de jeux et les salles de clubs pour éviter les nuisances sonore
- Aumilieu l'atrium qui va assurer la liaison, l'éclairage et fortifier l'esprit de mixité et de regroupement.

### 1.2 Programme spécifique :

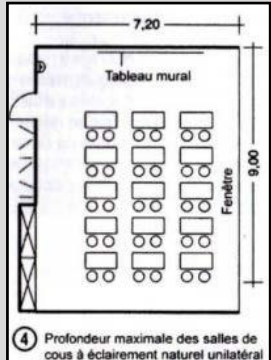
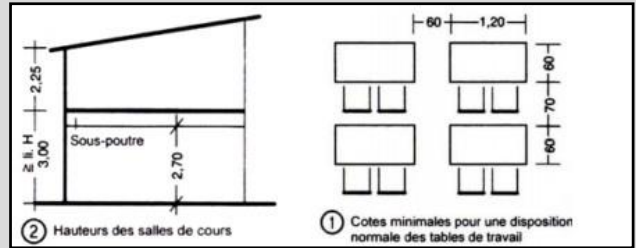
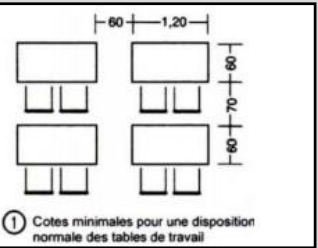
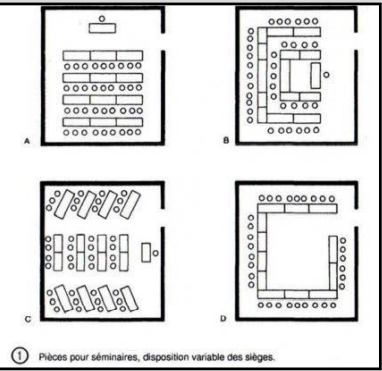
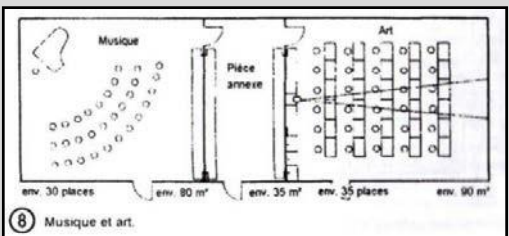
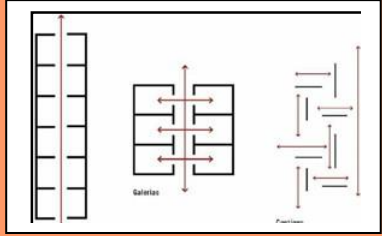
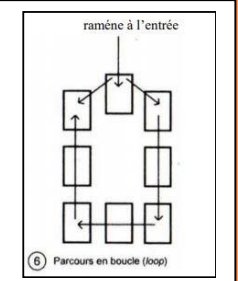
Le tableau suivant présente le programme détaillé du centre culturel et de loisir et l'ensemble des normes à respecter lors de la conception des espaces. Ces normes sont des dimensions et des mesures calculées à partir de ratios qui nous résultent des espaces proportionnelles et fonctionnelles.

<sup>91</sup> Etablie par l'auteur

| Fonction           | Espace             | Sousespace                                | Raciau x % | Surface (m <sup>2</sup> ) | Exigences  |
|--------------------|--------------------|---|------------|---------------------------|--|
| Accueil            | Hall d'accueil     | Hall (reception et orientation)           |            | 100                       |   <ul style="list-style-type: none"> <li>- Espace ouvert de double hauteur.</li> <li>- Réception et orientation pour en proposer divers parcours à suivre</li> <li>- Les rampes et sanitaires pour les Personnes à mobilité réduite.</li> </ul>  |
|                    |                    |   | 2%         | 100                       |  |
| Gestion et service | Office de tourisme | Bureau d'informations                     |            | 36                        | <p><b>Administration</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>1 salle faisant fonction à la fois de salle de travail et de documentation pour les professeurs 100 à 105 m<sup>2</sup></li> <li>1 salle des professeurs 80 à 85 m<sup>2</sup></li> <li>1 bureau pour le directeur 20 à 25 m<sup>2</sup></li> <li>1 bureau pour le directeur-adjoint 20 à 25 m<sup>2</sup></li> <li>1 bureau pour le secrétariat 15 à 20 m<sup>2</sup></li> <li>1 infirmerie 20 à 25 m<sup>2</sup></li> <li>1 loge pour le gardien 20 à 25 m<sup>2</sup></li> </ul>  <p>① Avec tiroirs pour formats normalisés ② Bureau d'organisation avec chaise tournante à roulettes. Comparaison de la surface avec la figure 1. Economie de place de 0,5 m<sup>2</sup> pour la figure 2.</p> |
|                    |                    | Surveillance générale                     |            | 30                        |  |
|                    |                    | Bureau du directeur                       |            | 25                        |  |
|                    |                    | Bureau du secrétaire                      |            | 27                        |  |
|                    |                    | Bureau du gestionnaire                    |            | 24                        |  |
|                    |                    | Bureau du responsable de l'événementielle |            | 30                        |  |
|                    |                    | Salle de réunions                         |            | 50                        |  |
|                    | Administration     | Infirmierie                               |            | 17                        |  |
|                    |                    | Sanitaire H/F                             |            | 2*24                      |  |
|                    |                    |   | 5%         | 287                       |  |
|                    | Locaux techniques  | Bâche à eau                               |            | 50                        |  |
|                    |                    | Chaudière                                 |            | 30                        |  |
|                    |                    | Post transformateur                       |            | 11                        |  |
|                    |                    |   |            | 137                       |  |

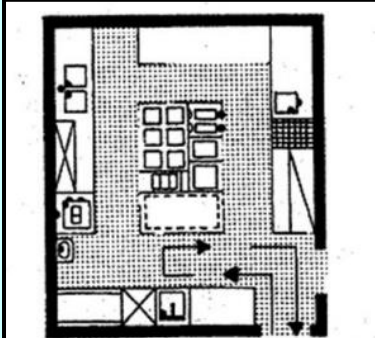
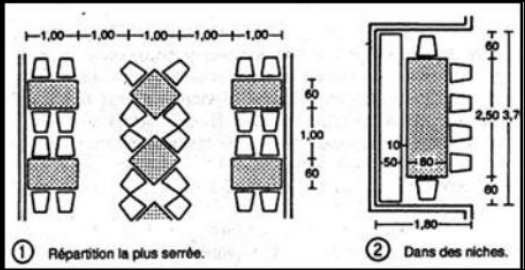
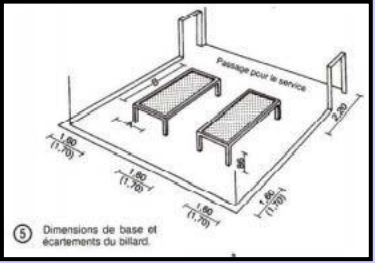
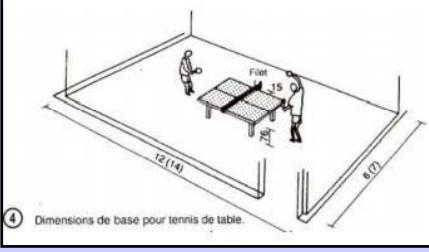


- L'éclairage naturel assurera une grande partie de l'éclairage.
- Eclairage d'une intensité de 500 lux pour les bureaux.
- L'administration doit être à l'écart des nuisances sonores.

|                       |                              |                            |            |            |   |
|-----------------------|------------------------------|----------------------------|------------|------------|---|
| <b>Formation</b>      | <b>Administration</b>        | reception/Attente          |            | 43         |  <p>④ Profondeur maximale des salles de cours à éclairage naturel unilatéral</p>  <p>② Hauteurs des salles de cours</p>  <p>① Cotes minimales pour une disposition normale des tables de travail</p>  <p>③ Pièces pour séminaires, disposition variable des sièges.</p>  <p>⑤ Musique et art.</p> <p>- Le nombre maximal d'élèves par classe est de l'ordre de 30.</p> |
|                       |                              | Bureau du responsable      |            | 20         |   |
|                       |                              | Salle des enseignants      |            | 25         |   |
|                       |                              | Bureau                     |            | 20         |   |
|                       |                              |                            |            | <b>108</b> |   |
|                       | <b>Salles de cours</b>       | Tourisme (18 pers)         |            | 47         |   |
|                       |                              | Cours de langues (9 pers)  |            | 25         |   |
|                       |                              | Poterie/Céramique (7 pers) |            | 97         |   |
|                       |                              | Salle de cours de musique  |            | 53         |   |
|                       |                              | Peinture/Dessin (7 pers)   |            | 42         |   |
|                       |                              | Sanitaire H/F/PMR          |            | 2*23       |   |
|                       |                              |                            | <b>310</b> |            |   |
|                       | <b>Salles de clubs</b>       | Salle de Club de randonnée |            | 123        |   |
|                       |                              | Salle de Club de théâtre   |            | 185        |   |
|                       |                              | Salle de Club de danse     |            | 123        |   |
| Verstiaire + stockage |                              |                            | 49         |            |   |
|                       |                              |                            | <b>480</b> |            |   |
|                       |                              | <b>16%</b>                 | <b>898</b> |            |   |
| <b>Culturelle</b>     | <b>Exposition permanente</b> | Cuve d'exposition          |            | 25         | <p>- Eclairage : La lumière du jour directe ne doit jamais frapper les pièces de musée, qui pourraient ainsi être endommagées. C'est pourquoi les salles d'exposition doivent être équipées de systèmes d'éclairage flexibles : absence de luminaires encastrés, de luminaires fixes muraux ou en plafond</p>  <p>⑥ Parcours en boucle (loop)</p>  <p>⑦ Visibilité et circulation pour tableaux au mur</p>  |
|                       |                              | Hall d'exposition          |            | 50         |   |
|                       |                              |                            |            | 75         |   |
|                       | <b>Exposition temporaire</b> | Salle d'exposition         |            | 221        |   |
|                       |                              | Stockage                   |            | 20         |   |
|                       |                              |                            |            | <b>7%</b>  |   |





| Commerce et consommation | Boutique                          | Local de souvenir        |                | 159  |  <p>1. Groupe de production en bloc</p> <p>② Cuisine pour restaurant de 60 à 100 places.</p> <table border="1" data-bbox="2347 758 2801 982"> <thead> <tr> <th>Ameublement</th> <th>Places assises</th> <th>Service m<sup>2</sup>/place</th> <th>Self-service m<sup>2</sup>/place</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Table carrée</td> <td>4</td> <td>1,25</td> <td>1,25</td> </tr> <tr> <td>Table rectang.</td> <td>4</td> <td>1,10</td> <td>1,20</td> </tr> <tr> <td>Table rectang.</td> <td>6</td> <td>1,05</td> <td>1,10</td> </tr> <tr> <td>Table rectang.</td> <td>8</td> <td>1,05</td> <td>1,05</td> </tr> </tbody> </table> <p>⑪ Place nécessaire globale pour locaux clientèle : 1,4 m<sup>2</sup> - 1,6 m<sup>2</sup>/place.</p>  <p>① Répartition la plus serrée. ② Dans des niches.</p> | Ameublement                        | Places assises | Service m <sup>2</sup> /place | Self-service m <sup>2</sup> /place | Table carrée | 4 | 1,25 | 1,25 | Table rectang. | 4 | 1,10 | 1,20 | Table rectang. | 6 | 1,05 | 1,10 | Table rectang. | 8 | 1,05 | 1,05 |
|--------------------------|-----------------------------------|--------------------------|----------------|--|--|------------------------------------|----------------|-------------------------------|------------------------------------|--------------|---|------|------|----------------|---|------|------|----------------|---|------|------|----------------|---|------|------|
|                          |                                   | Ameublement              | Places assises | Service m <sup>2</sup> /place  |  | Self-service m <sup>2</sup> /place |                |                               |                                    |              |   |      |      |                |   |      |      |                |   |      |      |                |   |      |      |
|                          |                                   | Table carrée             | 4              | 1,25   |  | 1,25                               |                |                               |                                    |              |   |      |      |                |   |      |      |                |   |      |      |                |   |      |      |
|                          | Table rectang.                    | 4                        | 1,10           | 1,20   |  |                                    |                |                               |                                    |              |   |      |      |                |   |      |      |                |   |      |      |                |   |      |      |
|                          | Table rectang.                    | 6                        | 1,05           | 1,10   |  |                                    |                |                               |                                    |              |   |      |      |                |   |      |      |                |   |      |      |                |   |      |      |
|                          | Table rectang.                    | 8                        | 1,05           | 1,05   |  |                                    |                |                               |                                    |              |   |      |      |                |   |      |      |                |   |      |      |                |   |      |      |
|                          | Stockage                          |                          | 27             |  |  |                                    |                |                               |                                    |              |   |      |      |                |   |      |      |                |   |      |      |                |   |      |      |
|                          |                                   | 3%                       | 186            |  |  |                                    |                |                               |                                    |              |   |      |      |                |   |      |      |                |   |      |      |                |   |      |      |
|                          | Restaurant/caféteria              | Cuisine                  |                | 31   |  |                                    |                |                               |                                    |              |   |      |      |                |   |      |      |                |   |      |      |                |   |      |      |
|                          |                                   | Comptoir pour cafeteria  |                | 30   |  |                                    |                |                               |                                    |              |   |      |      |                |   |      |      |                |   |      |      |                |   |      |      |
|                          |                                   | Vestiaire                |                | 5  |  |                                    |                |                               |                                    |              |   |      |      |                |   |      |      |                |   |      |      |                |   |      |      |
|                          |                                   | WC personnel             |                | 4  |  |                                    |                |                               |                                    |              |   |      |      |                |   |      |      |                |   |      |      |                |   |      |      |
|                          |                                   | Stockage                 |                | 6  |  |                                    |                |                               |                                    |              |   |      |      |                |   |      |      |                |   |      |      |                |   |      |      |
|                          |                                   | Espace de consommation 1 |                | 179  |  |                                    |                |                               |                                    |              |   |      |      |                |   |      |      |                |   |      |      |                |   |      |      |
| Espace de consommation 2 |                                   |                          | 291            |  |  |                                    |                |                               |                                    |              |   |      |      |                |   |      |      |                |   |      |      |                |   |      |      |
|                          |                                   | 10%                      | 546            |  |  |                                    |                |                               |                                    |              |   |      |      |                |   |      |      |                |   |      |      |                |   |      |      |
| Salle de jeux            | Accueil                           |                          | 25             |  <p>⑤ Dimensions de base et écartements du billard.</p>  <p>④ Dimensions de base pour tennis de table.</p> |  |                                    |                |                               |                                    |              |   |      |      |                |   |      |      |                |   |      |      |                |   |      |      |
|                          | Espace photos souvenirs           |                          | 37             |  |  |                                    |                |                               |                                    |              |   |      |      |                |   |      |      |                |   |      |      |                |   |      |      |
|                          | Salles e jeux adultes /jeux video |                          | 268            |  |  |                                    |                |                               |                                    |              |   |      |      |                |   |      |      |                |   |      |      |                |   |      |      |
|                          | Salle de jeux d'enfants           |                          | 114            |  |  |                                    |                |                               |                                    |              |   |      |      |                |   |      |      |                |   |      |      |                |   |      |      |
|                          | Sanitaire                         |                          | 2*24           |  |  |                                    |                |                               |                                    |              |   |      |      |                |   |      |      |                |   |      |      |                |   |      |      |
|                          | Billetterie/Bar                   |                          | 27             |  |  |                                    |                |                               |                                    |              |   |      |      |                |   |      |      |                |   |      |      |                |   |      |      |
|                          | 9%                                | 519                      |                |  |  |                                    |                |                               |                                    |              |   |      |      |                |   |      |      |                |   |      |      |                |   |      |      |

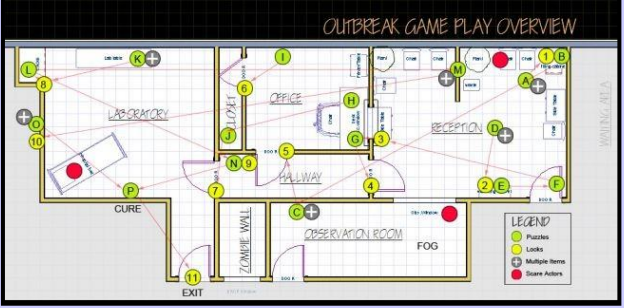
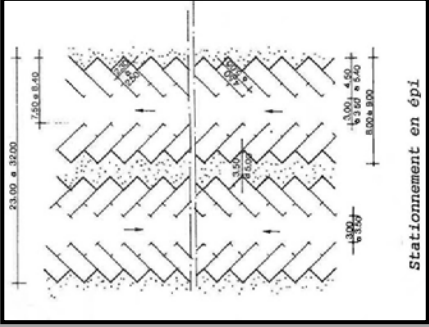
|                 |                    |   |  |      |   |
|-----------------|--------------------|---|--|------|---|
| Loisir          |                    |   |  |      |  |
| Stationnement   | Parking            | Parkingsouterrain(28places)               |  | 639  |  |
|                 |                    | Parking en plein air (11places)           |  | 285  |   |
| Espace non bâti | Espaces extérieurs | Espace de jeux                            |  | 44   |   |
|                 |                    | Exposition en plein air                   |  | 148  |   |
|                 |                    | Théâtre en plein air                      |  | 424  |   |
|                 |                    | Espace de détente et lecture en plein air |  | 165  |   |
|                 |                    | Placette                                  |  | 118  |   |
|                 |                    | Jet d'eau                                 |  | 136  |   |
|                 |                    | Espace vert                               |  | 6438 |   |

Tableau 6 : programme spécifique<sup>92</sup>

<sup>92</sup> Etablie par l'auteur

### Ce programme regroupe les informations suivantes :

- Surface du terrain : 9746 m<sup>2</sup>
- Surface du bâti (CES): 3531 m<sup>2</sup> (37%)
- Surface du non bâti (espace libre) : 6215 m<sup>2</sup> (63%)
- Nombre de place du stationnement : 60 places
- Surface de circulation : 1303m<sup>2</sup> (23%)
- Surface totale des planchers : 5666 m<sup>2</sup>
- Capacité d'accueil du projet : 888 personnes

### Organigramme spatial :

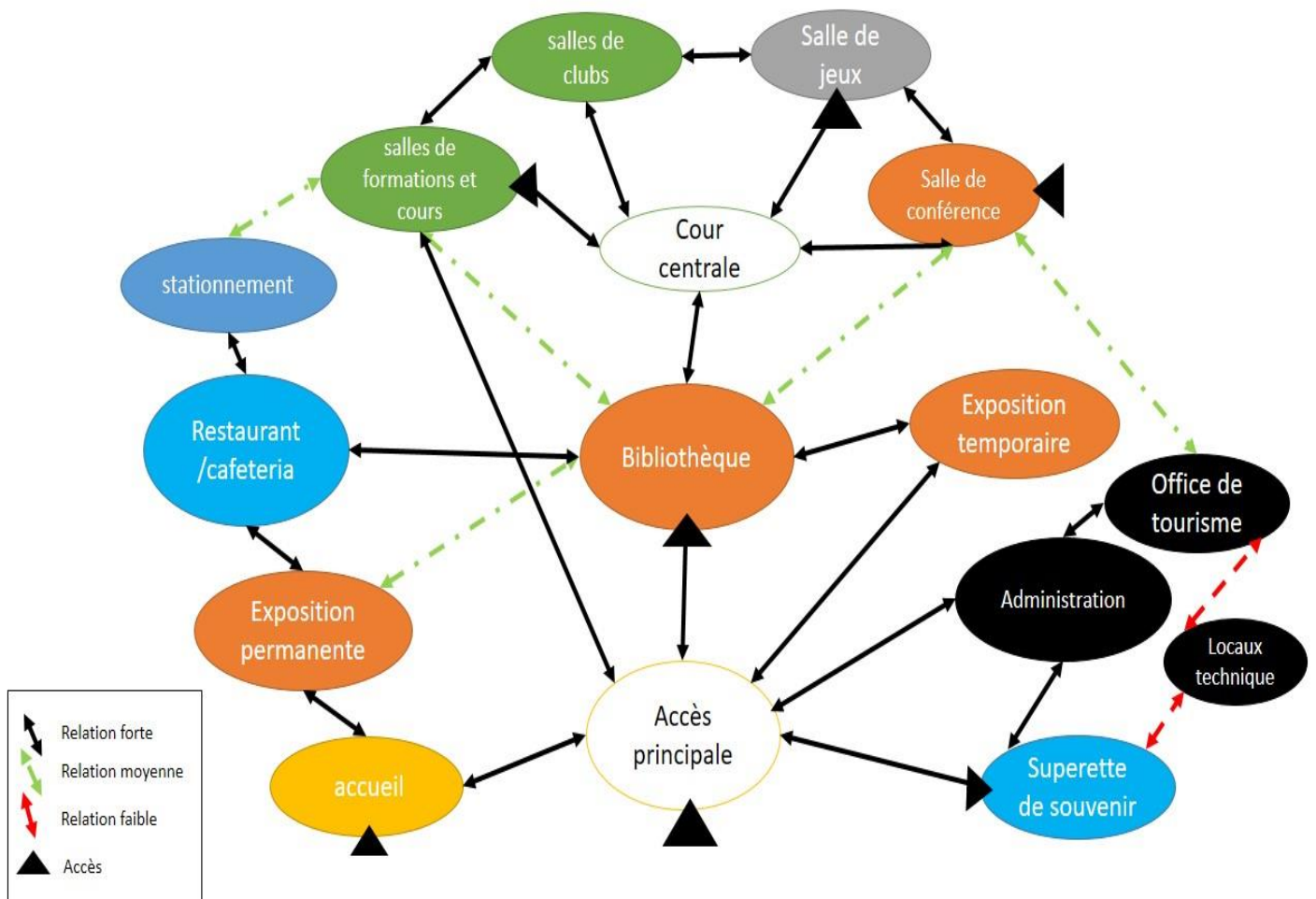


Figure 38 :Organigramme spatial



### 1.3 DESCRIPTIVE DU PROJET :

#### • Plan de masse :

Notre projet affiche une implantation insérer suivant une trame extraire des lignes de forces de la cave. Sa vocation patrimoniale est assurée par l'ancienne cave à vin « WITTRAT » sauvegardé avec cinq nouvelles extensions concrétisant le concept centre culturel.

Le projet est accessible par deux voies, et fournit l'accès principal sur la route nationale en plus de l'entrée secondaire. Les accès mécaniques ont été proposé par rapport à la fréquentation des voies mécaniques à flux faible, donc il est prévu du côté Est.

Grâce à notre aménagement combinant entre pavage en pierre, espace vert et eau, nous orientons nos visiteurs (usagers) vers l'accueil principal, le restaurant et le bloc qui contient la boutique de souvenir l'office de tourisme ainsi que l'exposition passant par un espace centrale une passerelle et un jet d'eau. En continuant notre parcours, on se retrouve au cœur de la cour centrale servant d'éventuels évènements et distribuant vers les différents espaces (la bibliothèque, la salle polyvalente, les ateliers de formation, salle de club et salle des jeux) et d'autre espace de détente tout autour du projet.

#### • Plan rez-de-chaussée :

Notre projet est donc divisé en deux entités. Entité 1 : comprend l'exposition le restaurant et la cafeteria l'office de tourisme et l'administration et l'entité 02 englobe la salle polyvalente, la bibliothèque, salle des jeux, les ateliers de formation et les salles de clubs.

#### Entité 1 :

**Le bâtiment initial (l'ancienne cave) :** C'est l'espace le plus important influent du projet, un transmetteur de charges émotionnelles et vecteur de nostalgie. En franchissant l'accès principal, on découvre un grand hall d'accueil en double hauteur et ce qui va attirer notre attention c'est l'ambiance intérieure, les cuves de vin de la nef centrale qui ont été gardé et transformé en des espace de consommation pour le restaurant et des cuve d'exposition permanente. La visite s'ouvre sur une présentation géographique et historique de CHAABET EL LEHAM en mettant en valeur sa culture, ses coutumes et ses caractéristiques, puis il est proposé au public une rencontre avec la Vigne : en passant du sauvage au domestique, cette plante a façonné les paysages et a imposé aux Hommes des travaux, parfois bien difficiles, pendant le colonialisme. La toiture qui est sur pilotis va abrité un grand espace accueillant les usagers .

**Les commerces et l'exposition temporaire** sont accessibles depuis la cour d'entrée.

#### Entité 2 :

Depuis la cour centrale, pouvons accéder directement au bloc de la bibliothèque. Ainsi les ateliers de formation culturelle et artisanale avec leurs classes professionnelles comprend un côté administratif. Nous aurons également accès à la salle polyvalente pouvant accueillir 280 personnes dotée d'un hall d'accueil et d'un sanitaire public. Nous pouvons également accéder à la salle de jeux et la cafétéria depuis la cour centrale.

Depuis l'espace accueillant, nous aurons accès à la bibliothèque (située dans la partie centrale du projet), elle englobe, un hall d'accueil où se situe la zone de recherche, un large hall divisé en salles de lecture (pour enfants, et un espace de travail en groupe), un espace dédié aux rayonnages et un locale pour stockage des livres, ainsi que le bureau et l'espace de travail du bibliothécaire. Ce bloc dispose également d'un escalier et ascenseur séparé qui mène à l'étage supérieur du même bloc (salle de lecture adulte) et à l'étage du bloc de la salle polyvalente.

**Remarque :** l'ascenseur est utilisable par toutes catégories de personnes, que ce soit des personnes à mobilité réduite « **PMR** » ou des personnes normales.

• **Plan 1<sup>er</sup> étage :**

**Entité 1 :**

Dans la suite du bloc initiale (la cave), une grande salle de consommation et une cafeteria prend place à l'étage supérieur.

Et en continuant avec le bloc d'exposition, nous pouvons rejoindre l'administration avec un escalier accessible depuis le hall d'accueil. Cette dernière comprend les espaces nécessaires pour la gestion de cet équipement tel les bureaux, une salle de surveillance, salle de réunion, une salle d'archives et un locale de stockage.

**Entité 2 :**

A partir de ce niveau, les ateliers de formation culturelle et artisanale se sont poursuivis. Desservi par l'escalier et l'ascenseur, et des salles de formations équipées de matériels et de mobiliers spécifiques pour chacune des formations proposées.

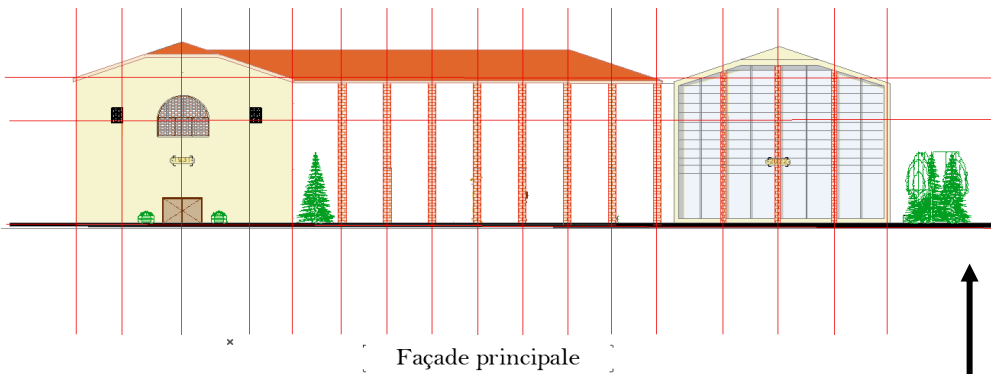
Cet étage poursuivis la salle polyvalente, il est desservi par un escalier. De la salle de jeux nous pouvons accéder au reste de l'espace dédié clubs (salle de clubs).

**1.4 Façades et matériaux de construction :**

La situation de notre projet à une commune à caractère viticole doté d'une architecture coloniale et des nouvelles extensions nous conduit vers un choix de façade garantissant une combinaison entre modernité et histoire.

- Suivre une trame spécifique afin d'accomplir le principe du projet.
- La verticalité : par l'utilisation d'ouvertures verticales.
- L'horizontalité : l'utilisation des toitures plate et garder les toitures inclinées pour les la cave afin de créer une distinction entre l'ancien et les nouvelles extensions sauf dans la façade principale pour bien s'intégrer et assurer la continuité de la façade.
- La modernité à travers utilisation des matériaux moderne (l'acier, verre, bois) afin de créer un lien entre l'ancienneté et la modernité.
- La transparence : utilisation de surfaces translucides (Mur rideau) pour favoriser une continuité visuelle de l'intérieur vers l'extérieur et vice versa.
- L'emploi des éléments verticaux en bois comme un rappelle de la fonction initiale (fonction viticole) ils servent aussi comme un brise-soleil.

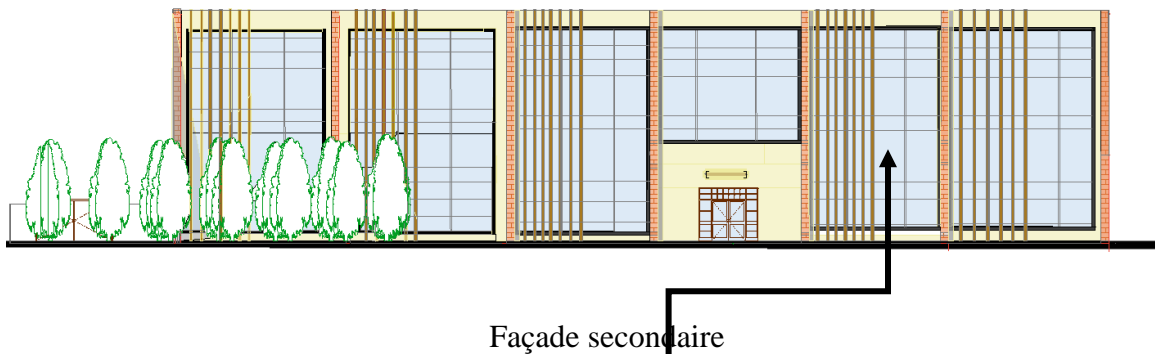
Source d'inspiration :



L'utilisation de la même forme de l'ancienne façade mais d'une façon plus épuré



Figure 39 : la distinction entre l'ancien et le nouveau figure 40 : traitement de facade avec murs rideau



L'utilisation des éléments verticaux en bois comme brise soleil au niveau du mur rideau



Figure41 : brise soleil en bois

## 1.5 La description technique :

### 2.1 Les techniques sur l'ancien bâtiment :

#### • Exigences structurelles :

En fonction des opérations et techniques appliquer dans le contexte de la réhabilitation et la reconversion concernant les édifices du 19 et 20ème siècle qui nous guideront dans notre sélection d'interventions appropriées à notre cas d'étude, « parmi ces principes »<sup>93</sup>

- Perception et adaptation au contexte technique du lieu.
- Mettre en évidence les interventions à entreprendre et leurs implications.
- Restaurer l'état des éléments structurants en état de dégradation.
- Le recentrement : Amélioration de l'élément portant pour éviter toute déformation.
- La substitution : « remplacer l'élément déficient manquant par un autre élément similaire. »<sup>94</sup>

#### 2.1.1 Superstructure :

##### a) La couverture et les planchers :

• **Ferme +tuile** : Il est généralement conseillé de remplacer ou d'envisager de renforcer les éléments structurels, si ces éléments ont été exposés à l'humidité, selon de leurs états.



Figure 42: État de la toiture de l'intérieur de la cave<sup>95</sup>

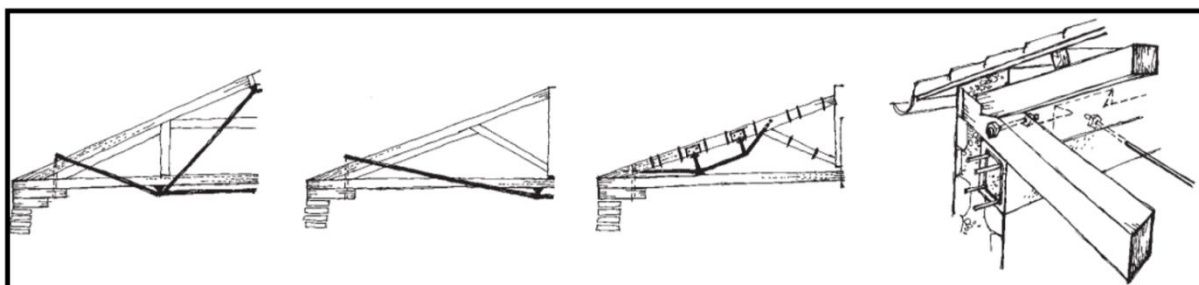


Figure 43 : Schéma d'intervention sur les ossatures à l'aide de barres en aciers<sup>96</sup>

<sup>93</sup>CHACOR ROUBA Latifa ; MESSAOUD DEROUICH Sofiane, Mémoire du master, Valorisation du patrimoine des XIXème et XXème siècles de la ville d'EL MALAH ; Projet :Reconversion de la cave coopérative 29 en centre de loisirs, Tlemcen, 2016, page124.

<sup>94</sup> Idem

<sup>95</sup> Photo prise par l'auteur



## b) Les éléments verticaux:

• **Mur et pilier :** La composition physique des murs porteurs (pierre) présente plus d'inconvénients en termes de résistance aux efforts internes et externes qui peuvent les fragiliser.

• **Raccommodage des fissures :**

La reprise des fissures est une méthode qui consiste à ajouter des matériaux plus rigides entre les deux lèvres de la fissuration du mur tels que les agrafes métalliques, des briques, ... etc. « Pour l'efficacité de cette méthode il faut que la fissure soit passive que ça cause de son apparition n'agisse plus sur la partie réparée. »<sup>97</sup>

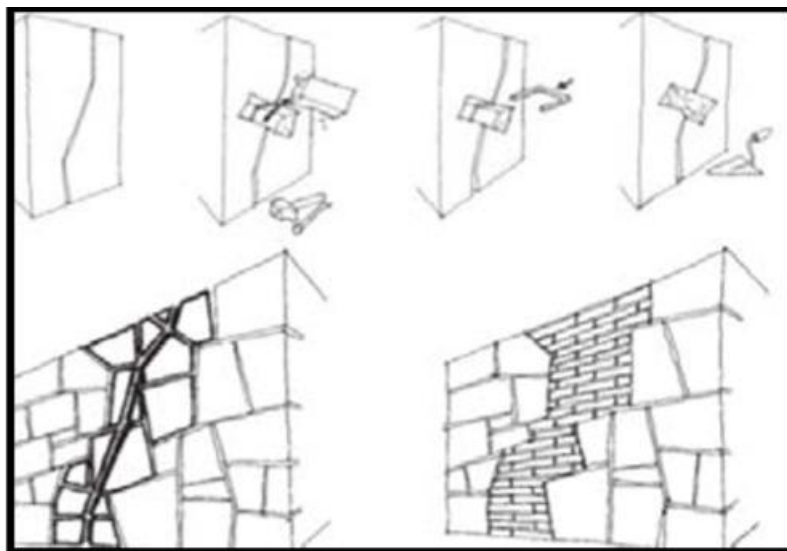


Figure 44 : Schématisation et technique de la réparation de la fissure au niveau du mur<sup>98</sup>

• **Injection d'un enduit de renfort à base de mortier ou de béton armé:**

Cette technique consiste à poser la grille après avoir combiné l'épaisseur du mortier ou du béton pour augmenter la section du mur endommagé

• **Réfection des murs endommagés :**

L'intervention doit se faire en douceur. Il ne s'agit pas d'une remise à neuf, mais simplement un respect pour l'histoire de ces murs anciens.

« Pour réparer les murs démolés, nous recommandons les étapes suivantes » :<sup>99</sup>

- Enlever les pierres instables et nettoyer les surfaces exposées avec une brosse
- Reconstruire les murs démolés avec la même manière et la même nature des pierres
- Préparer un mortier de chaux et du ciment pour recueillir les pierres.

<sup>96</sup>REHABIMED, bulletin trimestriel du projet pour promouvoir la réhabilitation de l'architecture traditionnelle Méditerranéenne, avril 2006

<sup>97</sup> REHABIMED, bulletin trimestral op. cit.

<sup>98</sup>idem

<sup>99</sup>idem

- Procéder à la mise en place d'un enduit classique (01 volume de chaux plus 02 volumes du sable)
- Préserver les techniques de finition traditionnelles, en respectant l'irrégularité de la maçonnerie.

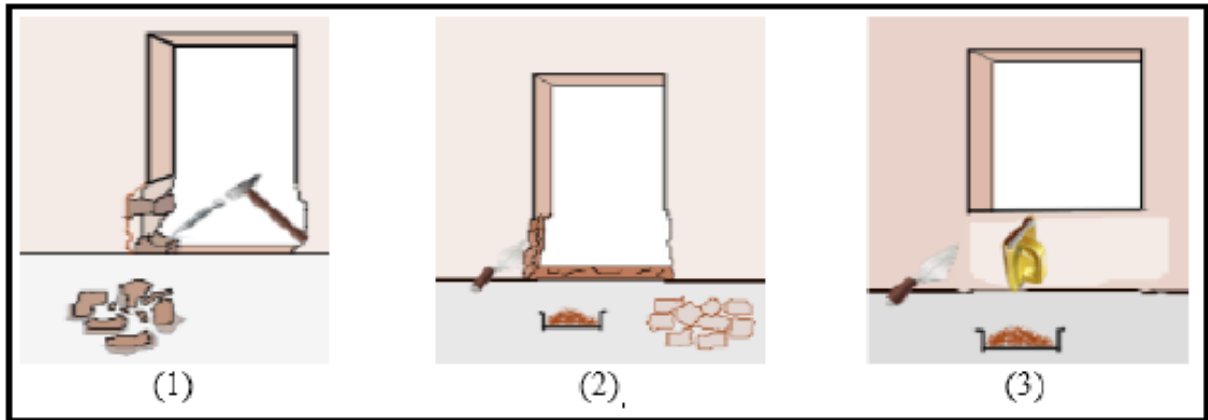


Figure 45 : Technique de réfection des murs endommagés<sup>100</sup>

### c) Les éléments horizontaux :

**Réparation des planchers :** « Pour réparer les ouvertures dans les planchers nous suivons les étapes suivantes »<sup>101</sup>

- Procéder à l'installation d'un bon support.
- Retirez les fractions de béton dégradé
- Enlever la rouille de l'acier corrodé par une brosse métallique
- Mettre des aciers de couture aux endroits et aux ouvertures où les armatures sont perdues, avec une fixation entre l'ancien et le nouveau ferrailage, en tenant compte des longueurs l'installation
- Nettoyez les surfaces exposées avec de l'eau ou de l'air comprimé.
- Réaliser un coffrage au-dessous des trous et des ouvertures.
- Couler le béton avec adjuvant ou colle spéciale qui permettant de lier le nouveau et l'ancien béton (on utilise des résines d'exempt).

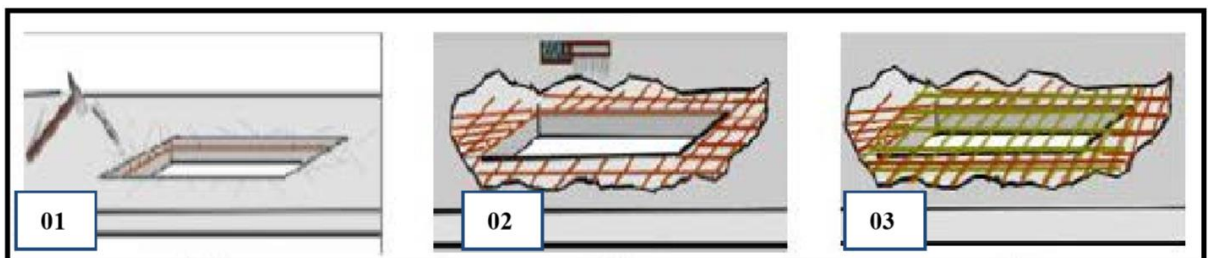


Figure 46 : Etapes de réparations des ouvertures et des planchers<sup>102</sup>

## 2.2 Les techniques sur le nouveau bâtiment :

<sup>100</sup>idem

<sup>101</sup>idem

<sup>102</sup>idem

### 2.2.1 Choix du système de structure :

Le choix du système structurel a été fixé en fonction de la nature des espaces du projet et d'autre part de la nature du site où le projet a été réalisé. Nous choisissons système poteaux-poutres en béton armée pour l'ensemble des espaces

#### Structure poteaux-poutres :

- **L'infrastructure** : L'infrastructure, constituée des éléments structurels de la construction et le système de fondation, doit former un tout solide et rigide

##### 1. Les fondations :

Le choix des fondations s'est établi sur le système de fondations superficielles : Des semelles filantes pour le sous-sol qui présente des murs voiles et des semelles isolées pour le reste de la structure.

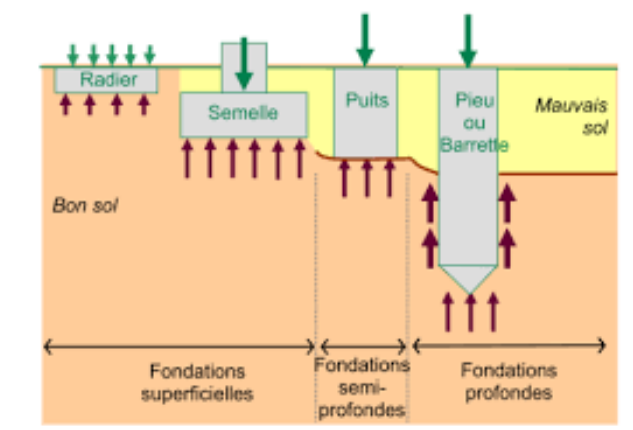


Figure 47 : types de fondations <sup>103</sup>

- **Superstructure** :

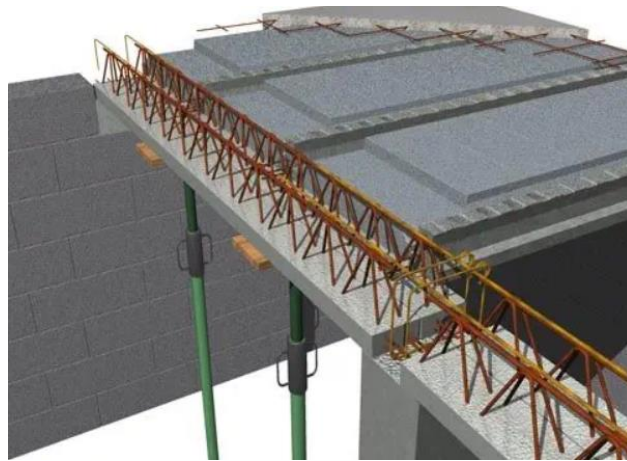
**1. Les poteaux** : Il s'agit d'un élément de support isolé, généralement vertical, fabriqué à partir d'une seule pièce de matériau. « C'est un élément qui travaille en compression entre les charges auxquelles le bâtiment est soumis et la réaction du sol à ces charges. »<sup>104</sup>

**2. Les poutres** : En mécanique des structures, « on appelle la poutre le volume produit par une section plane décrivant la courbe du centre d'inertie, à condition que toute dimension linéaire de la section soit beaucoup plus petite que la longueur du générateur. »<sup>105</sup>

<sup>103</sup><https://www.4geniecivil.com/2016/06/choix-de-fondations-selon-le-type-de-sol.html>

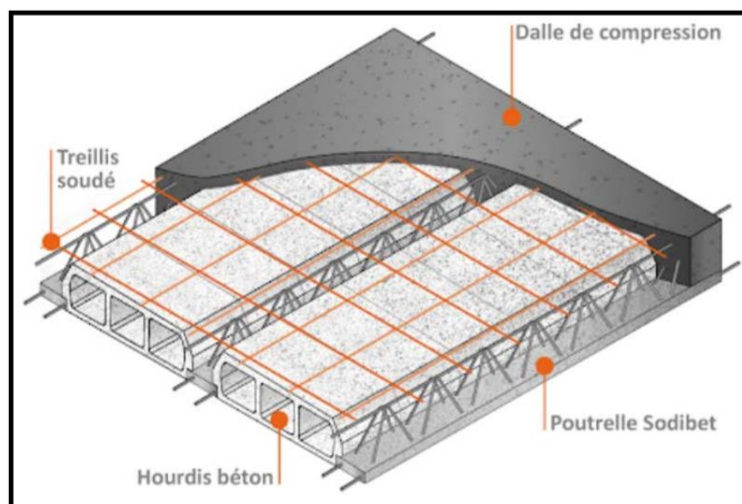
<sup>104</sup>L'habitation lao : dans les régions de Vientiane et de LouangPrabang, Volume 2, page 431. (Version numérique).

<sup>105</sup>Introduction à la mécanique des solides et des structures De Michel Del Pedro, Thomas Gmür, John Botsis, page 269

Figure 48 : modèle de poutre<sup>106</sup>

#### 4. Les planchers :

Ce sont des éléments horizontaux qui séparent deux niveaux du bâtiment et supportant des charges, ces derniers sont destinés à transmettre les charges verticales aux poutres qui à leur tour les transmettent aux poteaux. Le plancher le plus bas s'appelle un dallage. Le choix du plancher pour notre projet s'est porté sur : Le plancher à corps creux qui constitue : de poutrelles préfabriquées en béton prenant appui sur des murs ou sur des poutres en béton. Des corps creux (Ou entrevous) en béton, en terre cuite ou en polystyrène sont placés entre les poutrelles, les uns à côté des autres. « Le tout est recouvert d'une dalle en béton appelée table de compression, coulée sur place et armée d'un treillis soudé. »<sup>107</sup>

Figure49 : Plancher à corps creux<sup>108</sup>

<sup>106</sup><https://www.archiexpo.fr/prod/seac/product-59282-1084573.html> (consulté le 02/07/2020 à 01 :25)

<sup>107</sup>Site internet :<http://www.sodibet.com/planchers.php> (consulté le 02/07/2020 à 10 :00)

<sup>108</sup> Idem



## 5. Les parois :

a) **Les cloisons** : ont plusieurs fonctions, Elles supportent la construction, séparent les différentes pièces et créent des espaces. « Les cloisons jouent un rôle d'isolants thermiques et phoniques qui assurent le confort des utilisateurs. »<sup>109</sup>

**Les cloisons extérieures** : sont d'une épaisseur de 23cm en double cloison de brique avec lame d'air, combinée avec des éléments préfabriqués horizontaux, c'est le système le plus courant.

**Les cloisons intérieures** : nous avons choisi d'utiliser :  
 o Les cloisons en brique de 10cm : ce sont des cloisons qui séparent les espaces intérieurs et assurent un bon niveau d'isolation phonique et thermique, et sont utilisées pour les locaux humides (sanitaire, ...)  
 o Les cloisons des bureaux : Pour les espaces de travail calmes et à faible influence publique nous avons choisi des cloisons intérieures en Placoplatre.

b) **Murs rideaux** : C'est un mur de façade léger qui assure la fermeture mais ne contribue pas à la stabilité du bâtiment.

Il se caractérise par :

- Installé sur la façade extérieure de l'ossature porteuse du bâtiment.
- Son poids et la pression du vent sont transmis à la structure au moyen des stabilisateurs.
- Il se compose d'éléments reliés les uns aux autres par des joints, créant ainsi une surface murale continue.
- Le confort intérieur est assuré grâce à l'utilisation de verre à double vitrage. Celui de l'extérieur est en verre réfléchissant 50% de type borosilicaté pour sa résistance aux variations de température, et ses dimensions vont de 3 mm à 15 mm.
- Celui de l'intérieur est un verre coupe-feu, qui empêche la progression de chaleur, de flammes, de fumée et de gaz d'incendie pendant un certain temps.

## 6. Le faux plafond :

Des faux plafonds de 30 cm sous poutre sont accrochés au plancher avec un système d'ancrage sur des rails métalliques réglables conçus pour permettre :

- a) Le passage des gaines techniques, l'électricité et de plomberie, masquant le plancher et ajoutant un aspect esthétique et assurant un confort acoustique.
- b) La protection de la structure du feu.
- c) « Installation des lampes d'éclairages, des détecteurs d'incendie et de fumée, des détecteurs de mouvements, des émetteurs et des caméras de surveillance. »<sup>110</sup>

Dans notre projet nous avons utilisé :

<sup>109</sup>Zineb BENZAZOUA ; Yasmina Fedoua BILLAMI, Mémoire du master, (La requalification du quartier El Eubbed par la revalorisation du parcours Sidi Abou Ishak-Sidi Abou Médiene, cas d'étude : le complexe touristique d'El Eubbed), Tlemcen,

<sup>110</sup>Zineb BENZAZOUA ; Yasmina Fedoua BILLAMI, Op. Cit, 2019, page 163.

- Faux plafonds type « **normal/décoratif** » en panneau autoportant de grandes dimensions en laine de roche volcanique dont la face visible est peinte avec une peinture teintée pour l'ensemble des espaces.

### Corps d'état secondaire :

#### 2.3.1 La protection contre l'incendie :

- **Protection des personnes :**

Afin de procéder à une évacuation rapide des personnes en cas d'incendie, nous avons proposé dans notre projet des issues de secours dans les salles spectacle la salle d'exposition et le restaurant les salles de jeux.

- **Protection contre l'incendie :**

Le principal objectif de la protection incendie est de le localiser, de l'isoler puis de l'éteindre. Dans ce cas nous devons avoir les systèmes suivants :

- Système de détection : Permet de détecter le feu dès son apparition et assure la sécurité grâce à l'alarme, des extincteurs et les portes coupe-feu.

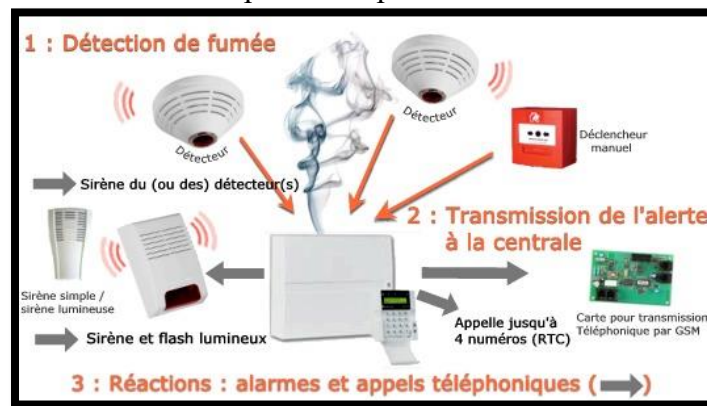


Figure 50 : détecteur de fumée<sup>111</sup>

Système de lutte contre le feu : parmi le système de luttés contre le feu, deux types d'extincteurs peuvent être mentionnés : « Extincteur mobile et extincteur fixe : Ils sont installés dans les endroits à hauts risques et au niveau des dégagements. Et des bouches d'incendies reliés à un réseau d'incendie. »<sup>112</sup>

#### 2.3.2 L'électricité :

L'alimentation en énergie électrique se fait à partir d'un poste transformateur situé au coin du terrain du coté ouest. Les câbles d'alimentation seront acheminés dans des coffrets de distribution dans les faux plafonds empruntés et connectés aux boîtes de dérivation.

#### 2.3.3 La climatisation :

La climatisation centrale également appelée conditionnement d'air est une installation qui permet de climatiser la totalité d'un bâtiment. Les besoins du bâtiment sont généralement pris en compte et l'installation vise à harmoniser la température, l'humidité et la qualité de l'air du bâtiment tout en minimisant la consommation d'énergie.

<sup>111</sup><https://www.protection-securite-alarme.com/photogallery/alarme-incendie/alarme-incendie.jpg>

<sup>112</sup>Zineb BENZAZOUA ; Yasmina Fedoua BILLAMI, Mémoire du master, (La requalification du quartier El Eubbed par la revalorisation du parcours Sidi Abou Ishak-Sidi Abou Médiene, cas d'étude : le complexe touristique d'El Eubbed), Tlemcen,

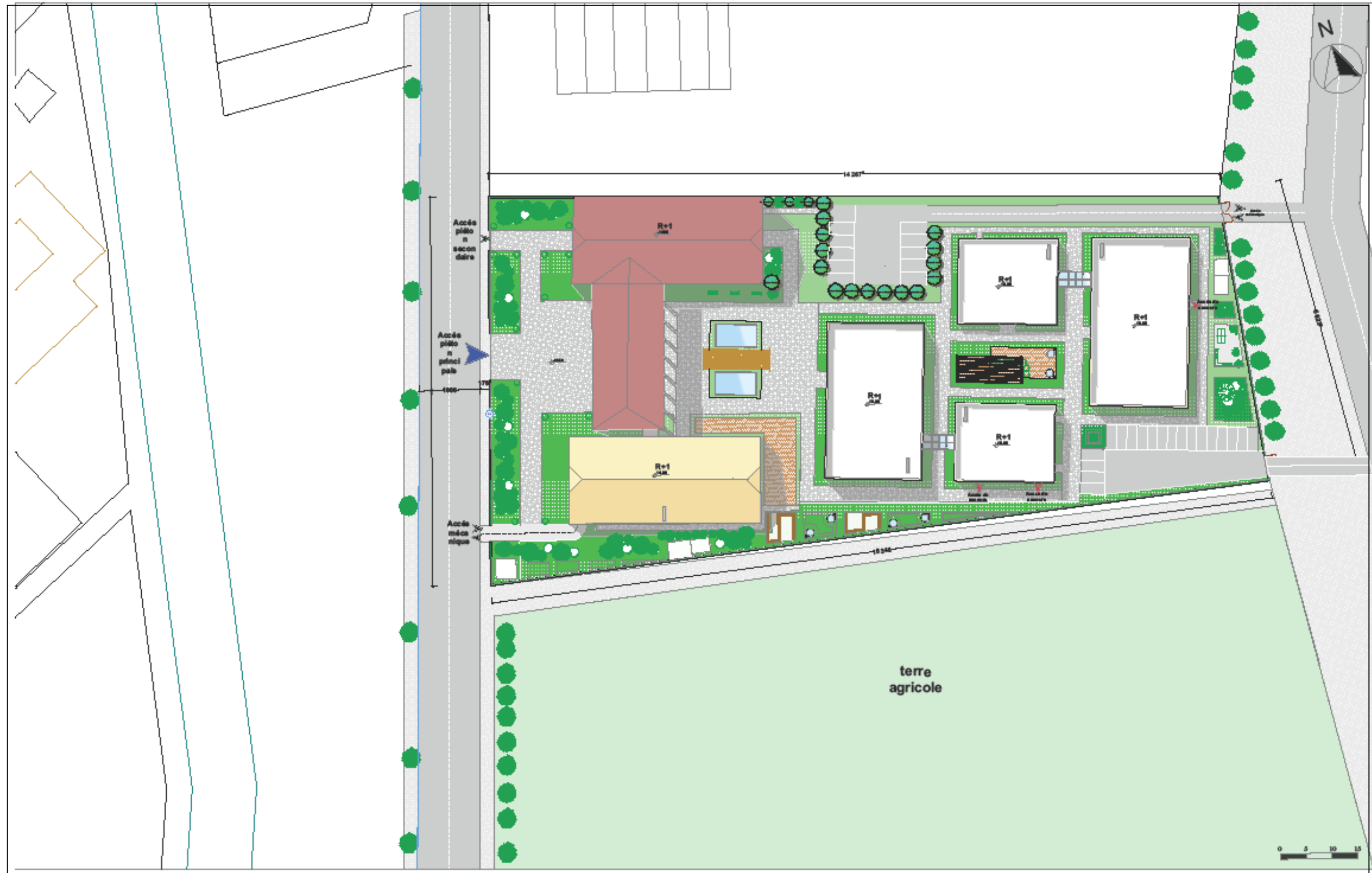
**2.3.4 Surveillance et contrôle :** Nous avons prévu des bureaux de contrôle informatisé, pour assurer la surveillance et le contrôle de l'ensemble du bâtiment et les espaces composant l'équipement qui seront sous surveillance permanente.

**Synthèse :**

En étudiant les différentes techniques utilisées et leurs détails et normes, nous avons mené qu'il existe une complémentarité entre la conception architecturale et la technologie utilisée, et la bonne utilisation de ces techniques garantit le confort, la sécurité et la normalité du projet architectural.

**Conclusion :** Vers la fin de ce chapitre nous avons pu répondre à la problématique de notre recherche à travers ce projet architectural du centre culturel et d'exposition. Nous avons analysé notre site d'intervention et effectué une analyse thématique, qui nous a permis d'élaborer la genèse de notre projet. Après avoir défini le programme spécifique de notre projet, nous nous sommes passés à projeter le projet sur le terrain suivant les descriptions architecturales et technique. Cette démarche nous a aidés à mieux expliquer notre réflexion et d'atteindre notre objectif d'intervention. Durant cette démarche nous avons constaté qu'il y a toujours une tache de complexité pour répondre aux problématiques du site d'une part et

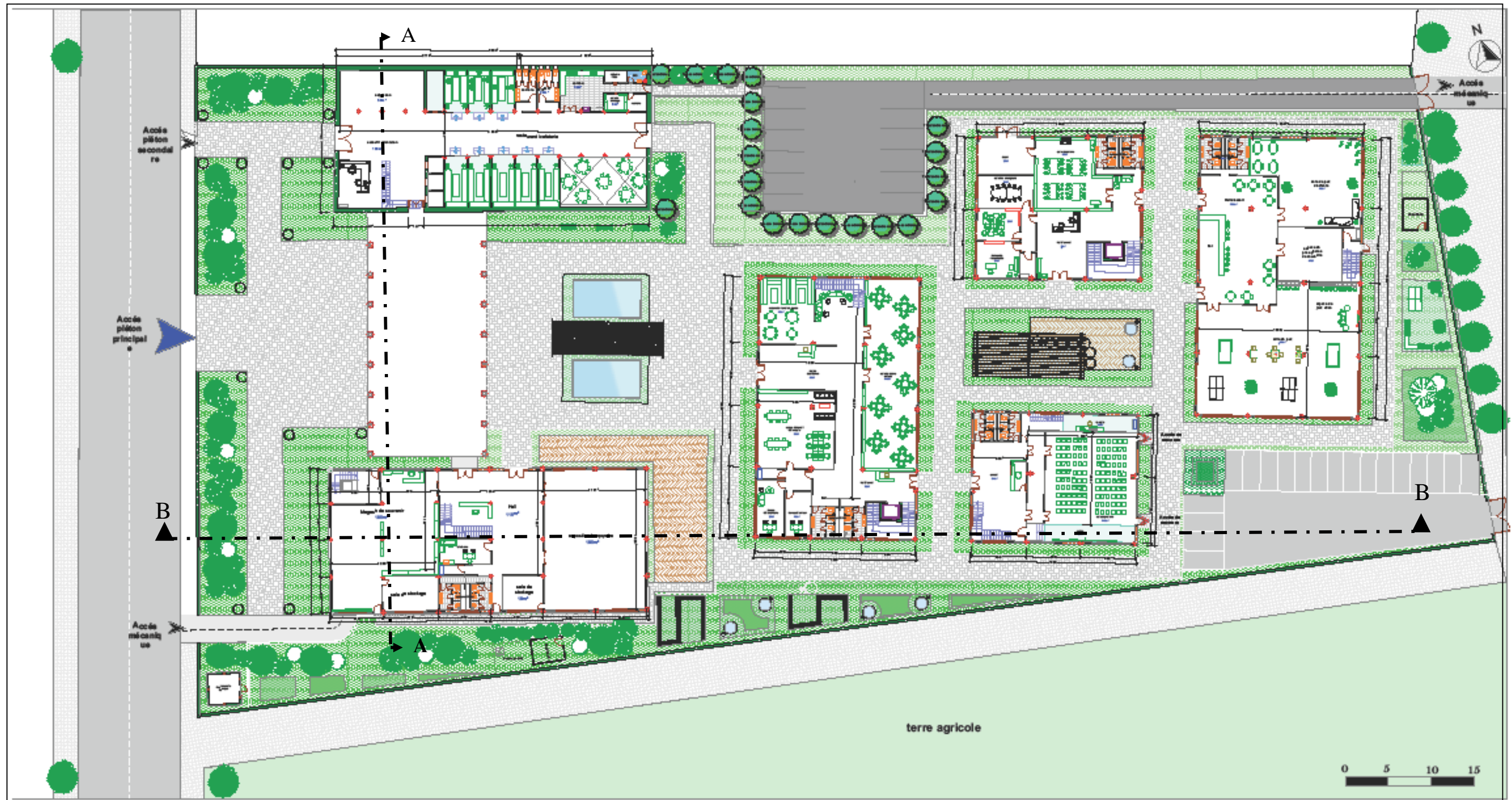
1.PLAN DE MASSE :



PLAN DE MASSE

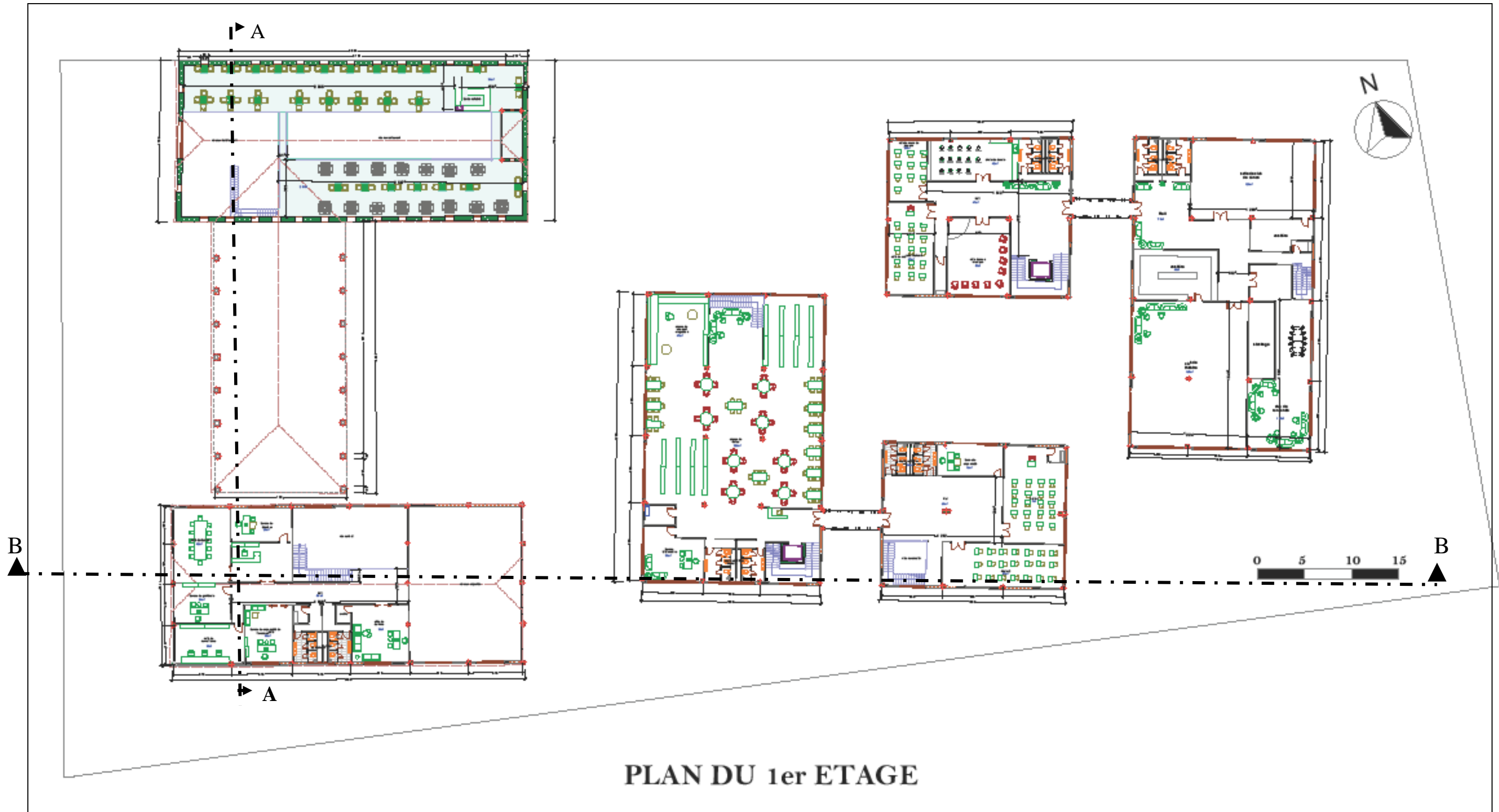


2. Plan du rez de chaussée :

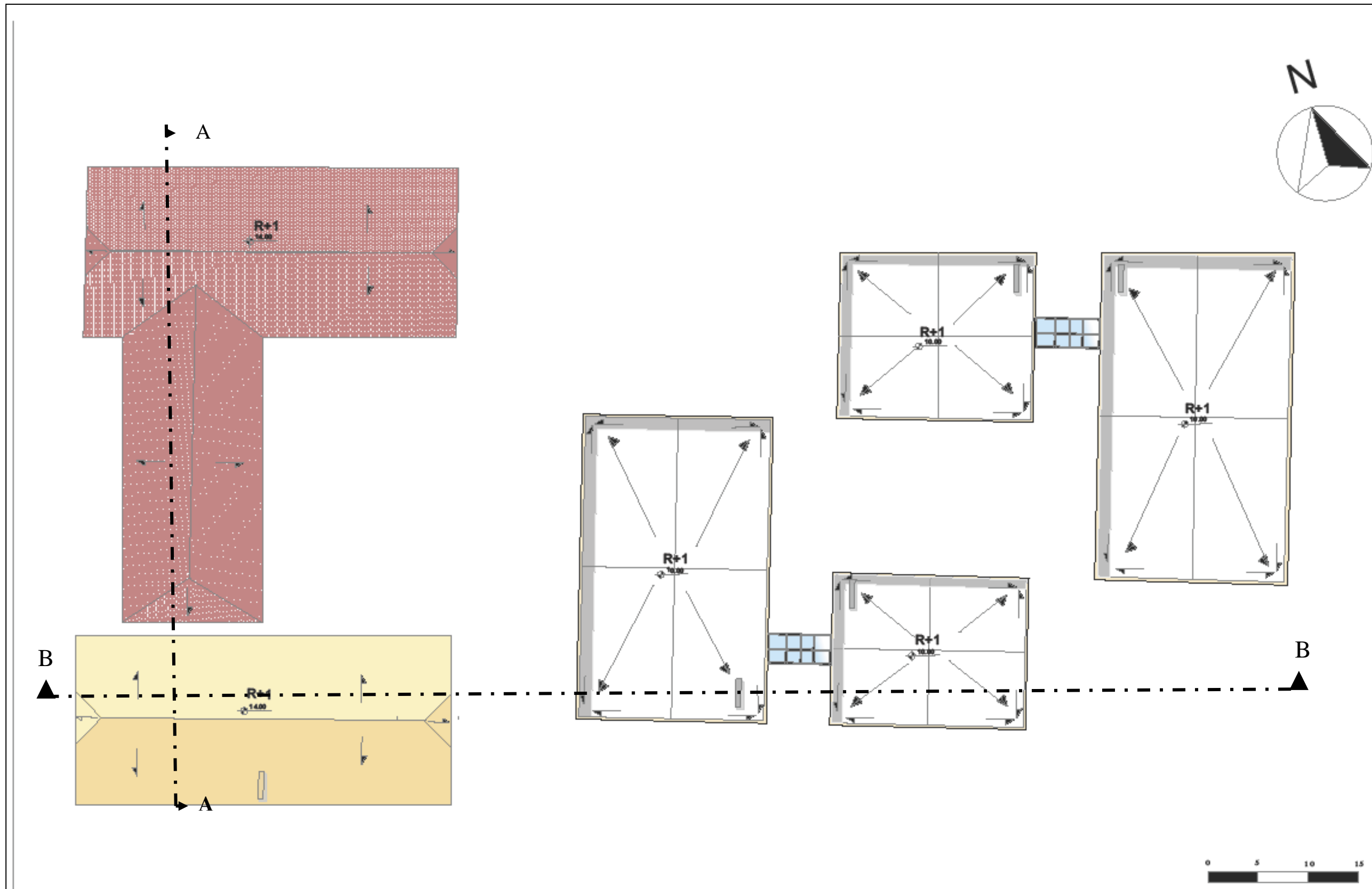


PLAN DU REZ DE CHASSEE

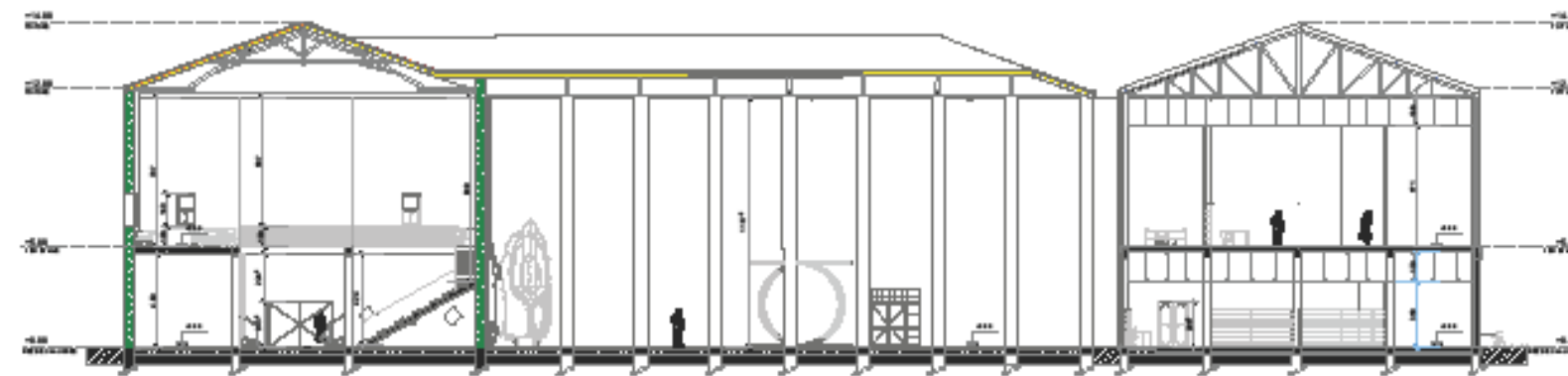
3. Plan du premier étage :



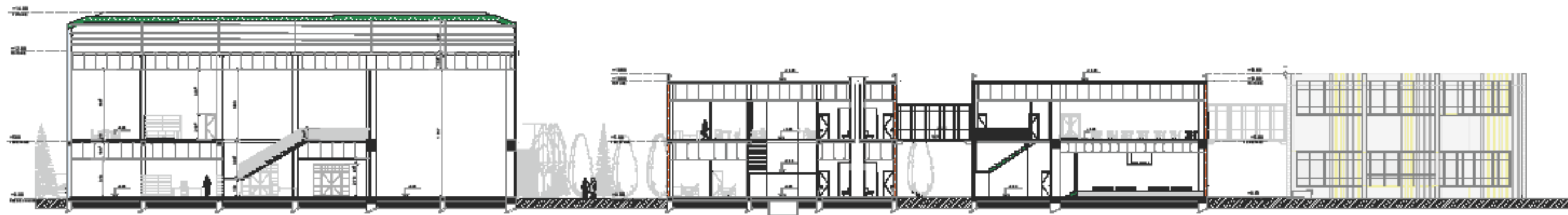
4. Plan de toiture :



5. Coupes :



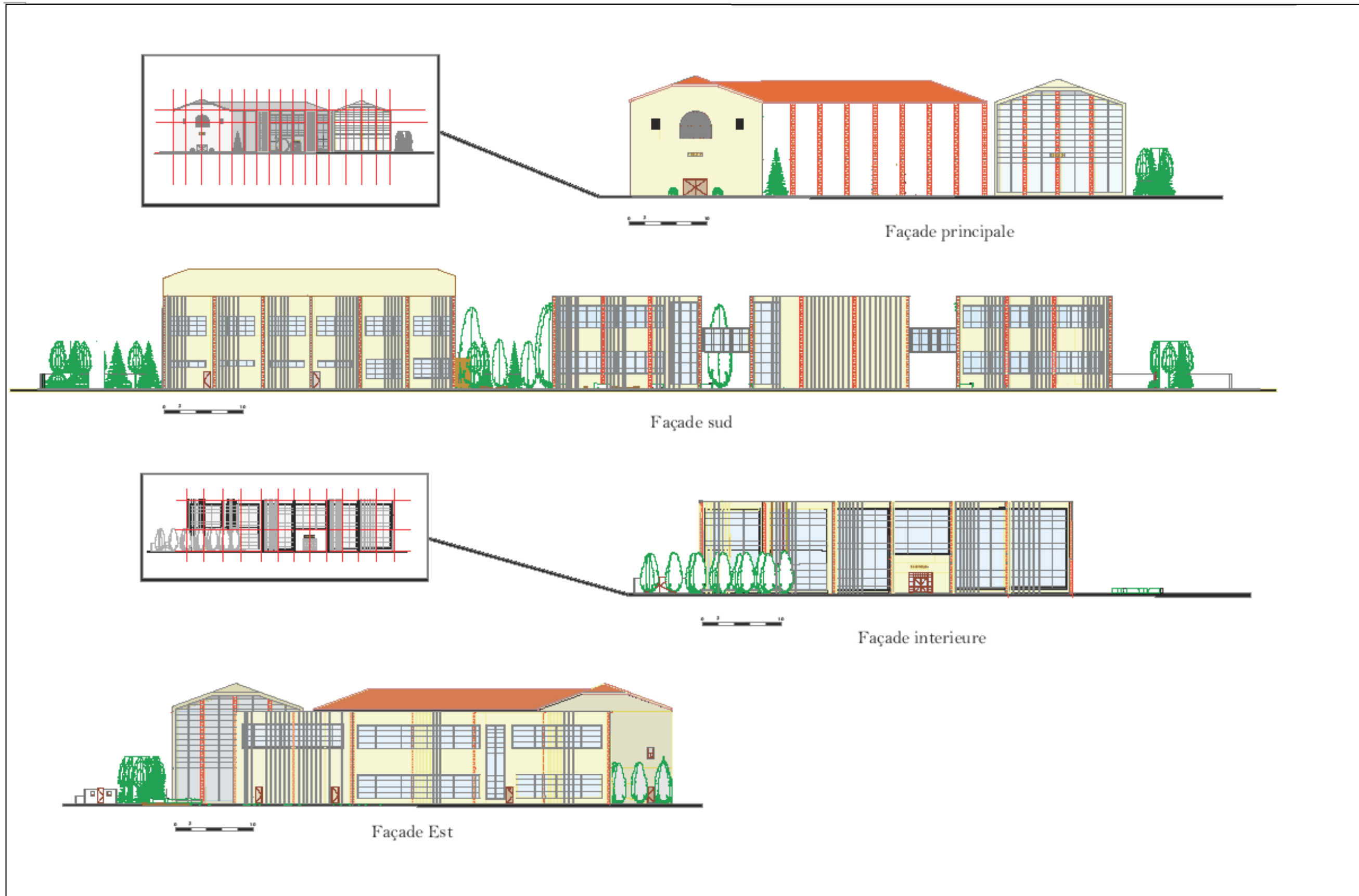
COUPE AA



COUPE BB

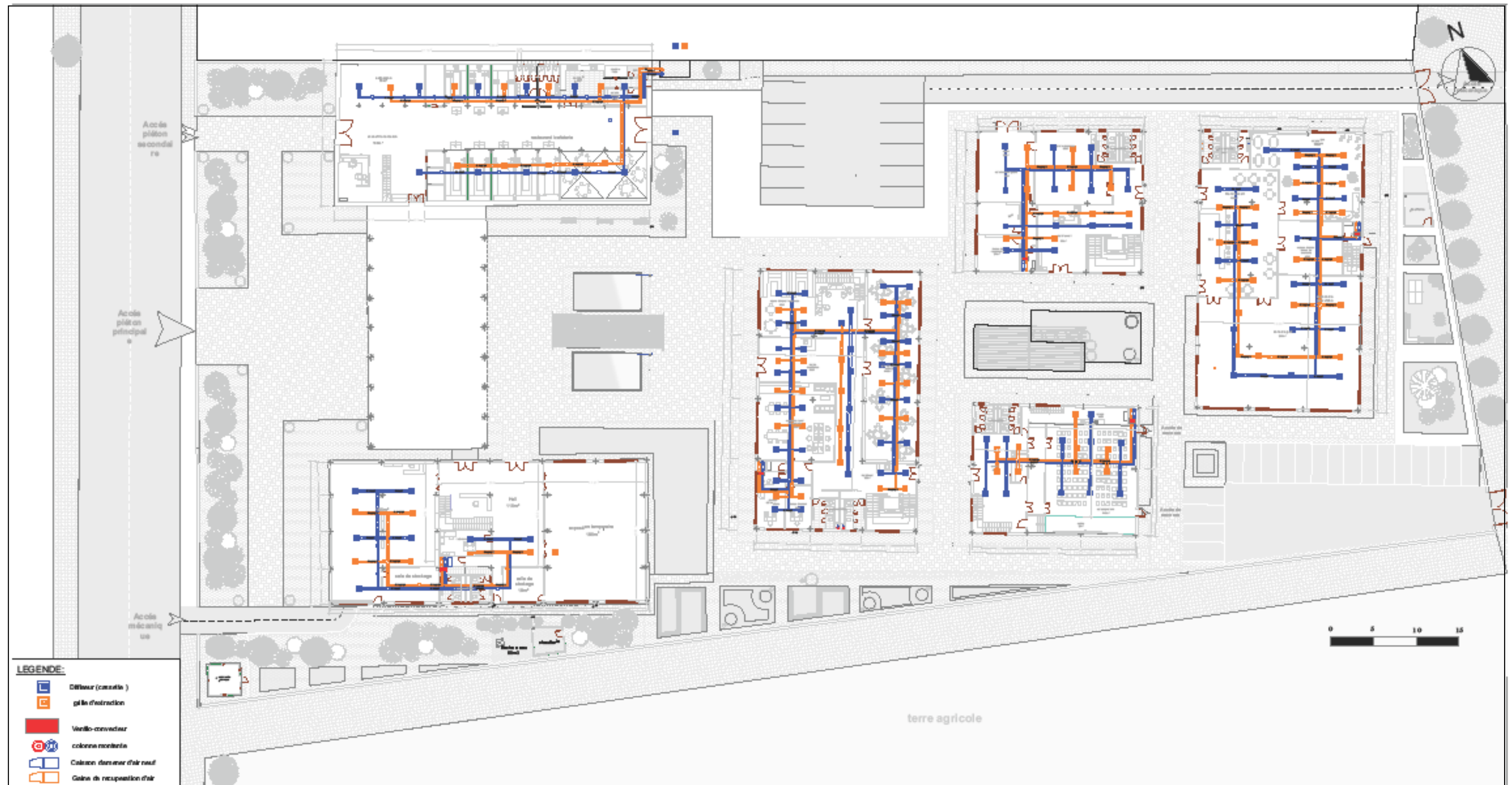


6. Façades:



### 7. Dossier technique

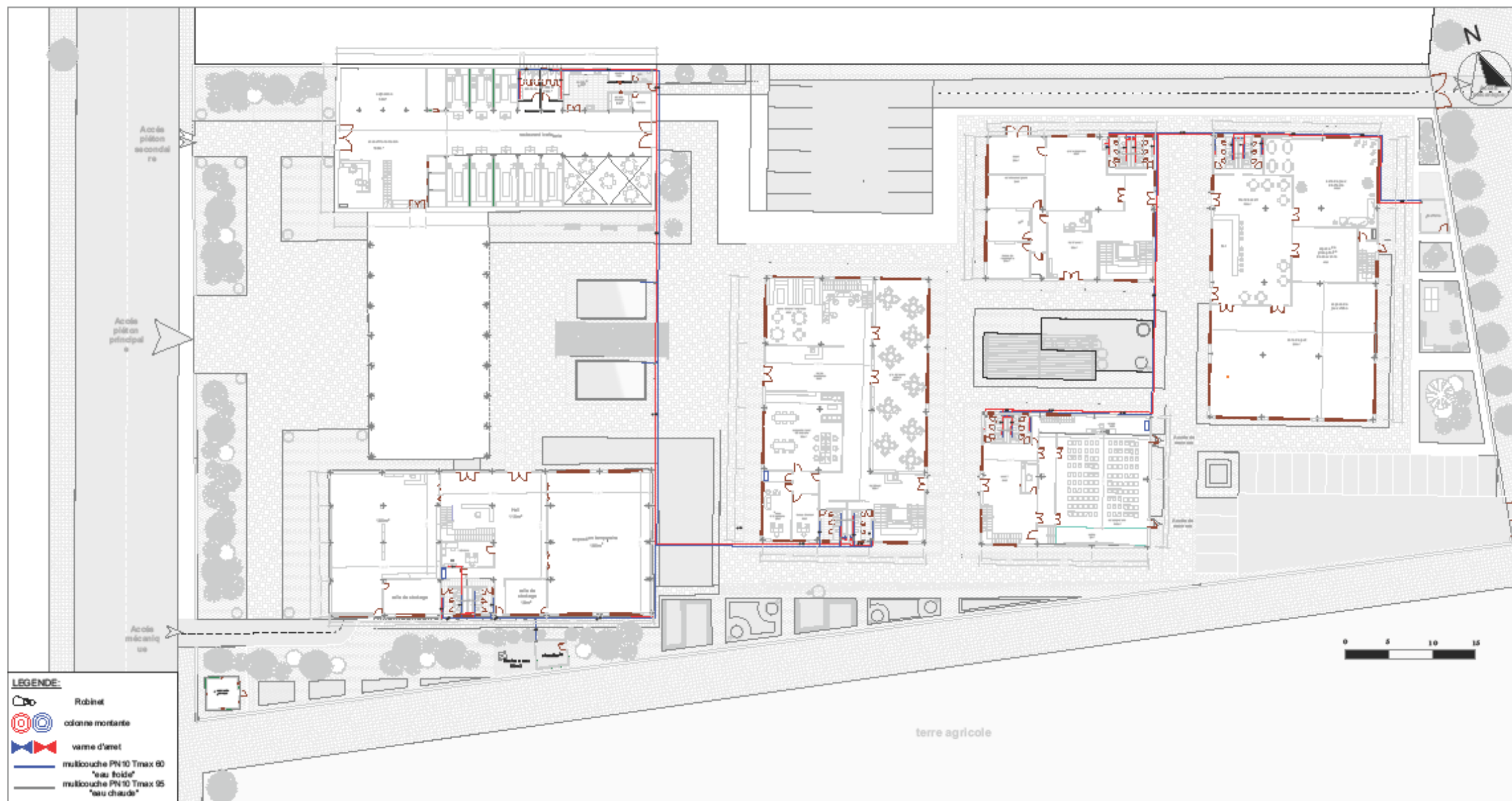
#### 7.1 Plan de climatisation : (RDC)



7.2 Plan de climatisation : (R+1)



7.3 Plan d'AEP : (RDC)

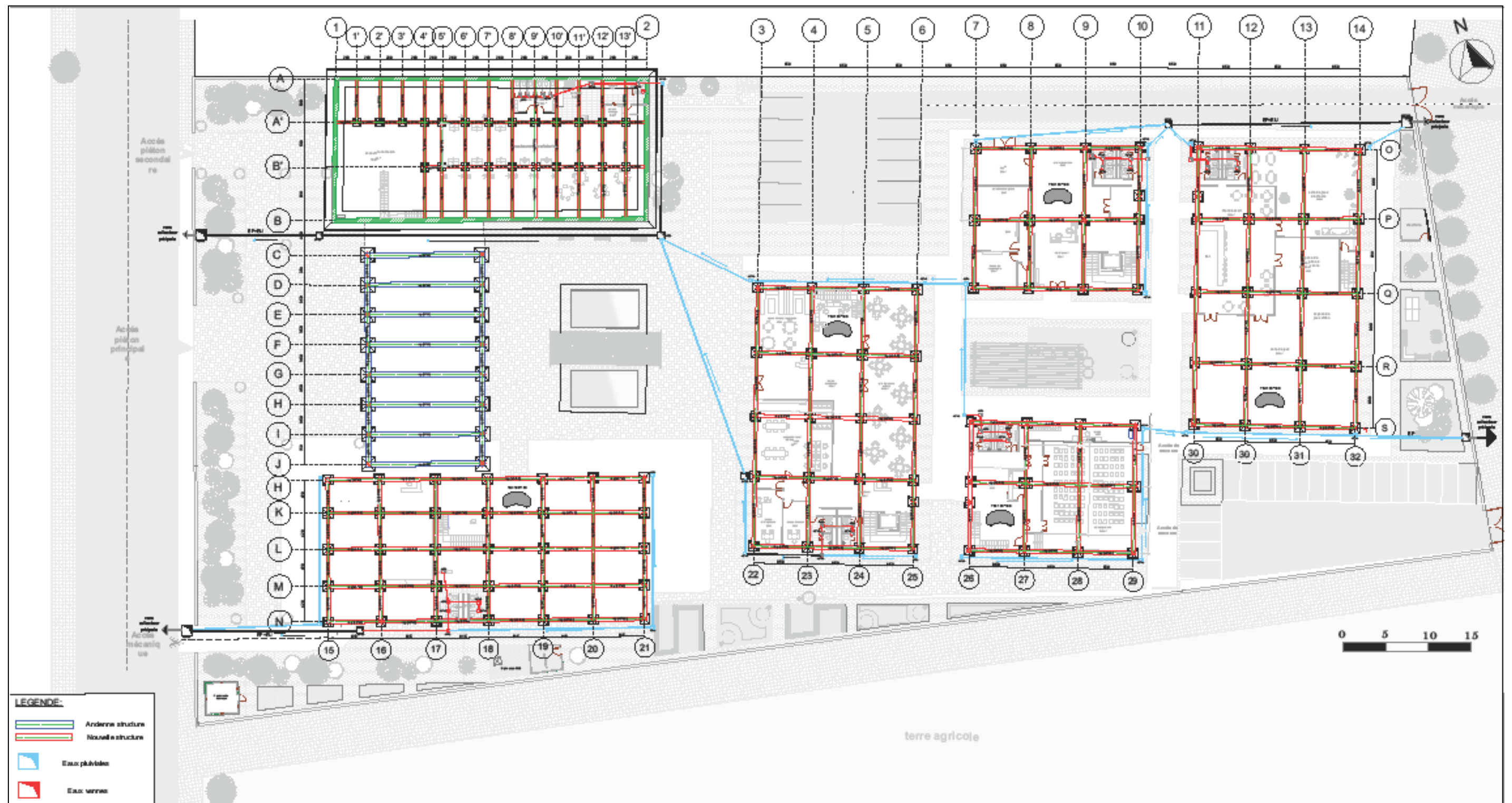




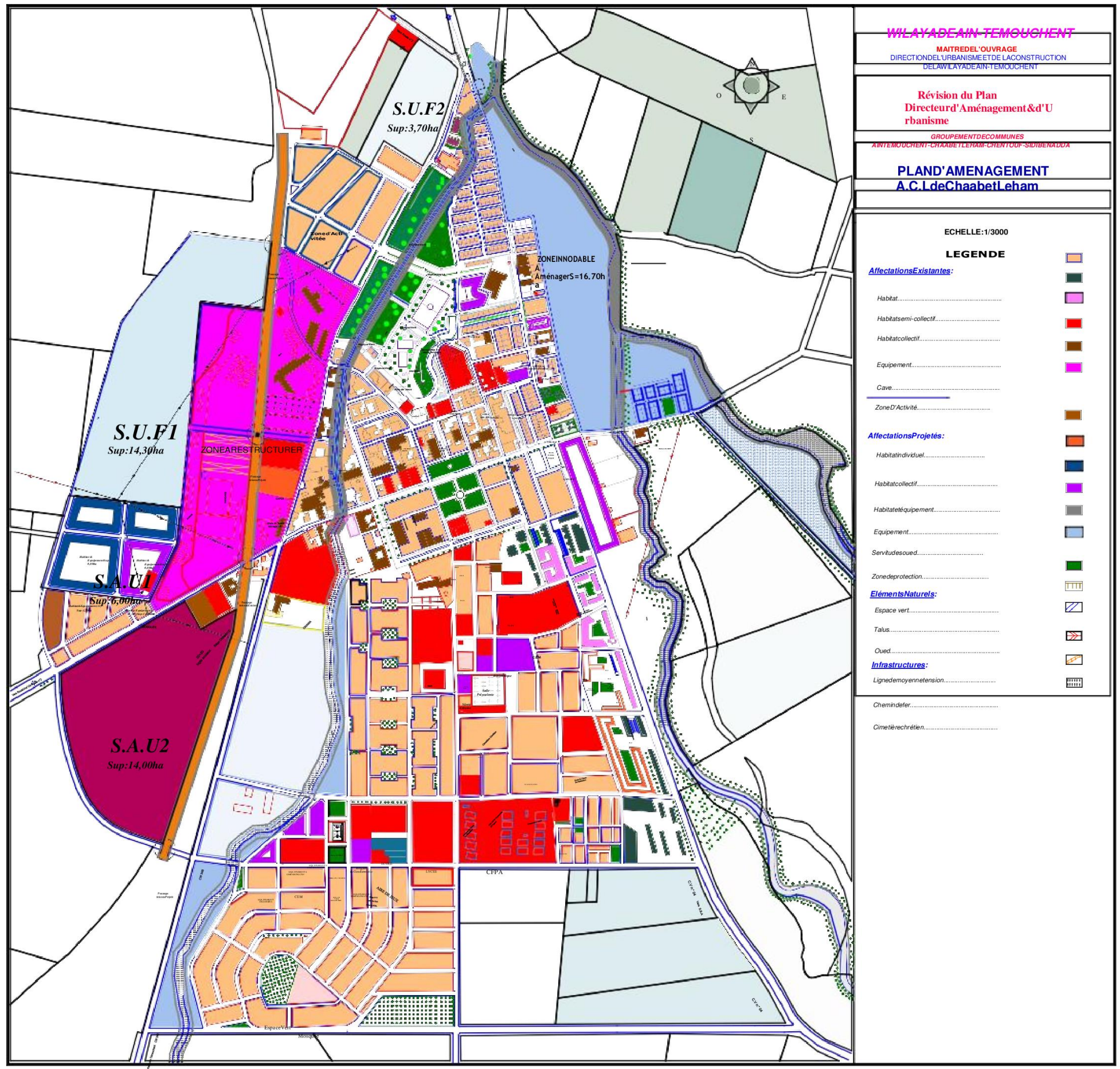
7.4 Plan d'AEP : (R+1)



7.8 Plan de fondation :







**WILAYADE AIN TEMOUCHEM**  
 MAITRE DE L'OUVRAGE  
 DIRECTION DE L'URBANISME ET DE LA CONSTRUCTION  
 DE LA WILAYADE AIN TEMOUCHEM

**Révision du Plan  
 Directeur d'Aménagement & d'U  
 rbanisme**

GRUPEMENT DE COMMUNES  
 AIN TEMOUCHEM - CHAABET LEHAM - CHENTOUF - SIDI BERRADJIA

**PLAND'AMENAGEMENT  
 A.C.I de Chaabet Leham**

ECHELLE: 1/3000

**LEGENDE**

**Affectations Existantes:**

- Habitat
- Habitat semi-collectif
- Habitat collectif
- Equipement
- Cave
- Zone D'Activité

**Affectations Projétées:**

- Habitat individuel
- Habitat collectif
- Habitat équipement
- Equipement
- Servitudes oued
- Zone de protection

**Eléments Naturels:**

- Espace vert
- Talus
- Oued

**Infrastructures:**

- Ligne de moyenne tension
- Chemins de fer
- Cimetière chrétien



3/ Ambiances et maquette en 3D :



Vue aérienne



Vue aeriene





**Vue sur la façade principale**





**Vue sur l'extension de la façade principale**



**Vue sur l'atrium 2**





**Vue depuis parking 2**



**Vue depuis parking 1**



**Vue depuis l'accès principale de la cave**



**Vue sur les cuves transformer**





**Vues sur restaurant / cafeteria**



**Vue sur la salle de lecture**



### Vues sur la salle de lecture

- Pour voir la maquette de notre projet cliquez sur le lien suivant : <https://youtu.be/MuZIxjjsfpo>

## **Coclusion générale**

**Conclusion generale :**

Le thème du patrimoine et sa conservation apparaît comme une préoccupation de plus en plus forte des sociétés actuelle fondée sur la prise de conscience de l'importance de la transmission du patrimoine et de sa sauvegarde et illustre de rôle essentiel de celui-ci pour un territoire donné et sa contribution au développement local durable. En effet, le patrimoine constitue un enjeu essentiel pour le développement local comme ressource non renouvelable à préserver, potentiellement utilisable .Le patrimoine est doté d'une double nature, économique et culturelle, il contribue à la qualité de vie dans une région et à la valorisation de l'image de celle-ci, mais également à son développement par la valeur économique, largement reconnue aujourd'hui comme une source de revenu importante par le biais de sa mise en valeur et du tourisme.

A ce terme, la présente étude se veut une contribution modeste à la sauvegarde du patrimoine rural de CHAABET EL LEHAM et donner un nouveau souffle à la commune. Le projet architectural exposé en réponse à la problématique spécifique propose trois fonctions majeures qui sont d'ordre culturel, loisirs et de formation pour affirmer la vocation initiale de l'édifice hérité, c'est un outil de témoignage du passé coloniale de la commune de CHAABET EL LEHAM et constitue un pôle d'échange culturel et artistique et pour offrir à toutes les catégories sociales un espace d'apprentissage dans diverses domaines, elle permet la découverte, l'occupation du temps non productif et c'est une nécessité pour pouvoir trouver un nouvel emploi.

Au final, après ces réflexions censées être un signal d'alarme, nous avons voulu ouvrir les yeux aux organisations ainsi qu'aux autorités compétentes pour prendre en charge ce patrimoine rural et s'occuper du devenir des caves délaissé.



# Bibliographie

**Ouvrages généraux:**

- ❖ Dominique POULOT(1998) : *Patrimoine et modernité* : éditions Le Harmattan;
- ❖ Françoise CHOAY, *l'Allégorie du patrimoine*, édition du seuil 1992,1996, 1999, nouvelle édition revue et corrigé (actualisée en 2007).
- ❖ Amel BOUMEDIENNE. *Reconnaissance patrimoniale acteurs. Représentations et stratégies. Le cas de Sidi Bel Abbes Mémoire de Magistère*. Université d'Oran (USTO). 2007. .
- ❖ Giovannoni, Gustavo. *L'urbanisme face aux villes anciennes*. Paris: Du Seuil, 1998
- ❖ Yvo J.D. PEETERS : *L ' ARCHITECTURE RURALE, ELEMENT D'EQUILIBRE NECESSAIRE D'UNE p12*
- ❖ Isac, CHIVA. *UNE POLITIQUE POUR LE PATRIMOINE CULTURAL, Rapport présenté à M.Jacus TPUBON Ministre de la culture et de la francophonie*. s.l. L'école des Hautes Etudes en Science Sociales, Avril 1994.
- ❖ Karima, MESSAOUDI. *Le patrimoine rural comme outil du développement local et durable*. 30 08 2009, El Watan.
- ❖ Yvo J.D. PEETERS : *L ' ARCHITECTURE RURALE, ELEMENT D'EQUILIBRE NECESSAIRE D'UNE*
- ❖ [Herzfeld, 2004] :*Introduction. Du matériel à l'immatériel. Nouveaux défis, nouveaux enjeux*
- ❖ *Laurier Turgeon Dans Ethnologie française* 2010/3 (Vol. 40)
- ❖ Yvo J.D. PEETERS : *L ' ARCHITECTURE RURALE, ELEMENT D'EQUILIBRE NECESSAIRE D'UNE*
- ❖ VOUILLAMOZ, E. (1990) : *Tourisme rural en Valais, [Sierre]* : [Ecole suisse de tourisme], p.3
- ❖ *Toponymie algérienne des lieux habités* (les noms composés), Alger, Épigraphe, 1993,
- ❖ *L'habitation lao : dans les régions de Vientiane et de LouangPrabang*, Volume 2, page 431. (Version numérique).

**Mémoires et thèses :**

- ❖ Mr HAMMA WALID, Mémoire de Magister, Intervention sur le patrimoine urbain ; acteurs et outils Le cas de la ville historique de Tlemcen, université de Tlemcen P15.
- ❖ CHACOR ROUBA Latifa ; MESSAOUD DEROUICH Sofiane, Mémoire du master, Valorisation du patrimoine des XIXème et XXème siècles de la ville d'EL MALAH ; Projet : Reconversion de la cave coopérative 29 en centre de loisirs, Tlemcen, 2016.,
- ❖ Zineb BENZAZOUA ; Yasmina Fedoua BILLAMI, Mémoire du master, (La requalification du quartier El Eubbed par la revalorisation du parcours Sidi Abou Ishak-Sidi Abou Médiene, cas d'étude : le complexe touristique d'El Eubbed), Tlemcen,
- ❖ Mémoire de magister : RAHMOUN MOHAMMED , La pratique durable dans la mise en valeur patrimoniale.
- ❖ Mémoire de master : LA VALORISATION ECOTOURISTIQUE DE PATRIMOINE RURAL (LE CAS : VILLAGE TAKORABT A BEJAIA)

### **Articles et revus :**

- ❖ Regoli, Alina Strugut : " Le tourisme rural en Europe de l'Est : un levier du développement local" Francesca Dans Pour 2013/1 (N° 217), p04
- ❖ Roger Lequy. " L'agriculture algérienne de 1954 à 1962. Revue de l'occident musulman et de méditerranée." N°8. 1970
- ❖ Louis Abadie : "Rapport au préfet d'Oran du 20 mars 1874, cité par, op. La viticulture dans la région d'Aïn Témouchent : les conditions d'une tentative de résurgence Zohra Bensafir Bouziane".
- ❖ Michel, Renard : "Chère Algérie de Daniel Lefeuvre : Flammarion," 1997
- ❖ Nabila OULEBSIR. "Le patrimoine en Algérie. Paris : Editions de la maison des sciences de l'homme." 2004.
- ❖ Hugh johnson : " Article de l'histoire mondiale du vin. Ecole du vin : MUSCADELLE." 1973
- ❖ Nabila Caïd, Mustapha Chachoua et Faouzi Berrichi "Analyse spatiale diachronique de l'occupation du vignoble algérien depuis 60 ans : cas de la wilaya de Mostaganem Diachronic spatial analysis of the occupation of the Algerian vineyard over the past 60 years: case of the Wilaya of Mostaganem"

### **Sites internet :**

- ❖ [gallica.bnf.fr](http://gallica.bnf.fr) consulté le :19/11/2021
- ❖ [UNESCO.org](http://unesco.org) consulté le :29/10/2021
- ❖ <https://journals.openedition.org/socioanthropologie/5#tocfrom1n1> consulté le :23/10/2021
- ❖ <http://amicaleduriosalado.com/> consulté le :02/01/2022
- ❖ [Pinterest.fr](https://www.pinterest.fr) consulté le : 03/04/2022
- ❖ <https://christiantour.ro> consulté le :10/12/2021
- ❖ [www.wikipedia.com](http://www.wikipedia.com) consulté le :10/11/2021
- ❖ <https://www.4geniecivil.com/2016/06/choix-de-fondations-selon-le-type-de-sol.html> consulté le :16/04/2022
- ❖ <https://www.archiexpo.fr/prod/seac/product-59282-1084573.html> consulté le :09/03/2022
- ❖ <http://www.sodibet.com/planchers.php> consulté le :10/04/2022